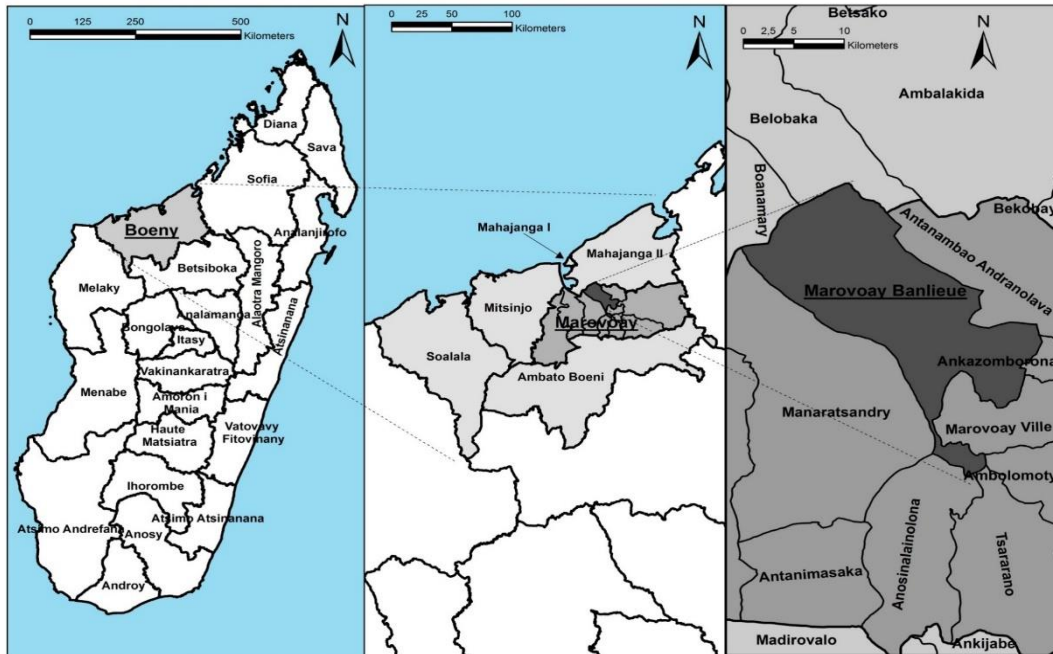


REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana



Région Boeny
District Marovoay
Commune Rurale Marovoay Banlieue
Schéma d'Aménagement Communal
(SAC 2015-2030)



Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE)



Mandaté par:

Commune Rurale MAROVOAY Banlieue

Appuyé par:

Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement – Antenne Nord

Coopération allemande / GIZ

Coordination:

RAKOTO Heriniaina Onja

Coaching:

RANDRIAMANINDRY Rajoana Albert

RAKOTOVAO Andry Lala

Cartographie:

ACRIF Marovoay

Table des matières

I. INTRODUCTION.....	3
1.1. Fondement et objectif du SAC	3
1.1.1. Utilité du SAC.....	3
1.2. Présentation du document SAC.....	3
1.3. Méthodologie	4
1.4. Démarche méthodologique	4
1.4.1. Phase préparatoire	4
Etape de communication et mobilisation des communautés	6
1.4.2. Phase d'élaboration proprement dit du SAC.....	6
Etape de collecte des données et de la cartographie participative	6
Etape de pré-analyse et d'établissement de l'état des lieux	7
Etape de la mise en œuvre du premier atelier communal.....	7
Etape de préparation de l'atelier CRAT.....	7
1.4.3. Phase de validation du SAC.....	8
Etape de consultation du CRAT et d'élaboration de scénario technique	8
Etape de l'atelier communal de validation du scénario d'aménagement	8
Etape de consultation publique	9
Etape de rédaction	9
Etape de validation du Conseil communal.....	9
II. ETAT DES LIEUX.....	10
2.1. Aspects territoriaux	10
2.1.1. Position géographique	11
2.1.2. Délimitations administratives.....	11
2.1.3. Historique de la commune.....	12
2.1.4. Evolution budgétaire.....	13
2.1.5. Structure du territoire de la commune	15
2.1.6. Aspect foncier.....	18
2.1.7. Habitat	18
2.1.8. Circulation et transports	1
2.1.9. Sécurité.....	2
2.2. Aspect démographiques et sociaux.....	3
2.2.1. Population.....	4
2.2.2. Accès à l'eau potable	7
2.2.3. Accès à la santé publique.....	9
2.2.4. Accès à l'éducation	11
2.2.5. Accès à l'aliment de base	12
2.3. Aspects physiques et environnementaux	14
ASPECTS PHYSIQUES	14
2.3.1. Le climat	14
2.3.2. Le changement climatique	14
2.3.3. Le relief,	17
2.3.4. Les bassins versants et les ressources en eau	19
2.3.5. Pédologie.....	21

2.3.6.	Aménageabilité.....	23
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX		25
2.3.7.	Occupation du sol	26
2.3.8.	Biodiversité.....	28
2.4.	Aspects économiques.....	29
2.4.1.	L'agriculture.....	29
2.4.2.	L'élevage	32
2.4.3.	La pêche.....	34
2.4.4.	Les autres activités	35
III.	LES ENJEUX DU TERRITOIRE COMMUNAL.....	38
3.1.	Enjeux liés à la territorialité et à l'urbanisme.....	38
3.1.1.	Clarification de la délimitation administrative de la commune.....	38
3.1.2.	Assurer la continuité effective du territoire communal	38
3.1.3.	Amélioration de la recette communale.....	39
3.1.4.	Renforcement de la sécurisation foncière	39
3.1.5.	Amélioration de l'attractivité des localités pouvant devenir le pôle de développement.....	39
3.1.6.	Assurer la sécurité des biens et personnes	39
3.2.	Enjeux démographiques et sociaux.....	39
3.2.1.	Satisfaction des besoins de la population en infrastructures sociaux de base....	39
3.2.2.	Amélioration de la répartition de la production et la satisfaction en alimentation de base	40
3.3.	Enjeux environnementaux et économiques.....	40
3.3.1.	Renforcement de la protection des bassins versants contre le phénomène d'érosion	40
3.3.2.	Restauration des ressources naturelles restants et renforcement de leurs protections	41
3.3.3.	L'augmentation du rendement rizicole par l'amélioration de la technique culturale	41
3.3.4.	Favoriser la diversification des activités génératrices de revenus	41
3.3.5.	Promotion du tourisme.....	41
IV.	LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT.....	43
4.1.	Vision de la commune	43
4.1.1.	Principe de base.....	43
4.1.2.	Intégration des normes sectorielles	43
4.1.3.	Principes de l'organisation de l'espace communal	44
4.2.	Les objectifs et les orientations sectorielles	45
Objectif 1: Améliorer l'accès de la population aux services sociaux et infrastructures aux normes répondant à ses besoins fondamentaux et conformément à l'évolution démographique		46
Objectif 2 : Assurer un cadre de vie sécurisé et suffisamment équipé pour la population		54
Objectif 3 : Garantir la continuité territoriale et la facilité des échanges à l'intérieur et avec l'extérieur.....		57
Objectif 4 : Favoriser l'amélioration de la production et de la rentabilité des activités de la population, et l'exploitation des ressources valorisables		59
Objectif 5 : Garantir la disponibilité en quantité suffisante et la durabilité des ressources naturelles de la commune.....		61
4.3.	Zonage des vocations des terres	63
▪	Zone d'habitat.....	63
▪	Zone d'agriculture locale	63
▪	Zone d'investissements économiques	63
▪	Zones de pâturage et de savane.....	64

▪ Zone de reboisement	64
▪ Ecosystèmes naturels à préserver.....	64
4.4. La carte de zonage des vocations des terres.....	67
V. ORIENTATION POUR LA PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE	72
5.1. Assurer la promotion et la mise en œuvre du schéma d'Aménagement élaboré	72
5.2. Améliorer l'accès de la population aux services sociaux et infrastructures aux normes répondant à ses besoins fondamentaux et conformément à l'évolution démographique	72
5.3. Assurer un cadre de vie sécurisé et suffisamment équipé pour la population	74
5.4. Garantir la continuité territoriale et la facilité des échanges à l'intérieur et avec l'extérieur	75
5.5. Favoriser l'amélioration de la production et de la rentabilité des activités de la population, et l'exploitation des ressources valorisables	75
5.6. Garantir la disponibilité en quantité suffisante et la durabilité des ressources naturelles de la commune.	77

Table des tableaux

Tableau 1: Superficie des fokontany selon le calcul SIG	12
Tableau 2: Évolution des réalisations budgétaires de la commune.....	13
Tableau 3: Répartition géographique et densité de la population	4
Tableau 4: Répartition des points d'eau d'après cartographie participative.....	7
Tableau 5: Formations sanitaires, infrastructures intégrées et personnel selon la commune.	9
Tableau 6: Récapitulatif de la situation de l'éducation fondamentale selon ZAP Marovoay ..	11
Tableau 7: Comparaison des productions et des besoins en riz blanc (calcul SIG)	12
Tableau 8: les formations pédologiques dans la commune de Marovoay banlieue.....	21
Tableau 9: Surfaces des zones d'aménageabilité par fokontany selon SIG.....	24
Tableau 10: Les différentes unités au sol	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11: Besoins en salles de classes selon ZAP Marovoay et projection	46
Tableau 12: Estimation des besoins en points d'eau potable par fokontany selon cartographies participatives et projections	51
Tableau 13: Répartition des besoins en surfaces d'extension par fokontany selon projections et calculs SIG	54
Tableau 14: Evaluation des besoins en surfaces agricoles par fokontany selon calcul SIG ..	60
Tableau 15: Les vocations des terres par fokontany selon zonage.....	66
Tableau 16: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à l'éducation.....	72
Tableau 17: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à la santé	73
Tableau 18: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à l'eau potable.....	73
Tableau 19: Délais et responsabilités en matière d'équipement public	74
Tableau 20: Délais et responsabilités pour améliorer la territorialité	75
Tableau 21: Délais et responsabilités pour promouvoir le développement économique	77
Tableau 22: Delais et responsabilités pour protéger l'environnement	77

Table des cartes

Carte 1: Délimitation géographique et Division Administrative	10
Carte 2: Village de Mahatsinjo futur chef-lieu de la commune Marovoay banlieue 2015.....	14
Carte 3: Situation Foncière 2015	17
Carte 4: Circulation et transport 2015	19
Carte 5: Population 2015.....	3
Carte 6: Accès à l'eau potable 2015	6
Carte 7: Accès à la Santé 2015	8
Carte 8: Accès à l'Education 2015.....	10
Carte 9: Relief	16
Carte 10: Bassins versants et Ressource en Eau.....	18
Carte 11: Pédologie.....	20
Carte 12: Aménageabilité	22
Carte 13: Occupation du Sol 2015.....	25
Carte 14: Agriculture 2015.....	31
Carte 15: Elevage de Bovidés 2015	33
Carte 16: Carte minière 2015	37
Carte 17: Accès à l'Education 2030.....	48
Carte 18: Accès à la Santé 2030	50
Carte 19: Accès à l'eau Potable 2030.....	53
Carte 20: Population 2030	56
Carte 21: Routes 2030	58
Carte 22: Zonage et vocation des terres 2030.....	68
Carte 23: Vocation économique pour 2030.....	69
Carte 24: Vocation écologique pour 2030.....	70
Carte 25: Zones d'habitat pour 2030	71

Annexes

Annexe 1: Arrêté de désignation des animateurs des travaux de l'équipe technique.....	79
Annexe 2 : PV de validation de l'atelier communal 1	80
Annexe 3 : PV de Validation de l'Atelier Communal 2	84

SAC Marovoay Banlieue

ACRONYMES

AC	Auxiliaire Communautaire
ACRIF	Agent du Centre de Ressources et d'Informations Foncières
AGF	Agent du Guichet foncier
CAA	Chef d'Arrondissement Administratif (Communément appelé "Délégué")
CAM	Collège Agricole
CC	Conseil Communal
CEG	Collège d'Enseignement Général
CIRDR	Circonscription du Développement Rural
CISCO	Circonscription Scolaire
COM	Commune
CR	Commune Rurale
CRIF	Centre des Ressources et d'Information Foncière
CSA	Centre de Services Agricoles
CSB I	Centre de Santé de Base de Niveau I
CSB II	Centre de Santé de Base de Niveau II
EC	Ecole Communautaire
EPP	Ecole Primaire Publique
FDL	Fonds de Développement Local
FKT	Fokontany
FRAM	Association des Parents d'élèves (Fikambnan'ny Ray Aman-dRenin'ny Mpianatra
FTM	Foiben-Taosaritanin'i Madagasikara, Centre de Cartographie Malgache
GCV	Grenier Communautaire Villageois
GIF	Guichet d'Immariculation Foncière
GIZ	Deutsche Gesellschaft Internationale Zusammenarbeit, Coopération Allemande
Ha	Hectare
IFPB	Impôt foncier sur les Propriétés Bâties
IFT	Impôts fonciers sur les Terrains
INSTAT	Institut National des Statistiques
IRAM	Institut de Recherche Agronomique de Madagascar
Km	Kilomètre
KMDT	Comité de Lutte contre les feux de brousse : Komity Miady amin'ny Doro Tanety
M2PATE	Ministère auprès de la Présidence chargé des Projets Présidentiels de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MNP	Madagascar National Parks
MNT	Modèle Numérique de Terrain
MST	Maladie Sexo-Transmissible
ONN	Office National de la Nutrition
OTIV	Ombon-Tahiry Ifampidramana Vola (Mutuelle d'épargne et de crédit)
PAGE	Projet d'Appui à la Gestion Environnementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDC ou PCD	Plan de Développement Communal

SAC Marovoay Banlieue

PPNT	Propriété Privée Non Titrée
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès Verbal
RIC	Route d'Intérêt Communal
RIP	Route d'Intérêt Provincial
RN	Route Nationale
RN(R)	Ressources Naturelles (Renouvelables)
SAC	Schéma d'Aménagement Communal
SIG	Système d'Information Géographique
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SSD	Service de Santé de District
STC	Secrétaire Trésorier Comptable
STD	Service Technique Déconcentré
TV	Télévision
ZAP	Zone d'Appui Pédagogique

I. INTRODUCTION

1.1. Fondement et objectif du SAC

La loi organique 2014-018 confère à la commune, en tant que collectivité territoriale décentralisée, des compétences en matière d'administration et d'aménagement du territoire, de développement économique et social, ainsi que de la protection de l'environnement.

C'est ainsi que la commune rurale de Marovoay Banlieue se donne avec le Schéma d'aménagement Communal (SAC) un cadre de référence pour les grandes orientations présentes et futures de développement, d'aménagement et de valorisation du potentiel économique de son territoire.

La finalité étant la satisfaction équitable des besoins sociaux et collectifs de la population, la valorisation durable des ressources naturelles, la préservation de la qualité de l'environnement, la réduction au minimum des déséquilibres nuisibles à un développement harmonieux.

1.1.1. Utilité du SAC

Ce SAC servira de cadre de référence cohérent d'ici 2030 pour :

- L'organisation et la réglementation de la valorisation de l'espace communal
- La planification stratégique à court ou à moyen terme tels que le Plan de Développement Communal (PDC), l'élaboration des projets d'investissements publics, le plan d'urbanisme.
- La coordination des initiatives de développement
- La promotion des investissements privés et du partenariat public-privé
- Le développement de partenariat avec l'État et ses démembrements, les autres collectivités et les partenaires techniques et financiers.
- L'amélioration de la gouvernance locale dont l'arbitrage nécessaire entre les différentes zone homogènes de développement, la fiscalité, la gestion foncière décentralisée, la préservation de la qualité de l'environnement et de la capacité reproductive du milieu naturel, la prévention des risques et catastrophes.

1.2. Présentation du document SAC

Le SAC de la commune de Marovoay Banlieue est élaboré par la commune elle-même. La période d'élaboration s'est étalée de juillet 2015 à décembre 2016 avec le soutien de la Région Boeny, l'assistance technique des Services Techniques Déconcentrés locaux et régionaux surtout le SRAT et le CRIF, ainsi qu'avec l'appui technique et financier de la GIZ.

En tant que cadre de référence, son champ d'application s'étend sur tout le territoire de la commune.

Il renferme les grandes orientations intersectorielles, à savoir:

- La formulation de la VISION à long terme, pour 15 ans ;
- Les principes d'aménagement;
- Les objectifs sectoriels pour les 15 ans à venir, c'est-à-dire pour la période allant de 2015 à 2030
- Les axes d'aménagement en matière d'équipement public, d'infrastructures socio-économiques.

- Le zonage de vocations des terres et orientations en matière de prescription d'usage
- Les orientations en matière de planification de mise en œuvre

Le document comprend sept (07) parties :

- La partie introductive qui développe le contexte et la méthodologie de son élaboration
- L'état des lieux, les enjeux du territoire
- Les grandes orientations d'aménagement suivies de cartes traduisant le scénario d'aménagement
- Les orientations en matière de planification.
- Les annexes.

Sa mise en jour est recommandée pour les cinq (05) ans, en fonction de la concrétisation des grandes orientations et des éventuels grands facteurs d'influence pouvant remettre en question les grands enjeux du territoire. Le processus devra être participatif et itératif.

1.3.Méthodologie

La méthodologie de base adoptée lors de l'élaboration de ce SAC est l'application de manière scrupuleuse les phases et étapes décrites dans le guide conçu par le PGM-E et promu par le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, selon le principe de l'autopromotion.

Par ailleurs, durant la mise en œuvre des activités de chacune des étapes du processus, l'adoption et l'application des méthodes et principes des approches méthodologiques suivantes ont été également privilégiées :

- L'approche participative et itérative, pour favoriser l'implication (partage et échange) et la responsabilisation des acteurs communaux et des parties prenantes.
- L'approche spatiale à travers une large utilisation de supports et outils cartographiques, notamment lors de la mise en œuvre des étapes d'élaboration et de validation du SAC
- La valorisation des ressources et des connaissances locales avec la constitution d'une équipe technique chargée d'assurer la conduite des activités techniques de chaque étape du processus SAC
- La capitalisation des acquis qui suppose la collecte et l'exploitation de toutes les données secondaires concernant la commune.

1.4.Démarche méthodologique

L'élaboration du SAC a été menée en nombreuses étapes:

Le Guide d'élaboration de SAC, prévoit une démarche méthodologique à quatre phases dont la phase préparatoire, la phase d'élaboration proprement dite, la phase de validation et la phase de mise en œuvre

1.4.1. Phase préparatoire

- **Étape d'information, de sensibilisation et de formalisation**

Cette première étape consistait à la mise en œuvre des activités d'information, de sensibilisation et de formalisation nécessaires pour garantir une meilleure condition de réalisation du projet d'élaboration de SAC.

Ainsi, en premier lieu le Maire a informé les conseillers communaux sur le concept du SAC, ses enjeux pour le développement de la commune et le processus de son élaboration afin qu'ils puissent délibérer et avaliser l'élaboration et l'application du SAC dans la commune.

Cette première démarche a abouti à :

- L'établissement d'un PV de délibération du CC portant sur l'adoption de l'élaboration du SAC
- L'établissement d'un arrêté communal pour la réalisation de la décision du CC qui a ensuite été soumis au contrôle de légalité du District ;
- L'établissement de la convention de partenariat entre la commune et la GIZ à travers son programme PAGE dans le cadre de l'élaboration du SAC ;
- L'établissement d'un contrat de prestation de service avec l'ACRIF selon lequel ce dernier assure la production de tous les supports cartographiques requis dans l'élaboration du SAC (élaboration des pré-cartes, mise à jour des cartes, élaboration de cartes de zonage, ...).

En second lieu, pour faciliter l'accès de la commune aux informations et données disponibles auprès des autorités régionales, des Services Techniques Déconcentrés, notamment du SRAT, le Maire a sollicité le soutien du Chef de Région.

▪ **Étape de constitution de l'équipe technique**

Il s'agit de la constitution d'une équipe technique qui a assuré l'élaboration proprement dit du SAC.

En effet, tandis que le Maire s'occupait du pilotage, l'équipe technique s'est chargée de la mise en œuvre des activités techniques prévues dans les phases et les étapes du processus d'élaboration de SAC. Il s'agissait de : la collecte d'information et de données, l'analyse et le diagnostic, l'animation et la facilitation des ateliers de concertation communaux, la planification et l'établissement des scénarii d'aménagement, la rédaction du document SAC et les étapes de validation du SAC auprès des instances compétentes.

L'équipe technique est composée de personnalités issues de l'autorité communale, des STD locaux, des organismes intervenants, des différentes associations et groupements sociaux présents dans la commune, des chefs fokontany et de l'ACRIF de Marovoay.

Les membres de l'équipe technique sont choisis par le Maire, sur la base des critères de compétences énumérés dans le guide d'élaboration de SAC.

▪ **Étape de renforcement des capacités des membres de l'équipe technique**

Pour que l'équipe technique puisse assumer convenablement ses responsabilités et attributions, il est primordial de mettre les membres au même niveau de connaissance du SAC et de renforcer leurs compétences techniques sur son élaboration.

C'est ainsi que le Maire, avec l'appui technique du SRAT et de partenaire financier a organisé et réalisé des séances de formation théorique et pratique en vue de renforcer les capacités techniques des membres l'équipe technique.

Les thèmes de formations dispensés se rapportaient aux :

- concept, l'utilité et le processus d'élaboration du SAC
- notions générales sur le développement durable, l'aménagement du territoire, le changement climatique

- rôles de l'équipe technique dans le cadre de l'élaboration du SAC
- techniques et outils de collecte d'informations et de données, de sensibilisation et mobilisation des communautés
- cartographies participatives (lecture de carte, vérification et complémentation de données, mise en place de système de codage)
- zonage des vocations des terres
- réalisation de prospective
- normes sectorielles
- interprétation de l'état des lieux, l'identification des forces et faiblesses de la commune, l'identification des enjeux, la formulation de la vision de développement
- détermination des orientations futures
- préparation et la conduite d'atelier communal : élaboration de script, technique d'animation et de modération
- élaboration du scénario technique et consultation des membres du Comité régional d'Aménagement du Territoire ou CRAT dont la plupart font partie des techniciens des Services techniques déconcentrés au niveau de la Région et de techniciens des grands organismes nationaux intervenant au niveau de la région

Etape de communication et mobilisation des communautés

Cette étape consistait à réaliser des séances d'information et de communication pour sensibiliser et mobiliser les communautés des fokontany sur le SAC et le processus de son élaboration.

Elle se concrétisait à travers l'organisation d'AG au niveau des fokontany, durant lesquels les chefs de fokontany et les notables exposaient les notions générales sur le SAC, son utilité et les avantages qu'il apportera aux communautés, le processus de son élaboration et les formes de participation attendus de la communauté.

1.4.2. Phase d'élaboration proprement dit du SAC

Etape de collecte des données et de la cartographie participative

Cette étape se subdivise en deux sous – étapes dont celle de la collecte des données secondaires et les séances de cartographie participative.

La collecte des données secondaires a été effectuée par le Maire et l'équipe technique à travers des investigations bibliographiques auprès des autorités communales et les STD locaux (Education, santé, cantonnement des forêts, l'Arrondissement administratif). Ces données ont été étoffées par des enquêtes et interviews avec les responsables communaux, les responsables des STD locaux, des personnes ressources des organismes intervenants dans la commune.

Concernant la cartographie, la base de données initiale est constituée de la BD 100 de FTM, d'une copie du PLOF et des orthophotos du CRIF de Marovoay.

Le traitement et exploitation de ces données ont permis d'établir les pré-cartes nécessaires à la mise en œuvre des séances de cartographie participative.

En effet, des séances de cartographie et de diagnostic participatif ont été organisées au niveau de chaque Fokontany pour permettre à la population et aux communautés de vérifier les pré-cartes, de compléter les informations et éventuellement de les rectifier. Ces séances ont ainsi permis d'établir de manière plus précise les contextes et les réalités des fokontany.

La participation de la population à ces séances de cartographie participative s'est réalisée sous forme d'échanges en focus groupes selon les méthodes de l'approche spatiale et de

l'approche participative et itérative, avec l'aide des fiches de collecte de données pré établies et des pré-cartes.

Plusieurs thèmes ont été abordés et traités dont la toponymie, les orientations et repères, la population, la délimitation administrative, la situation foncière, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, l'occupation du sol, l'exploitation des ressources naturelles renouvelables, les potentialités agricoles, la forestière, les ressources halieutiques, le tourisme, les risques et catastrophes, les infrastructures de transport, les commerces et la communication, l'énergie, les mines le changement climatique, ..

En outre, durant la cartographie participative les communautés ont également établi le scénario local d'aménagement, à l'échelle de leur fokontany, dans une perspective de 15 ans. Aussi, après avoir reçu des explications sur les principes et critères de zonage de la part de l'équipe technique, les communautés se sont attelées à réfléchir, à concerter et à matérialiser sur une pré carte présentant l'occupation du sol actuelle, leur propositions pour les différentes utilisations des terres dont :

- Les zones d'habitat pour l'extension des villages et les équipements publics,
- Les zones pour l'agriculture locale incluant l'extension agricole et la localisation des infrastructures hydro agricoles
- Les zones de reboisement
- Les zones de pâturage et de savane à maintenir
- Les écosystèmes naturels à protéger, restaurer et valoriser de manière durable
- Les zones pour des investissements agricoles et miniers, touristiques ou d'autres intérêts particuliers, tels des sites culturels ou culturels.

Etape de pré-analyse et d'établissement de l'état des lieux

Cette étape est consacrée par l'équipe technique au nettoyage des informations et données collectées lors de l'étape précédente, de leur consolidation pour obtenir une représentation communale, de leur analyse et de l'établissement de la situation actuelle de la commune

Ainsi, cette étape a permis à l'équipe technique d'établir une première version de l'état des lieux de la commune et de définir les problématiques et les principaux enjeux, les objectifs sectoriels et les grandes orientations pour le développement et l'aménagement de la commune.

Etape de la mise en œuvre du premier atelier communal

Cette étape a été réalisé pour permettre aux représentants de tous les fokontany (5 à 6 représentants par fokontany) , à tous les responsables communaux, aux représentants des STD locaux et des organismes intervenants dans la commune de :

- valider l'état des lieux établi par l'équipe technique et les résultats du diagnostic territorial
- établir de manière participative les perspectives communales jusqu'en 2027 visant à satisfaire les besoins fondamentaux (en matière d'éducation, de santé, d'eau potable et d'autosuffisance alimentaire) de la population actuelle et de la génération future
- Formuler les enjeux et la vision communale pour 15 ans
- Débattre et valider les objectifs et les orientations stratégiques sectoriels présentés par l'équipe technique
- valider le scénario local d'aménagement de la commune

Etape de préparation de l'atelier CRAT

Il s'agissait pour l'équipe technique de préparer les outils techniques et les supports de communication nécessaires à la réalisation de l'atelier CRAT. Ainsi cette étape consistait surtout à l'élaboration du script de l'atelier, à la conception des présentations et à l'élaboration de leurs supports en Power Point ainsi qu'à la réalisation des séances de simulation du déroulement de l'atelier STD.

Par ailleurs l'ACRIF assurait l'élaboration de tous les supports cartographiques nécessaires

1.4.3. Phase de validation du SAC

Etape de consultation du CRAT et d'élaboration de scénario technique

Cette étape marque le début du processus de validation du SAC.

Sur proposition du Maire, la Région de Boeny a invité les membres du CRAT à un atelier de consultation pour qu'ils puissent se prononcer sur le scénario d'aménagement développé par les communautés locales et établir ensemble avec l'équipe technique un scénario technique.

Sous l'animation de l'équipe technique, l'atelier s'est déroulé en trois sous étapes de:

- validation de l'état des lieux de la commune, des résultats d'analyse diagnostic, des enjeux, des objectifs et orientations sectoriels définis
- vérification et analyse du scénario local d'aménagement établi par les communautés
- l'élaboration de scénario technique

En premier lieu, la sous-étape de validation consiste, aux représentants des STD d'émettre leurs critiques et recommandations sur l'état des lieux de la commune et les résultats d'analyse diagnostique établis, de se prononcer sur les enjeux, les objectifs et orientations sectoriels définis. Ils sont en effet indiqués à donner de tels avis compte tenu de leurs maîtrises des textes et normes qui régissent leurs secteurs respectifs ainsi que de leurs connaissances des programmes/projets sectoriels en cours ou en perspective.

En second lieu, ils ont procédé à une vérification et analyse systématique du scénario local d'aménagement en essayant d'y déceler les aspects à améliorer et à rectifier qui se rapportent, entre autres sur:

- le respect des principes bases et critères de zonage qui stipulent que toutes les zones sensibles (forêt, raphière et autres zones humides) sont vouées à la protection et à la gestion durable, qu'il faut maintenir à leur état actuel les aménagements existants, comme les périmètres agricoles et les zones d'habitation.
- le respect des techniques de zonage et l'observation de normes sectorielles en vigueur lors de leur établissement
- la cohérence des zonages effectués avec les objectifs et orientations sectoriels définis
- la considération des critères d'aménageabilités pour surmonter les contraintes physiques et optimiser l'utilisation des terres : les surfaces à forte pente (> 30%) sont laissées telles qu'elles comme pâturage, ou vouées à des reboisements les zones inondables ne doivent pas faire l'objet d'extension de zones habitées

En troisième lieu, les représentants du CRAT et l'équipe technique ont procédé ensemble, en travaux de groupe, à l'élaboration du scénario technique. Tout en respectant, autant que faire se peut, les aspirations des communautés locales, l'objectif consiste à établir un zonage de vocation des terres répondant aux principes et normes techniques en vigueur et en cohérence avec les objectifs et orientations sectoriels prédéfinis.

Enfin l'atelier est clôturé par une séance de consolidation et de validation par tous les participants du scénario technique élaboré.

Etape de l'atelier communal de validation du scénario d'aménagement

Dans cette étape, le Maire invite tous les participants du premier atelier communal à participer de nouveau à ce deuxième atelier afin de se concerter, de choisir et de valider le scénario d'aménagement de la commune.

En effet, après avoir été affiné conformément aux recommandations des STD, les deux scénarii d'aménagement ont été soumis aux choix des participants à l'atelier

Pour ce faire, les deux pré zonages ont été d'abord présentés et expliqués par l'équipe technique, surtout concernant les aspects où il y a eu des modifications notoires. Ensuite, les avantages et les inconvénients des deux scénarii de pré zonage ont été mis en exergue sur

SAC Marovoay Banlieue

la base des cartes de synthèse et à l'aide des tableaux présentant les surfaces affectées à chaque type de vocation.

Les participants ont été ensuite invités à débattre et à argumenter leur choix en travaux de groupe suivis de séance de restitution et de validation en plénière. C'est ainsi que le scénario technique d'aménagement améliorée par les STD a été choisi et validé.

L'atelier a été clôturé par une planification stratégique participative relative à la mise en oeuvre SAC.

Etape de consultation publique

Les cartes présentant le scénario d'aménagement de la commune ainsi que les tableaux des surfaces affectées à chaque type de vocation ont été affichés dans les fokontany pendant 15 jours.

Les objectifs étant d'informer et d'inciter les populations, notamment ceux qui n'ont pas participées aux différentes étapes du processus d'élaboration du SAC, à apporter leurs avis et préoccupations concernant le scénario d'aménagement établi.

Les chefs de fokontany se sont chargés du recueil de ces informations et leur transmission à l'équipe technique.

De leur part, les membres de l'équipe ont étudié et pris en considération ces remarques lors de la rédaction finale du SAC

Cette forme consultation a en outre permis d'assurer une meilleure appropriation du SAC par l'ensemble de la population de la commune.

Etape de rédaction

La commission de rédaction de l'équipe technique a entrepris la rédaction de la version Malagasy du SAC sur la base d'un canevas mis à leur disposition.

Etape de validation du Conseil communal

Sur demande du Maire de Marovoay Banlieue, une session extraordinaire a été convoquée par le Président du Conseil Communal le 12 juillet 2013, afin de valider le SAC élaboré. La délibération des membres de conseillers communaux portant adoption du SAC de Marovoay Banlieue matérialise la validation à l'unanimité du scénario d'aménagement proposé par le Maire et l'équipe technique.

Cette session extraordinaire a permis également aux conseillers d'exhorter l'exécutif à :

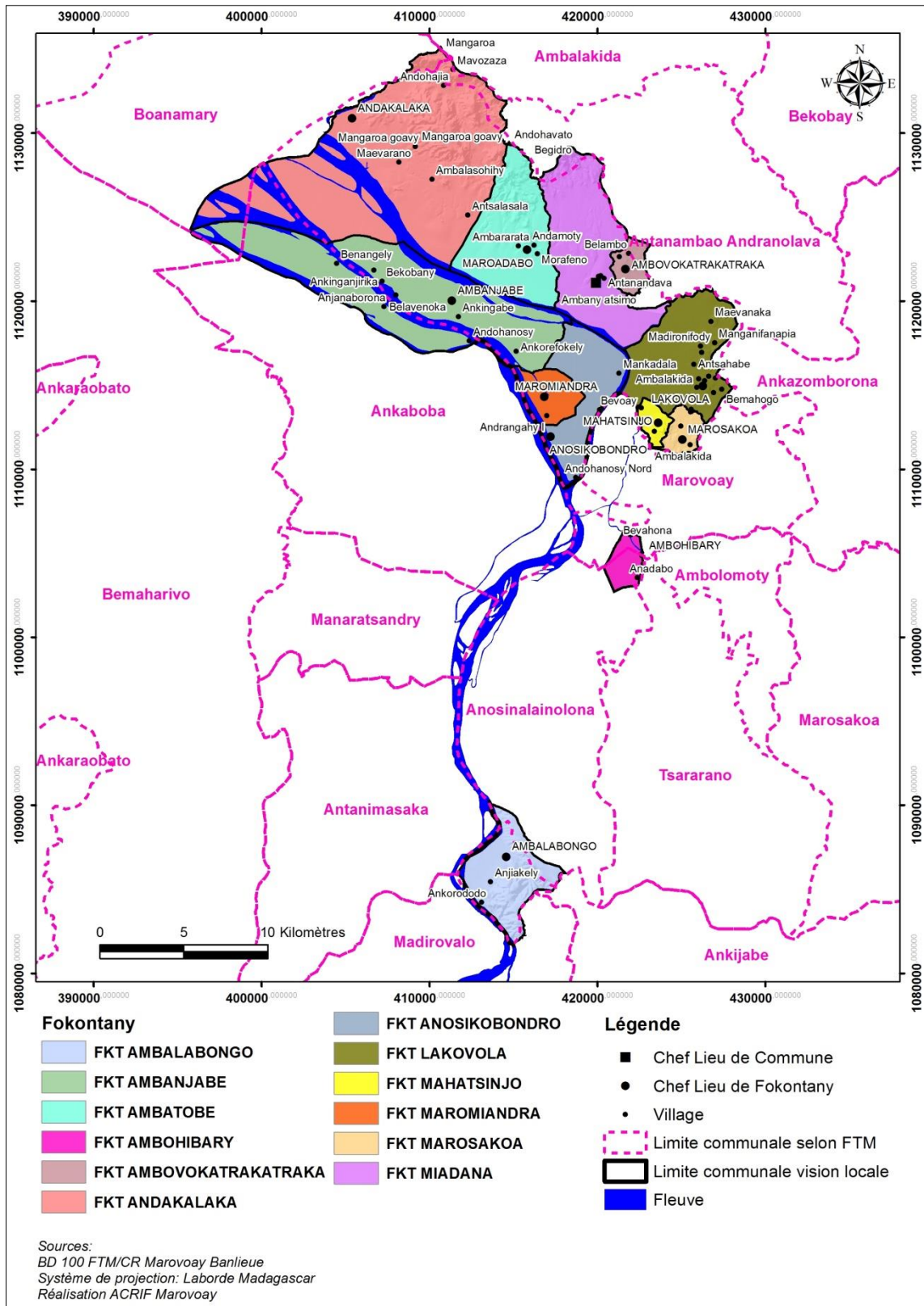
- Procéder à la démarche de validation du SAC auprès de toutes les instances supérieure au niveau régional et national afin de permettre à la commune d'avancer vers la mise en oeuvre du SAC et de faire le respecter avec le concours de l'État
- Considérer le SAC comme le cadre de référence de tous les processus de planifications et de prise de décisions relevant de la compétence communale, relatives à l'urbanisme, à l'habitat, à la gestion du capital foncier valorisé, à la gestion durable des ressources naturelles et à toute stratégie de développement social et économique ;

Démarrer la phase de mise en oeuvre du SAC en partenariat avec les STD et les PTF potentiels

II. ETAT DES LIEUX

2.1. Aspects territoriaux

Carte 1: Délimitation géographique et Division Administrative



2.1.1. Position géographique

La commune de Marovoay Banlieue fait partie des treize (13) communes qui forment le district de Marovoay de la région Boeny. Elle est située à 100 km de Mahajanga chef-lieu de Région. Elle est classée «commune rurale de deuxième catégorie» par l'administration.

La commune s'étend sur une superficie de 412 km², et son territoire est bordé:

- Au Nord-Ouest : par les communes de Belobaka et de Boanamary
- Au Sud-Ouest: par la commune de Manaratsandry (District d'Ambatoboeny),
- Au Sud : par la commune urbaine de Marovoay
- A l'Est : par la commune d'Ankazomborona
- Au Nord-Est : par la commune Antanambao Andranolava

La commune est composée de douze (12) fokontany repartis en 107 villages, dont deux fokontany (Ambalabongo et Ambohibary) sont séparés de l'ossature du territoire communal. A noter que ces deux fokontany sont officiellement inscrits dans la liste des fokontany de la commune de Marovoay banlieue selon le décret 2015-592.

2.1.2. Délimitations administratives

Limites administratives

Etant donné que le SAC s'applique sur l'ensemble du territoire de la commune, son élaboration nécessite ainsi la clarification des limites du territoire communal.

L'une des étapes de la phase préparatoire a consisté à déterminer les frontières du territoire de la commune de Marovoay Banlieue à l'aide de la carte BD 100 de la FTM et de la cartographie participative.

La carte BD 100 de la FTM a servi de référence pour cette opération de clarification.

En confrontant ainsi la perception locale lors de la cartographie participative avec la carte de la FTM, il a été constaté une discordance sur la limite du territoire communal dans la partie Sud-Ouest, au Nord-est et à l'Est.

Les problèmes de délimitation résident entre le fokontany Lakovola et la commune Ankazomborona; entre le fokontany Miadana et la commune Antanambao Andranolava ; et entre le fokontany Ambanjabe et la commune Ankaboka (surtout entre le secteur Anjanaborona du fokontany Nosibe de la commune d'Ankaboka).

Face à cette conjoncture, la commune de Marovoay banlieue n'a pas la compétence entière sur la fiscalité foncière, les ristournes, la migration et la protection de l'environnement.

Force est de mentionner que la commune rurale de Marovoay banlieue est membre de l'OPCI TFI Soamiray et qu'elle avait bénéficiée de l'appui du FDL.

La commune n'a pas de chef-lieu et son bureau, actuellement dans un piteux état, se trouve dans le fokontany Tsimahaiao de la CU de Marovoay.

Delimitation des fokontany

Comme chacun des fokontany de la commune constitue la base du développement de son territoire, la connaissance de leur limite permettra d'évaluer au mieux leurs potentialités et problématiques respectives.

Dans l'objectif d'obtenir une base concertée pour la cartographie, et de déterminer les superficies respectives des fokontany, des réunions pour la clarification des limites de

SAC Marovoay Banlieue

chaque fokontany ont été organisées, avec la participation de tous les chefs de fokontany accompagnés de notables de leurs localités, des représentants des villageois ainsi que de représentants du conseil communal.

Le tableau suivant présente le résultat de la réunion réalisée, ainsi que la confirmation apportée par la population lors des descentes dans les fokontany.

Fokontany	Superficie (Km²)
Mahatsinjo	3,9
Ambohibary	6,3
Anosikobondro	24,9
Ambanjabe	80,6
Ambatobe	45,4
Maromiandra	9,6
Miadana	44,3
Ambovokatrakatraka	6,0
Lakovola	35,3
Marosakoa	5,4
Andakalaka	126,4
Ambalabongo	24,0
Commune	412,1

Tableau 1: Superficie des fokontany selon le calcul SIG

A noter qu'un nouveau fokontany va s'ajouter aux douze existants. La procédure est actuellement en attente de la validation du District.

2.1.3. Historique de la commune

Marovoay banlieue était la capitale historique du sakalava Boeny où les reliques des « Ampanjaka » ont été entreposées dans le « doany de Marodoria ». Ce dernier fut et demeure le deuxième doany dans la région Région. Son ouverture précède celle de la doany principale sise à Majunga. Sa réputation a été affaiblie une fois que les reliques ont été transférées au niveau du doany de Mahajanga. Il est à noter que la culture royale demeure encore respectée dans le territoire communal.

Sur le plan administratif, à l'époque coloniale, Marovoay constituait une préfecture dont le chef-lieu était l'actuel Marovoay Ville. Le village de Mahatsinjo englobait encore les actuels fokontany de Lakovola et Marosakoa. Mais en raison de la proximité de son chef-lieu avec la ville de Marovoay, aucune infrastructure n'y fut installée. Le village de Miadana constituait un autre « pôle » administratif. Une école et un poste de santé y furent installés.

Cette disposition perdura pendant la première république

Au cours de la seconde république, le District de Marovoay II fût créé. Il incluait encore Antanambao Andranolava, Ankazomborona et Manaratsandry. Son chef-lieu fût installé sur le site de l'actuel bureau de la commune de Marovoay Banlieue, dans le territoire du district de Marovoay Ville. Le village de Miadana devint un fokontany, mais le poste de santé fut transformé en CSB II.

Lors de la troisième république, le grand District de Marovoay II fut démantelé en plusieurs communes incluses dans le district de Marovoay. L'ancien chef-lieu de district de Marovoay II

SAC Marovoay Banlieue

devint l'actuelle commune rurale de Marovoay Banlieue. Antanambao Andranolava, Ankazomborona, Manaratsandry devinrent des communes rurales à part entière. Le grand fokontany de Mahatsinjo fut démembré en trois fokontany, à savoir Mahatsinjo (ex chef-lieu de fokontany), Lakovola, et Marosakoa.

2.1.4. Evolution budgétaire

Les réalisations en matière budgétaire de la commune au titre de l'année 2014 comme suit:

Année	2014
Budget (Ar)	32 880 450
Réalisation (Compte administratif)	2 347 664
Taux de réalisation	7,14% dont 23,75% issu de la recette fiscale

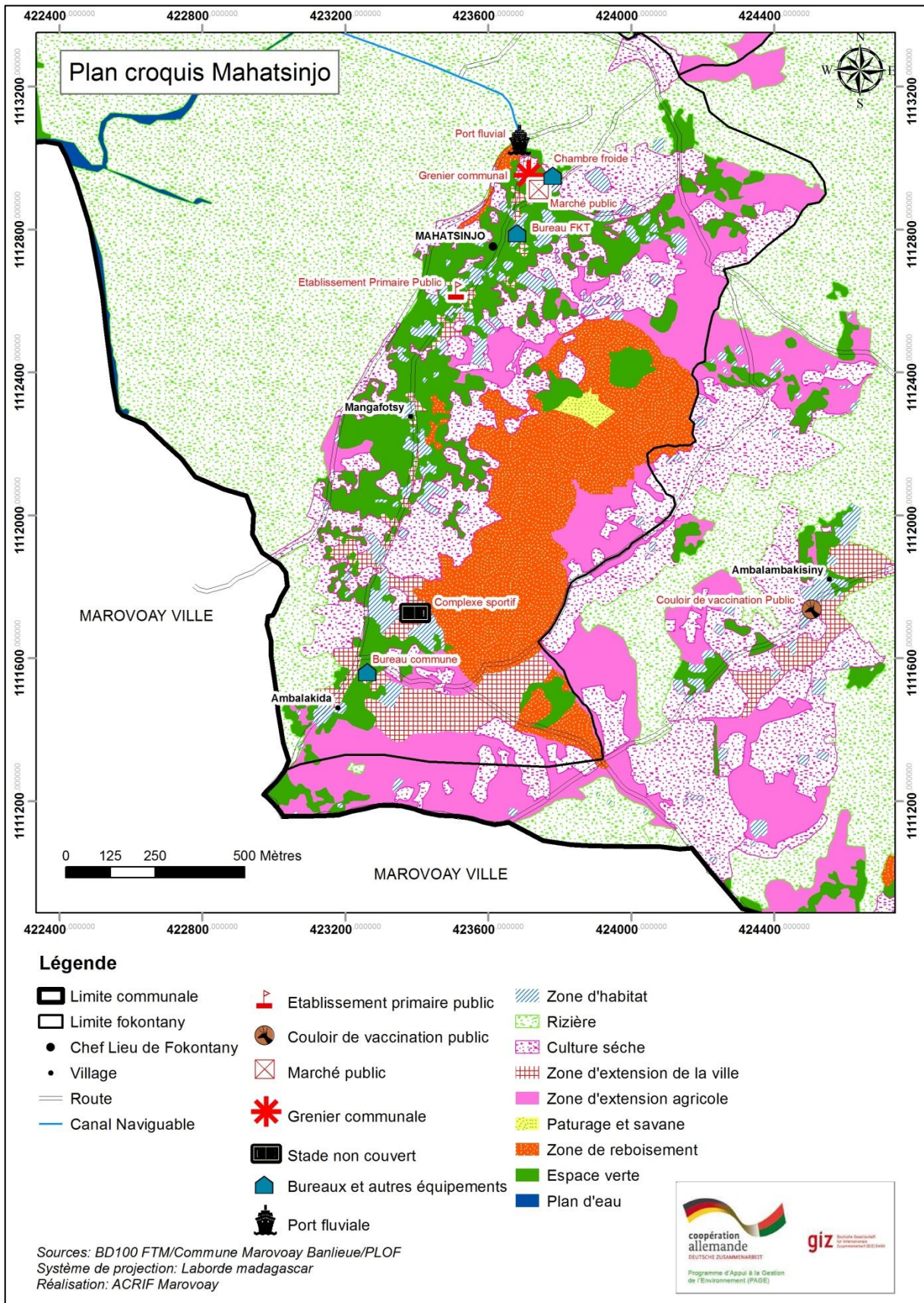
Tableau 2: Évolution des réalisations budgétaires de la commune

Etant donné l'état du bureau de la commune, et faute du système d'archivage, l'archive du budget était abimé par les intempéries et les rats au fur des années.

Par ailleurs, les ressources financières de la commune ne sont pas conformes au budget prévisionnel pour les raisons suivantes :

- L'impôt synthétique n'a été jamais pris en compte qu'en 2016
- Les droits perçus sur les IFT et IFPB se sont en baisse depuis 2010 à cause de la crise politique de 2009
- Les différents droits issus du prélèvement des ristournes sur les produits sortant de la commune via les transports fluviaux ou terrestres sont perçus par Marovoay ville.
- Certains droits et taxes ne sont pas prélevés
- Les subventions de l'état pour le fonctionnement, l'état civil et pour l'éducation (EPPE) sont suspendues
- Certaines recettes fiscales comme par exemple la redevance de l'implantation de pylône des réseaux téléphoniques ne sont pas encore perçues.

Carte 2: Village de Mahatsinjo, futur chef-lieu de la commune Marovoay banlieue 2015



2.1.5. Structure du territoire de la commune

Marovoay Banlieue est une grande commune de 40312,8 Ha, soit un peu plus de 403 Km², Les zones aménagées représentent 32% de la superficie du territoire et les zones non aménagées 68%.

La commune de Marovoay banlieue est formée de 107 villages et hameaux éparpillés dans 12 fokontany.

Aucun plan particulier ne régit pour le moment l'organisation du territoire communal.

D'une vue globale, la commune est divisée en deux portions suivant la longueur. Deux parmi les douze fokontany qui la composent dont Ambohibary et Ambalabongo sont totalement isolés de l'ossature du territoire communal.

La partie Nord de la commune se concentre vers Miadana. Dans l'ensemble, les villages y sont regroupés au niveau des chefs lieu de fokontany sauf pour Andakalaka et Ambatobe. Tandis que dans la partie Sud, les localités sont attirées par la commune de Marovoay ville sauf pour Ambanjabe et Anosikobondro où les villages longent le fleuve Betsiboka.

Par ailleurs, la commune est divisée naturellement en trois parties par le fleuve Betsiboka.

En outre, les traits suivants ont été constatés pour les zones d'habitat de la commune:

- Aucune structure d'organisation bien définie de l'habitation
- Absence de bloc sanitaire public et de source en eau potable
- Absence de lieu de décharges et d'électricité
- Les maisons sont construites en majorité avec des matériaux locaux et sont facilement ravagées lors d'un passage d'une intempérie

A rappeler que la commune ne possède pas de chef-lieu de commune.

Deux localités pouvant servir de moteurs de développement de l'ensemble de la commune

Mahatsinjo et Miadana constituent les deux localités pouvant servir de pôle de développement dans la commune.

➤ **Mahatsinjo:**

Mahatsinjo comptait 912 habitants en 2015. Cette localité est considérée la future destination de l'extension de l'habitation de la commune urbaine de Marovoay. En effet, les populations du fokontany d'Ambovomavo (CU marovoay) commencent à étendre leurs constructions le long de la route menant à Mahatsinjo. Elle dispose aussi d'une vaste étendue de zone pour l'implantation d'infrastructures et d'équipements diverses vu que les terrains demeurent en majorité à statut de propriété privée non-titré.

Non seulement, elle constitue un lieu de croisement des pistes en provenance de Marovoay, de Iakovola et de Marosakoa mais elle se trouve à 1 km du fleuve Bestiboka faisant d'elle un lieu de passage des gens qui font la traversée du fleuve.

Mahatsinjo est également bien placée pour être alimenté en électricité. En effet, l'extension du réseau électrique de la JIRAMA est déjà parvenue jusque dans le fokontany Ambovomavo (du côté de Marovoay ville).

La localité de Mahatsinjo abrite peu d'infrastructures communautaires :

- une EPP isolée à l'Est de la route
- un bureau de fokontany dépourvu de bloc sanitaire public et de lieu de décharges
- un puits isolé au Sud-Ouest

➤ **Miadana**

Situé dans la partie Nord de la commune, Miadana est la localité la plus peuplée, au nombre de 1 489 habitants en 2015. Miadana constitue la deuxième localité ayant une importance administrative et économique dans la commune en raison de :

- la présence des infrastructures communautaires (CSB II de Marovoay banlieue)
- le lieu de passage obligatoire des gens en provenance d'Andakalaka et d'Ambatobe pour aller à l'extérieur de la commune
- l'existence d'une vaste étendue de surface favorable aux installations d'infrastructures communautaires et de bureaux administratifs.

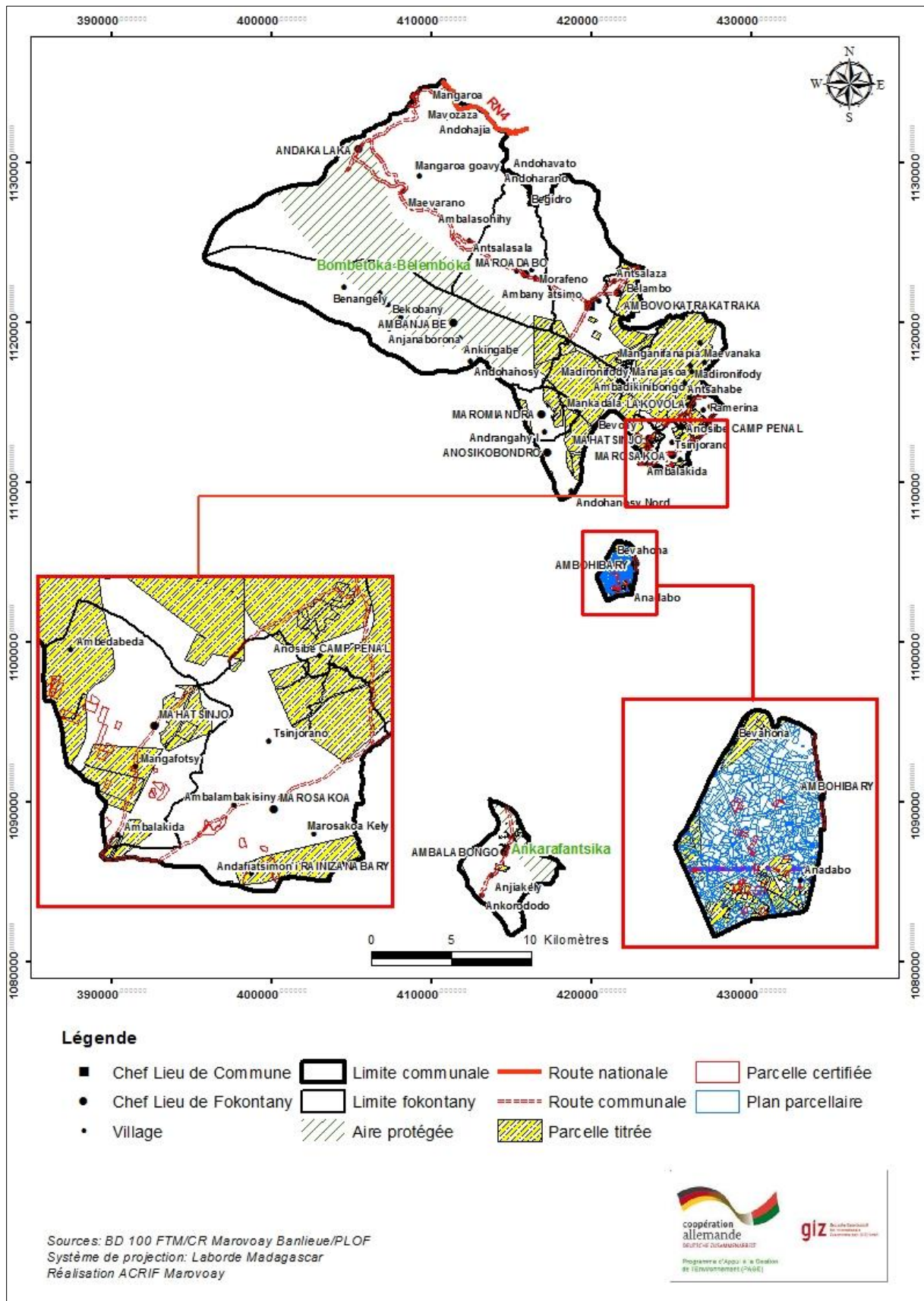
La localité de Miadana est composée de 8 hameaux dont la plupart des maisons bordent la route. Nombreux y sont les maisons faites en brique et avec du tôle comme toiture. Pourtant, les blocs sanitaires publics et le lieu de décharges font défauts.

La liste suivante présente les différentes infrastructures visibles et disponibles dans la commune de Marovoay banlieue :

- **le bureau de la commune et son annexe** à Tsimahajao (CU Marovoay): le bâtiment appartient au CISCO, et est en mauvais état rendant l'archivage des dossiers difficile. Le bureau est totalement inaccessible en période de pluie parce qu'elle se trouve embourber.
- **La station du FOFIFA à Antahialava** Miadana, d'une superficie de 180 Ha. Malgré son existence aucune collaboration n'a jamais entreprise.
- **Marché** : au nombre de deux. L'un se trouve à Miadana, en mauvais état, désordonné et dépourvu d'infrastructure et d'équipements et l'autre sis à Ambalabongo, se trouve dans la même situation que celui de Miadana.
- **Poste avancé de la gendarmerie** à Ambatobe : le bâtiment composé de deux salles, sans eau ni électricité, est en mauvais état. Aucun élément de la gendarmerie ne s'y loge.
- **Poste fixe de la gendarmerie** à Ambalabongo. Il s'agit d'un bâtiment de deux salles appartenant à un particulier. Du fait que la population locale ne parvient pas à payer sa contribution en nature pour subvenir aux besoins des gendarmes, aucun élément ne s'y trouve.
- **Pylône de réseau téléphonique d'Orange** à Mangaroa. Le lieu d'implantation de ce pylône fait actuellement l'objet de conflit avec la commune d'Antanambao Andranolava en raison de l'enjeu que représente la redevance d'implantation, assez consistante, que l'opérateur doit payer à la commune

Les autres localités ont presque la même situation, ne disposant pas de bureau de fokontany ni de bac à ordures ni de lieu de décharges ni d'électricité.

Carte 3: Situation Foncière 2015



2.1.6. Aspect foncier

Du point de vue foncier, le territoire de la commune de Marovoay banlieue se compose de :

- 0,13% de terrains certifiés soit 53,1 Ha
- 17,12% de terrains titrés soit 7 053,2 Ha
- 1,11% de terrains faisant l'objet de plan parcellaire soit 458,6Ha
- 23,81% soit 9 810,2 Ha à statut spécifique (aire protégée)
- 57,83% des PPNT (propriété privée non titrée) soit 23 828,2 Ha

Apparemment avec 0,13% de terrains certifiés il semble que la population locale n'est pas intéressée par l'immatriculation de leurs terres. En effet, beaucoup de terrains valorisés restent domaniaux. En réalité, le processus a été gelé jusqu'à nouvel ordre, suite au fait que des terrains titrés avaient fait l'objet de projets de certifications. La raison de cette confusion avancée par l'ACRIF a trait aux mauvaises qualités des images ortho photos.

Seule la quasi-totalité des rizières du fokontany d'Ambohibary a des statuts légaux : titres « coloniaux » ou cadastres. C'est le résultat d'une campagne de sécurisation foncière menée par le Service Provincial de l'agriculture dans les années 60 dans la plaine rizicole de Marovoay qui a intéressé surtout les migrants au contraire de Sakalava autochtones qui ne voyaient pas encore l'intérêt de légaliser leur accès ancestraux à la terre : les propriétaires des terrains titrés, qui sont pour la plupart, aux dires de la population, des non-résidents, adoptent le système de métayage comme système de mise en valeur de leurs terrains.

Par ailleurs, la population a manifesté le désir de restituer à l'Etat les terrains qui appartenaient aux colons à Mahatsinjo, Lakovola, afin qu'il puisse procéder au morcellement à travers la certification foncière.

Une grande partie du territoire communal est incluse dans l'aire protégée de Belemboka-Bombetoka géré actuellement par l'ONG DELC : les 30% de la superficie d'Andakalaka, 47% d'Ambanjabe et 15% d'Ambatobe.

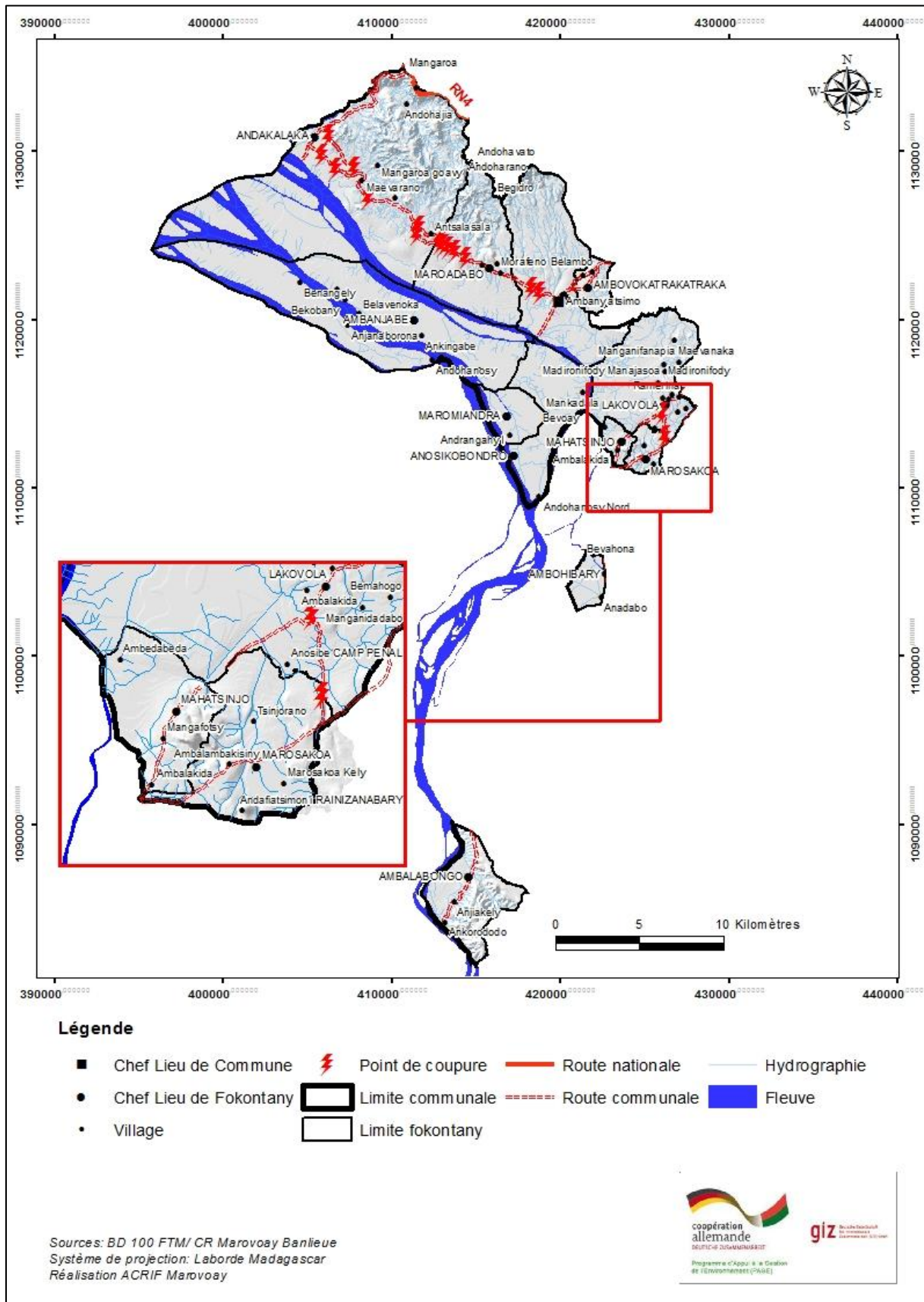
2.1.7. Habitat

Les constructions sont majoritairement réalisées en durs dans les chefs-lieux des fokontany. Elles affichent des styles plutôt modernes. Les habitants utilisent principalement des briques en terre ou en terre battue ou avec des écorces de raphia pour les murs, des feuilles de satrana ou de tôles pour les toitures, et de terre ou ciment pour le dallage.

Les maisons sont composées de deux pièces au maximum, sans étage. Mais à Anosikibondro, les locaux sont des maisons sur pilotis, faits avec des bois de mangroves pour atténuer les risques d'inondation. On y voit aussi des bâtiments d'habitation ou des bâtiments communautaires (Ecoles) construits sur des élévations artificielles de terrain.

Les habitats sont dépourvus de WC et de source d'eau, de bac à ordures. Les parcs à bétails sont établis séparément des maisons d'habitation mais non loin de celles-ci. Les cours ne sont pas individuelles mais communes à plusieurs ménages.

Carte 4: Circulation et transport 2015



2.1.8. Circulation et transports

A l'intérieur du territoire communal, les biens et les personnes empreintes des pistes en terre ou la voie fluviale pour circuler.

Transport terrestre :

Dans la partie Nord, la commune dispose de 30 Km de piste en terre carrossable pour relier Andakalaka, Ambatobe, Miadana, Ambovokatrakatraka et la Route Nationale 4. Cette route, qui est en mauvais état et est pourvue de plusieurs nids de poule, est coupée annuellement en période de pluie surtout au niveau des cours d'eau.

Dans la partie Est de la commune, un groupement de piste praticable en charrette et en voiture 4x4 long de 5km sert de voie de communication dont une piste reliant Mahatsinjo et Marosakoa à akovola, et une autre relie Lakovola vers la RN4 au Nord, et une autre piste qui n'est autre que la RN8 bis reliant Marosoka vers l'Est. A noter que toutes ces pistes sont en piteux état.

Pourtant, une autre piste en terre peut être accessible par les voitures reliant Mahatsinjo et Ambohibary en passant par Tsararano et Bepako-Betaramahamay (commune de tsararano) jusqu' à Ambalabongo.

La marche à pied constitue le seul moyen de circulation entre Mahatsinjo et Miadana.

La circulation par voie fluviale

En toute saison, le fleuve Betsiboka sert aux transports de biens et de passagers. Les circulations se réalisent par bacs ou par barques. Le transport paraît difficile en période de forte crue.

Le fleuve Betsiboka se divise longitudinalement en deux affluents par rapport à l'ossature de la commune.

- Le premier situé au Nord traversant six fokontany (Anosikobondro, Lakovola, Ambatobe, Miadana, Ambanjabe, Andakalaka).
- Le deuxième situé au Sud traversant Anosikobondro, Maromiandra, Ambanjabe et Andakalaka.

Le transport fluvial constitue le seul moyen de communication entre la ville de Marovoay ville et Ambanjabe, et entre Ambatobe et Andakalaka.

C'est encore ce transport par voie fluviale qui a poussé la population d'Analabongo à se détacher de la commune d'Anosinalainolona pour se joindre à la commune de Marovoay banlieue.

Trois lignes de transport existent pour ce type de transport.

- La ligne 1 : d'Ambalabongo à Marovoay : un bac à moteur assure la liaison de ces deux localités toute l'année dont le tarif est de 2.000Ar/passager. L'assurance, le cahier des charges, les guichets-hangar et la coopérative font défaut.
- La ligne 2 : reliant Andakalaka, Ambatobe, Anosikobondro, Marovoay
- La ligne 3 : reliant Ambanjabe, Maromiandra, Anosikobondro et marovoay. Le transport est assuré annuellement par une pirogue en acier sans moteur.

Communication :

La commune est couverte par les réseaux des trois opérateurs mobiles (Orange, Telma et Airtel). Le réseau Orange est le plus dominant grâce à l'installation d'un pylône au niveau de Mangaroa, celui de Telma reste défaillant. Le chargement des téléphones se fait à Marovoay ville à un prix de 500Ar par poste.

La commune capte à la fois la radio et télévision nationale (RNM et TVM) ainsi que de la radio locale à Marovoay (RFM ou radio Feon'i Marovoay).

2.1.9. Sécurité

Depuis 2000, le grand banditisme a connu une intensité croissante qui a atteint son pic en 2009 : les vols de bœufs frappent les grands fokontany comme Lakovola, les fokontany enclavés comme Andakalaka, les fokontany desservis par un réseau d'accès comme Mahatsinjo, ou encore Ambalabongo. Outre ces actes de banditisme « classiques », les attaques à mains armées et les assassinats commencent à voir le jour.

En 2015, les activités scolaires du troisième trimestre, à Lakovola ont été suspendues, car la population a dû fuir face aux menaces des malfaiteurs.

Les éléments de la Brigade de gendarmerie basée à Marovoay ville ne parviennent pas à couvrir l'ensemble du territoire. Le poste avancé d'Ambatobe reste inoccupé à cause de l'état rudimentaire de l'infrastructure et de l'incapacité du fokonolona à contribuer à l'accueil logistique des forces de sécurité.

Le commissariat de police de district peut en principe être saisi de toute affaire de banditisme survenant dans son territoire de juridiction, mais la population n'y recourt pas étant donné qu'elle doit supporter tous les efforts logistiques que la démarche provoque.

Actuellement, les autorités en charge de la sécurité estiment que le ratio est de un élément de sécurité pour 3000 habitants. Cet effectif est loin d'être suffisant pour assurer la sécurité de 14 170 habitants (en 2015) dans une superficie de 412 km².

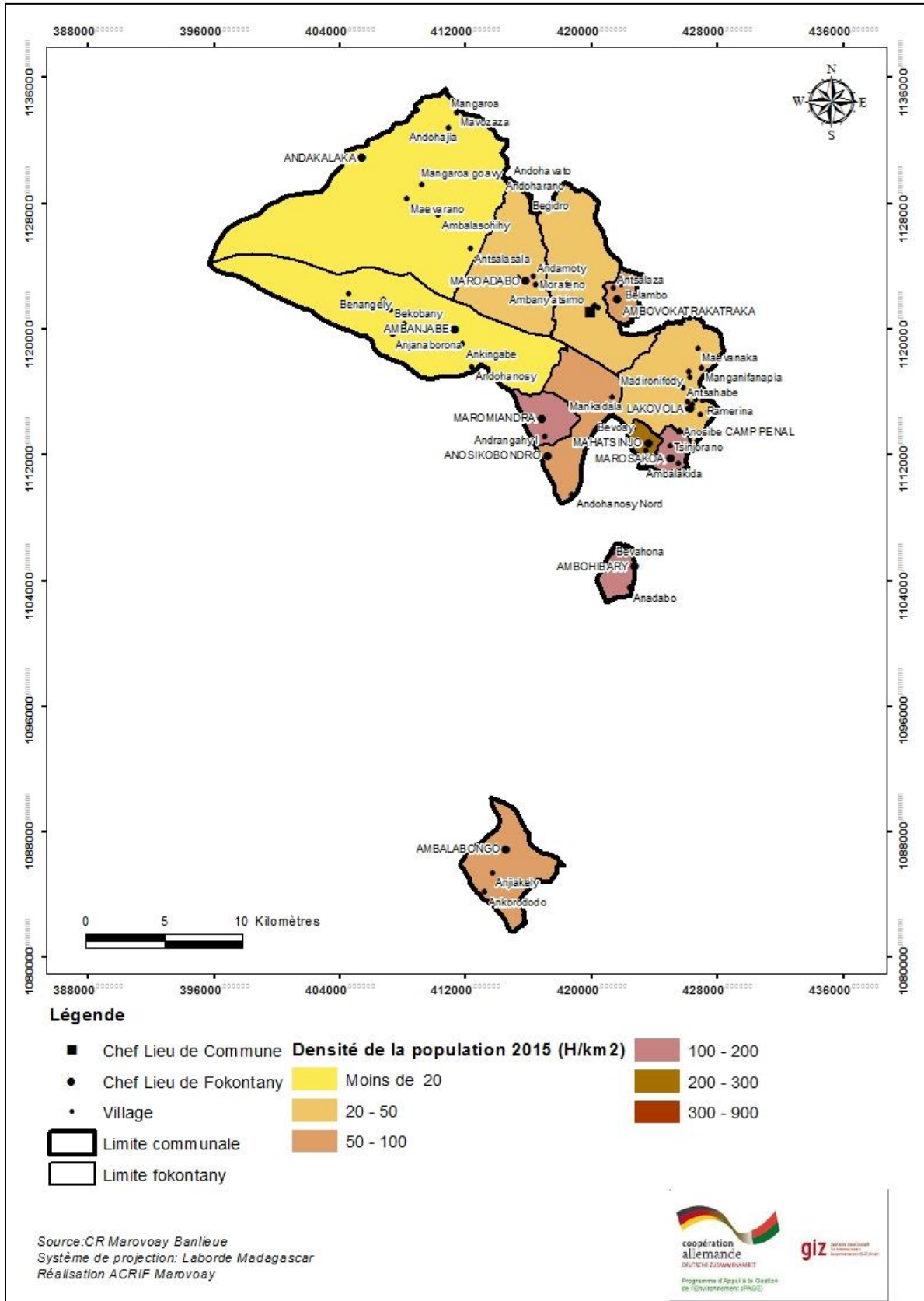
Face à ce problème d'insécurité, la commune en collaborant avec le district de Besalampy avait mise en place en 2011 le "Dinan'ny fandriampahalemana".

Sans la responsabilisation des organisations de défenses villageoises, et sans la collaboration étroite avec les autorités, le problème d'insécurité ambiant aussi bien au niveau du District qu'avec les territoires environnant ne pourraient être résolu.

Actuellement, le dispositif de terrain de la gendarmerie est en train d'être réétudié, la mise à jour du dina inter fokontany est en cours, mais doit passer par l'homologation avant de pouvoir être appliqué.

2.2. Aspect démographiques et sociaux

Carte 5: Population 2015



2.2.1. Population

Le recensement réalisé par la commune pour l'année 2015 a indiqué la présence de 14 170 habitants sur le territoire communal, avec une densité de 34 habitants au km².

En analysant la carte sur la répartition spatiale de la population, il a été constaté que la population se répartit de manière inégale sur le territoire communal. La population se concentre dans les localités proches de Marovoay ville. En effet, le fokontany Mahatsinjo représente le territoire le plus peuplé, avec une densité de 236 habitants au Km². Par contre, celui d'Andakalaka possède la densité de population la plus faible de l'ordre de 10 au Km².

En matière de répartition ethnique, la population de la commune se caractérise par la diversité des leurs origines ethniques : Sakalava, Betsirebaka, Betsileo, Merina, Antandroy, Tsimihety, Sihanaka, Betsimisaraka.

Le tableau suivant présente les détails de la répartition géographique de la population:

Fokontany	Nombre de population en 2015	Densité au Km²
Mahatsinjo	912	236,6
Ambohibary	904	142,5
Marosakoa	749	137,9
Maromiandra	1 219	127,6
Anosikobondro	2 073	83,4
Ambovokatrakatraka	450	75,3
Ambalabongo	1 584	65,9
Lakovola	1 322	37,4
Miadana	1 489	33,6
Ambanjabe	1 394	17,3
Ambatobe	724	15,9
Andakalaka	1 350	10,7
Total Commune	14 170	34,4

Tableau 3: Répartition géographique et densité de la population

Mouvements migratoires :

La commune de Marovoay Banlieue est connue pour avoir toujours été une terre de migration. La présence de toutes les ethnies sur son territoire en témoigne. Deux types de flux migratoire existent dans le territoire communal.

- *Migration externe* : exercée par les personnes qui souhaitent s'installer définitivement (ceux qui vont faire la commercialisation à Marovoay ville et les personnels de santé ou de l'éducation) ou par les personnes en passage temporaire particulièrement pour le cas d'Ambanjabe (ce sont des exploitants œuvrant dans les secteurs pêche ou forêts ou agricole, les élèves de retour des vacances, etc.). Ce sont également les habitants qui vont quitter définitivement la commune ou ceux qui partent provisoirement pour des raisons personnels (partir en vacance, les opérateurs de la pêche pendant la fermeture de la pêche, etc.)

SAC Marovoay Banlieue

- *Migration interne* : ce type de migration est pratiqué par les agriculteurs pendant la période de travail des champs pendant laquelle ils se déplacent pour s'installer dans leurs champs et par les exploitants forestiers ou les exploitants du secteur pêche.

La commune ne dispose pas de données statistiques relatives à ce phénomène de migration.

Vie associative :

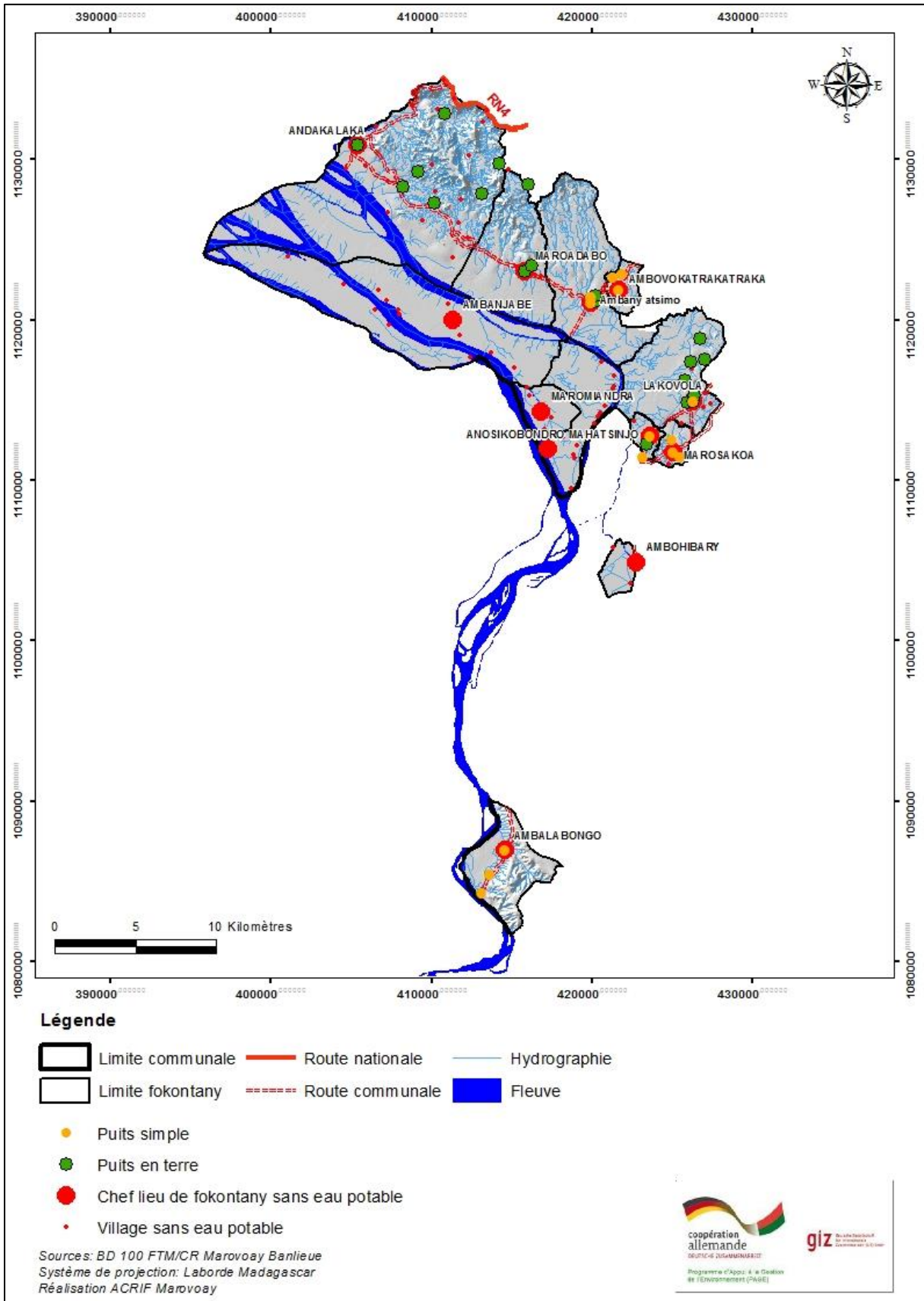
Plusieurs associations sont actives sur tout le territoire de la commune. Certaines sont créées officiellement et s'œuvrent dans le :

- Secteur environnement : L'ONG DELC (gestionnaire de l'aire protégée), ONG Mazava (appui à la protection de l'environnement), Coalition des Paysans de Madagascar, VOI Ambanjabe (gestionnaire d'une partie de ressources naturelles)
- Secteur agricole : ex-PSDR (non fonctionnelle), Association des usagers de l'eau (AUE), Association FTFM GCV à Marosakoa
- Secteur pêche : Coopérative des pêcheurs : Marovavia et FITAFA toutes deux siégeant à Anosikobondro et qui regroupe six associations de pêcheurs
- Secteur social : croix rouge malagasy (deux représentants par fokontany), FAFI (ex-FRAM), Eglise (FLM et les sectes)
- Secteur Tourisme : Association Marovoay Tours (membre de l'Office Régional du Tourisme du Boeny) siégeant à Marovoay Ville mais intervenant dans Marovoay Banlieue

D'autres organisations sociales, existent de façon purement informelle, à savoir :

- Associations des marchands ambulants : mobilisées lors du rapatriement d'un défunt. Chaque grande ethnie de migrants a son association : Merina, Betsileo, Betsirebaka, excepté les Antandroy (qui ne sont pas des commerçants).
- Association qui gère les « doany »
- Comité local de la sécurité (Komitin'ny fandriam-pahalemana)

Carte 6: Accès à l'eau potable 2015



2.2.2. Accès à l'eau potable

Tous les fokontany de la commune de Marovoay banlieue ne disposent d'aucun point d'eau aux normes. Le taux d'accès à l'eau potable est donc de 0% : la population consomme de l'eau non potable.

L'approvisionnement en eau potable constitue ainsi un défi majeur pour la commune.

Par ailleurs, la défécation à l'air libre persiste dans l'ensemble du territoire communal entraînant la prolifération des maladies diarrhéiques.

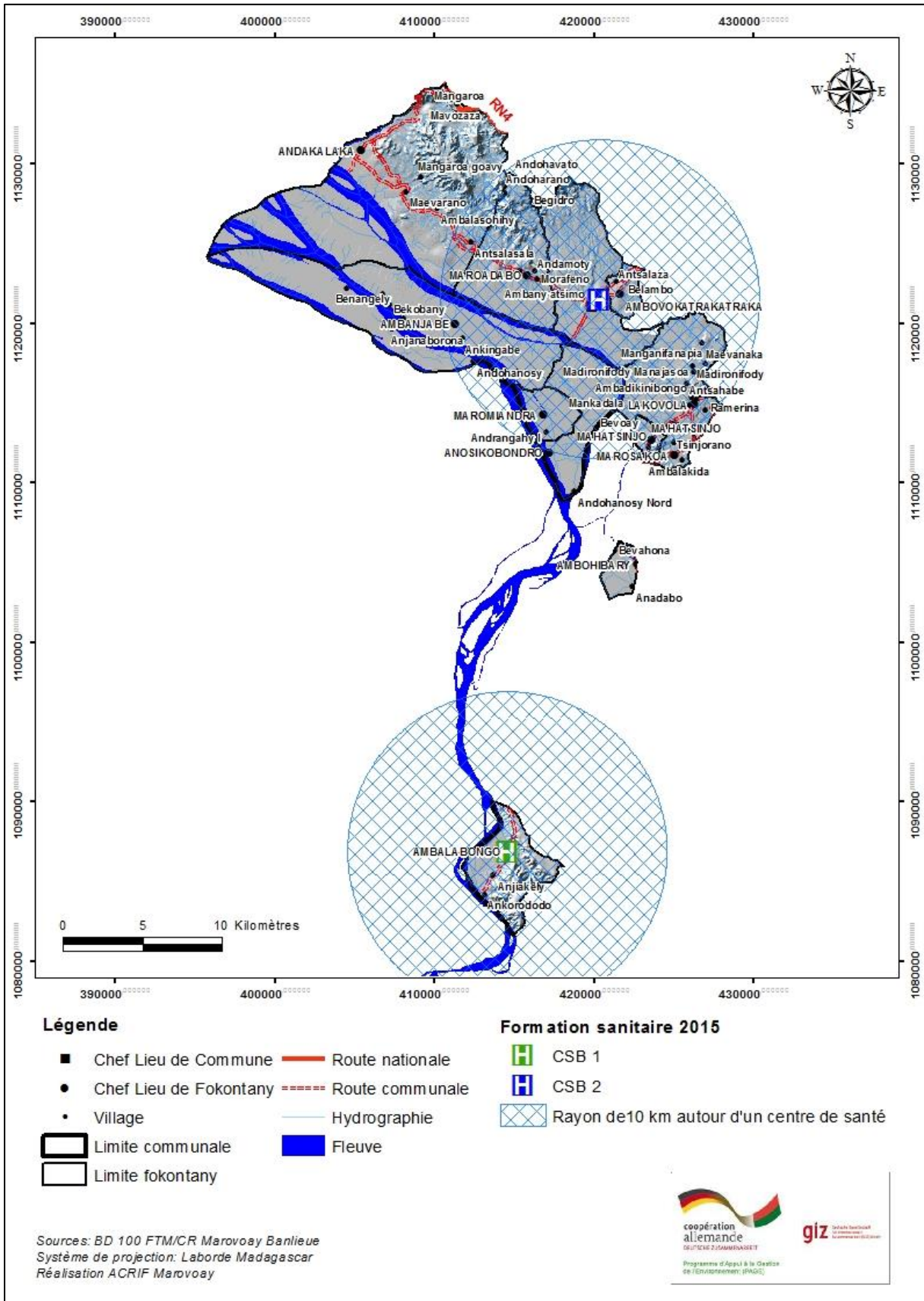
Le tableau suivant résume la répartition des puits dans la commune:

Fokontany	Nombre population	Nombre de puits aux normes	Nombre de puits ne répondant pas aux normes	Nombre de population desservie	Taux de desserte
Ambalabongo	1 584	-	4	-	0
Ambanjabe	1 394	-	-	-	0
Ambatobe	724	-	5	-	0
Ambohibary	904	-	-	-	0
Ambovokatrakatraka	450	-	2	-	0
dakalaka	1 350	-	3	-	0
Anosikobondro	2 073	-	-	-	0
Lakovola	1 322	-	8	-	0
Mahatsinjo	912	-	3	-	0
Maromiandra	1 219	-	-	-	0
Marosakoa	749	-	1	-	0
Miadana	1 489	-	2	-	0
Total Commune	14 170	-	22	-	0

Tableau 4: Répartition des points d'eau d'après cartographie participative

SAC Marovoay Banlieue

Carte 7: Accès à la Santé 2015



2.2.3. Accès à la santé publique

Les informations recueillies auprès des responsables de santé au niveau de la commune ont indiqué que le paludisme, la bilharziose et les maladies diarrhéiques constituent les pathologies dominantes dans la commune de Marovoay banlieue.

La commune de Marovoay Banlieue dispose en tout de :

- Un (01) CSB II à Miadana
- Un (01) CSB I à Ambalabongo

Les populations dans la partie Sud de la commune (Ambanjabe, Marosakoa, Maromiandra, Anosikobondro, Lakovola, Ambohivary, Mahatsinjo) vont à Marovoay pour se soigner en se servant du transport fluvial. En période de pluie, le déplacement est très risqué car il dépend du mouvement de l'eau de Betsiboka.

D'ailleurs, l'accès des populations d'Andakalaka à la formation sanitaire sise à Miadana semble très difficile à cause du mauvais état de la piste.

Dans l'ensemble du territoire, il y a une tendance très marquée au recours aux tradipraticiens en cas de maladies et auprès des matrones pour les accouchements.

✓ Le CSB II à Miadana

Le centre est un bâtiment en dur, non clôturé, composé de neuf (07) pièces dont: une salle de consultation, trois salles pour les malades, une salle d'accouchement, une salle de contrôle prénatale et une salle de pharmacie. Le centre ne dispose pas de sanitaire, de salle pour les accompagnateurs des malades, ni de salle pour les accompagnateurs de malade ni d'électricité.

Ce centre ne parvient pas à satisfaire les besoins des populations vivant dans la partie Sud d'Andakalaka et la partie Ouest d'Ambanjabe vu leurs éloignements.

✓ Le CSB I à Ambalabongo

Etant clôturés, le CSB I comporte cinq salles dont : une pour l'accouchement, une salle de consultation, une salle de pharmacie, une salle pour le contrôle prénatale, une salle pour les malades. Il est équipé d'un panneau solaire, d'un puits aux normes.

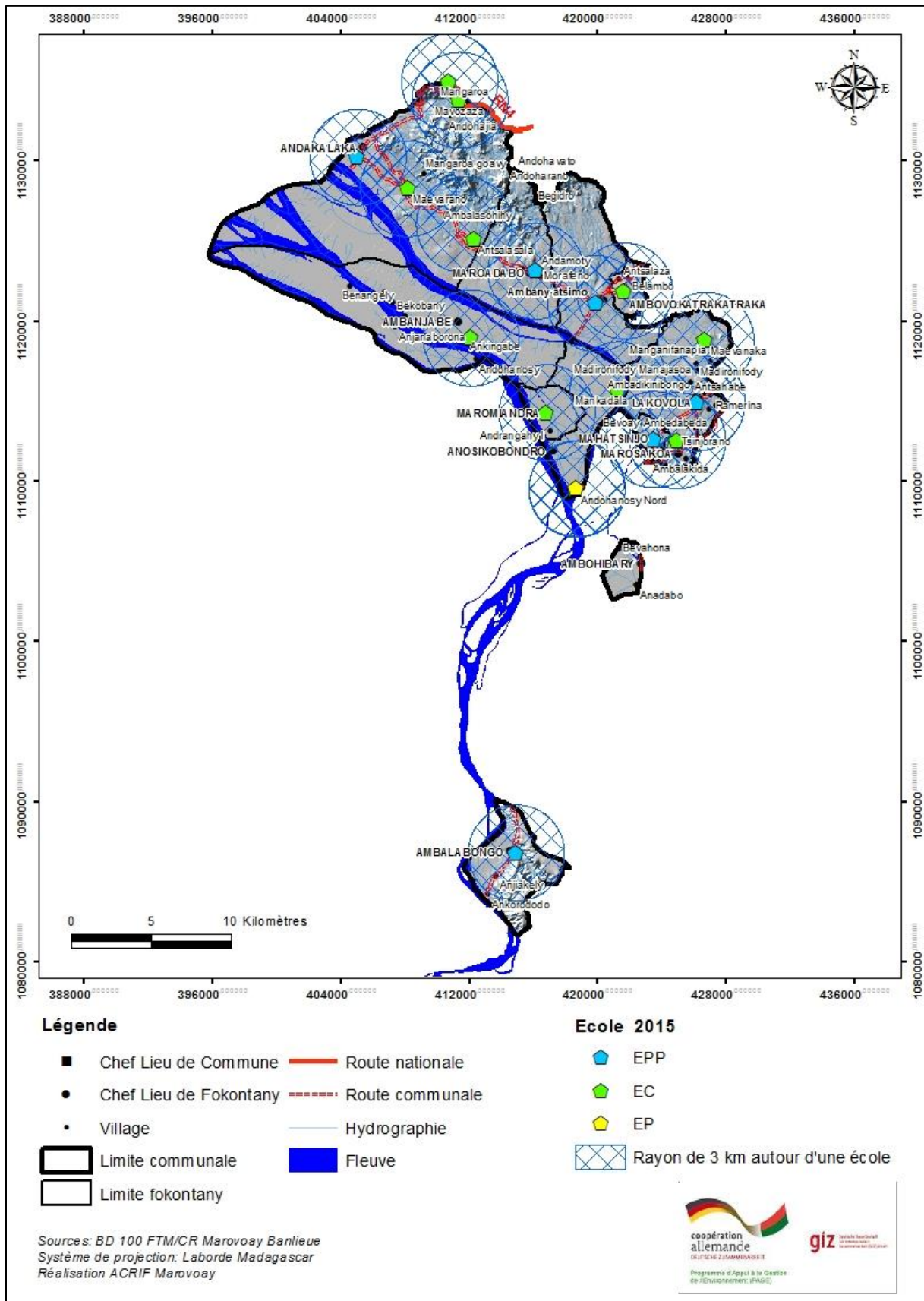
Le personnel et les infrastructures intégrés dans les formations sanitaires publiques sont présentés dans le tableau suivant :

Formations sanitaires	Médecin	Sages femmes	Aides soignants	Maternités	Salle de consultation	Dentisterie	Dépôt de médicaments
CSB II Miadana	01	01	0	01	01	0	01
CSB I Ambalabongo	0	0	01	01	01	0	01

Tableau 5: Formations sanitaires, infrastructures intégrées et personnel selon la commune

D'après le tableau, avec une population totale au nombre de 14 170, la commune dépasse les normes du ministère de la santé publique qui prévoit 1 médecin et 1 CSB II pour 10 000 habitants.

Carte 8: Accès à l'Education 2015



2.2.4. Accès à l'éducation

Sur un effectif d'enfants scolarisables de 3 585, les établissements d'enseignement ouverts dans la commune de Marovoay banlieue n'ont accueilli que 1 676 enfants pour l'année 2015. Le taux de scolarisation est ainsi de 47% dans la commune de Marovoay banlieue. Le fokontany Andakalaka enregistre le plus élevé taux de scolarisation soit 97% tandis que le fokontany Anosikobondro présente le plus faible avec un taux de 27%. En plus de ce faible taux de scolarisation, l'abandon scolaire temporaire (pour cause de migration saisonnière des parents) ou définitif (pour cause d'éloignement de l'école par rapport à la localité, ou de cherté des frais de scolarisation notamment les prises en charges des maîtres FRAM), s'observent.

Par ailleurs, les habitants signalent des lacunes dans la qualité de l'enseignement dispensé par les maîtres FRAM ou encore l'insuffisance d'effectif des enseignants. Ils sont aussi conscients de la précarité de la situation matérielle de ces instituteurs.

Le nombre de salle de classes ouvertes dans la commune atteint le chiffre de 37 dont 24 sont aux normes et 23 en mauvais état. Et 44 enseignants, à statut multigrade, assurent l'éducation des enfants de la commune. Le CEG fait défaut dans la commune.

Tous les établissements scolaires sont confrontés au problème d'insuffisance logistiques (table, banc, armoire, etc.)

Le tableau suivant présente la situation de l'éducation fondamentale dans la commune de Marovoay banlieue.

Fokontany	Nombre d'enfants scolarisables 2015	Nombre d'enfants scolarisés	Taux de scolarisation	Nombre de salles aux normes	Nombre de salle hors norme	Effectif enseignant	Elèves/salle	Elèves/enseignant
Ambalabongo	401	152	38	4	0	3	38	50,7
Ambanjabe	353	76	22	0	3	2	25,3	38
Ambatobe	183	75	41	0	2	2	37,5	37,5
Ambohibary	229	0	0	0	0	0	0	0
Ambovokatrakatra	114	85	75	0	2	2	42,5	42,5
Andakalaka	342	333	97	0	5	8	66,6	41,6
Anosikobondro	524	142	27	0	3	5	47,3	28,4
Lakovola	334	185	55	3	2	8	37	23,1
Mahatsinjo	231	113	49	2	0	4	56,5	28,3
Maromiandra	308	110	36	0	1	2	110	55
Marosakoa	189	103	54	0	2	3	51,5	34,3
Miadana	377	302	80	5	3	5	37,75	60,4
Total Commune	3 585	1 676	47%	14	23	44	52	49

Tableau 6: Récapitulatif de la situation de l'éducation fondamentale selon ZAP Marovoay

SAC Marovoay Banlieue

Le tableau indique que le fokontany d'Ambohibary possède un taux de scolarisation nul car les enfants vont à Marovoay ville pour étudier. Seuls quatre fokontany possèdent des salles de classe aux normes et en bon état : Ambalabongo, Lakovola, Mahatsinjo et Miadana.

Les normes « ratio élèves par maître » posées par le ministère sont respectées avec une moyenne de 49 élèves par enseignant pour la commune au lieu de 50. Pour les ratios élève/salle, la norme édictée par le ministère de l'enseignement est de 50 élèves par salle, pour la commune le ratio atteint en moyenne 52, ce qui ne s'éloigne pas de la norme.

2.2.5. Accès à l'aliment de base

Le riz constitue l'aliment de base de la population de la commune de Marovoay Banlieue. Or la commune dispose 11 134,8 Ha de rizière, avec un rendement moyen de 2T/Ha et une production en riz blanc estimée à 14 475,3 T (avec un taux de transformation du paddy en riz blanc de 65%).

Le tableau ci-après montre en détail la production et les besoins en riz de chaque fokontany.

Fokontany	MAHATSINJO	AMBOHIBARY	ANOSIKOBONDRO	AMBANIABE	AMBATOBE	MAROMIANDRA	MIADANA	AMBOVOKATRA KATRAKA	LAKOVOLA	MAROSAKOA	ANDAKALAKA	AMBALABONGO	COMMUNE
Population 2015	912,0	904,0	2 073,0	1 394,0	724,0	1 219,0	1 489,0	450,0	1 322,0	749,0	1 350,0	1 584,0	14 170,0
Besoins en riz blanc (138Kg/pers) [t]	125,9	124,8	286,1	192,4	99,9	168,2	205,5	62,1	182,4	103,4	186,3	218,6	1 955,5
Surface rizières [Ha]	233,6	612,5	1 278,4	1 739,4	840,9	466,3	1 845,2	285,0	2 599,9	306,6	610,8	316,2	11 134,8
Production en riz blanc (65%*2T/Ha) [t]	303,7	796,3	1 662,0	2 261,3	1 093,2	606,2	2 398,8	370,5	3 379,9	398,6	794,0	411,0	14 475,3
Surplus/Besoins [t]	177,8	671,5	1 375,9	2 068,9	993,2	438,0	2 193,3	308,4	3 197,4	295,2	607,7	192,4	12 519,8

Tableau 7: Comparaison des productions et des besoins en riz blanc (calcul SIG)

En se référant au résultat de l'étude menée par le Ministère de l'Agriculture indiquant qu'un Malgache consomme en moyenne 138 Kg de riz blanc par an, la commune dispose au prime abord d'un excédent de 12 519 Tonnes. Mais si on tient compte du système de métayage dont on ne connaît pourtant pas l'importance (mais qui implique un prélèvement de 50% de la production par le propriétaire terrien au détriment du producteur), on est obligé de nuancer ce chiffre, quoique pour le moment, l'insuffisance alimentaire au plan quantitatif semble ne pas constituer un problème.

Sept (07) fokontany ne sont plus dans la possibilité d'étendre leur zone de culture jusqu'en 2030. Il s'agit des fokontany de Mahatsinjo, Ambohibary, Maromiandra, Ambovokatrakatraka, Marosakoa et Andakalaka, alors que les cinq fokontany restants ont cette possibilité

SAC Marovoay Banlieue

L'extension, et non pas, l'intensification agricole reste pour le moment le moyen d'accéder à du surplus de production

Toutefois, il faut remarquer que 5 fokontany de la commune n'ont plus d'espace disponible pour l'extension des zones de cultures sauf dans les zones forestières ce qui implique un risque de dégradation des ressources naturelles. Ainsi, doit –on envisager de promouvoir l'amélioration des techniques culturales ?

2.3. Aspects physiques et environnementaux

ASPECTS PHYSIQUES

2.3.1. Le climat

La commune de Marovoay banlieue appartient au domaine du climat tropical chaud marqué par la présence de deux saisons bien distinctes :

- Une saison pluvieuse (asara) allant du mois d'octobre à avril
- Une saison sèche (maintany) allant du mois de mai à septembre

La température dans la commune oscille entre 27 et 33° C.

La commune connaît, par ailleurs, deux types de vents dominants :

- Le « varatraza » qui soufflé entre les mois de mai à octobre
- Le « talio » qui soufflé entre les mois de novembre à avril.

2.3.2. Le changement climatique

En termes d'évènement climatiques, plusieurs cyclones ont déjà frappés la commune du côté d'Anosikobondro (en 1984, 1991, 2004) et du côté de Iakovola (en 2015). Andakalaka, Mahatsinjo et Ambatobe ont été aussi frappés en 1984 durant lesquels le taux de ravage des villages a atteint plus de 80%, et les animaux domestiques ont été également victimes.

Le phénomène d'inondation touche fréquemment la commune, particulièrement à Ambohibary, Andakalaka et à Ambanjabe surtout pendant la saison de pluie.

Depuis quelques années, la population a remarqué un certain changement du climat local :

- Une arrivée tardive de la saison des pluies avec un raccourcissement de la période (de décembre à février actuellement, alors qu'auparavant elle était de novembre à mars), ainsi que l'augmentation de son intensité (orage violent et dru, mais assez bref)
- Les rafales de vents produits par les cyclones sont devenues également plus violentes
- Durant la saison pluvieuse, la température semble être devenue plus chaude, et l'atmosphère plus sèche.

Ces changements ont eu des impacts sur le milieu naturel :

- Lors des saisons de pluies : Des crues violentes et rapides qui entraînent des érosions importantes sur les versants ainsi que des ensablements et des inondations dans les plaines.
- Lors des saisons sèches :
 - o tarissement des points et étendues d'eau, assèchement des rizières et des cours d'eau.
 - o Montée précoce des eaux salées au mois d'août (alors qu'auparavant, cette montée ne se produisait qu'entre septembre et octobre)

Ils ont aussi entraîné des modifications dans les activités agricoles

- Réaménagement du calendrier cultural, notamment pour la riziculture pluviale

SAC Marovoay Banlieue

- Durée de travail aux champs écourtée à cause de la chaleur : entrée vers cinq heures, voire quatre heures du matin et départ des champs plus précoce, vers douze heures, au plus tard (alors qu'auparavant, l'on ne cessait de travailler que vers quatorze heures au plus tôt) : bien que non recoupée lors des différents entretiens et rencontres, il est à présager que cette modification des horaires de travail a un impact sur la productivité de la main d'œuvre agricole. En tout cas, on relève que les exploitants privilégient plus, actuellement la main d'œuvre familiale au détriment de la main d'œuvre salariée.

D'autres impacts du changement climatique s'observent sur l'agriculture :

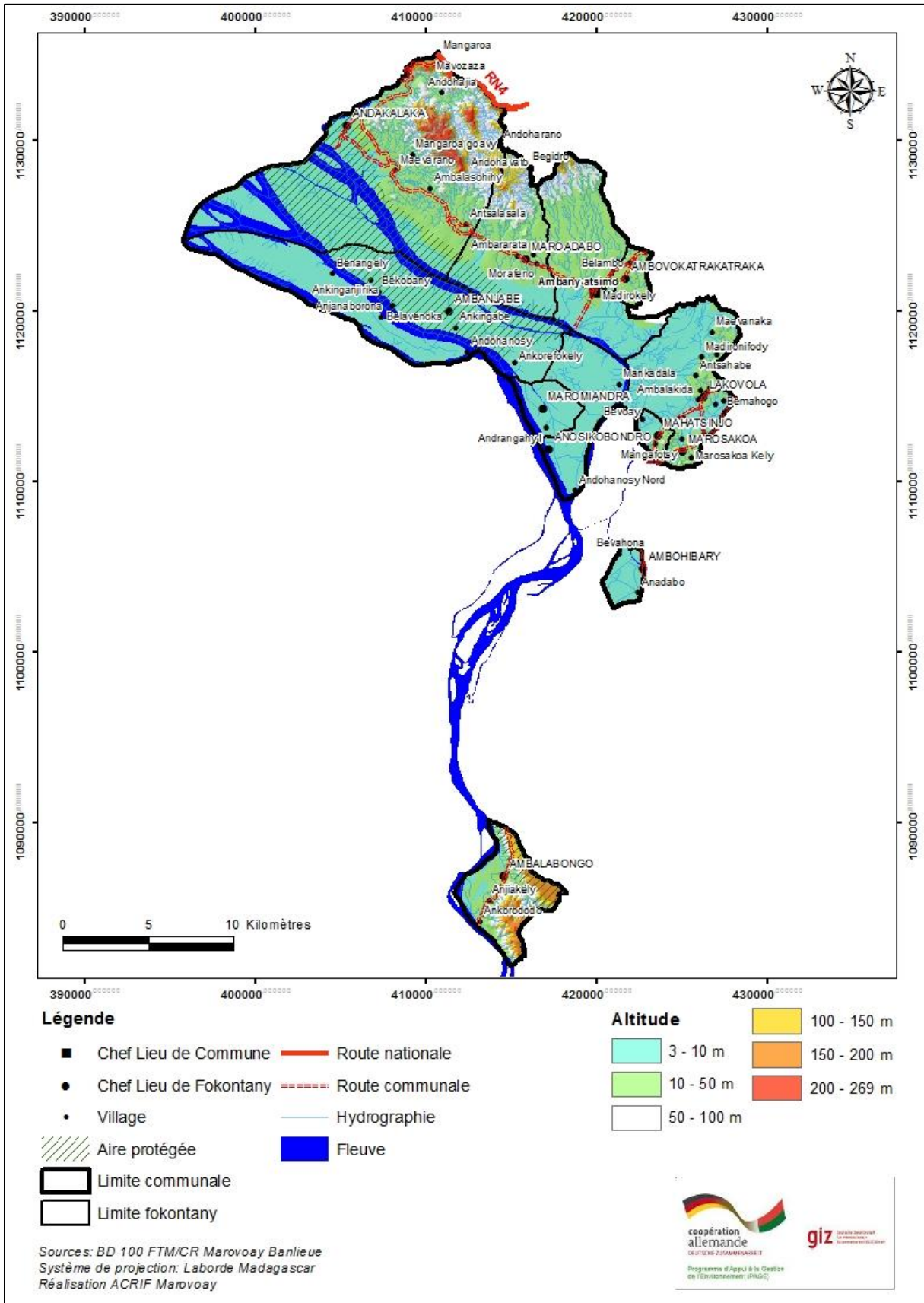
- Dégradation de la qualité de sol des tanety à cause de l'érosion de la couche arable et ensablement des rizières.
- Prolifération des insectes ravageurs de cultures qui trouvent moins de végétation hôte et envahissent les plantes cultivées.
- Diminution du niveau de maîtrise de l'eau et dépendance plus accrue vis-à-vis de la pluie en riziculture compte tenu de l'assèchement des rizières
- Les variétés cultivées habituellement résistent moins au raccourcissement de la saison des pluies et à l'augmentation de la température.

La population commence à rechercher actuellement des semences plus résistantes à la sécheresse, et privilégient également les cultures adaptées aux sols plus sablonneux ou plus salins tel que la canne à sucre.

Enfin, sans que cela ait été recoupé par les autorités sanitaires, la population déclare que les maladies diarrhéiques, ainsi que les infections respiratoires sont plus fréquentes en saison chaude et pluvieuse.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 9: Relief



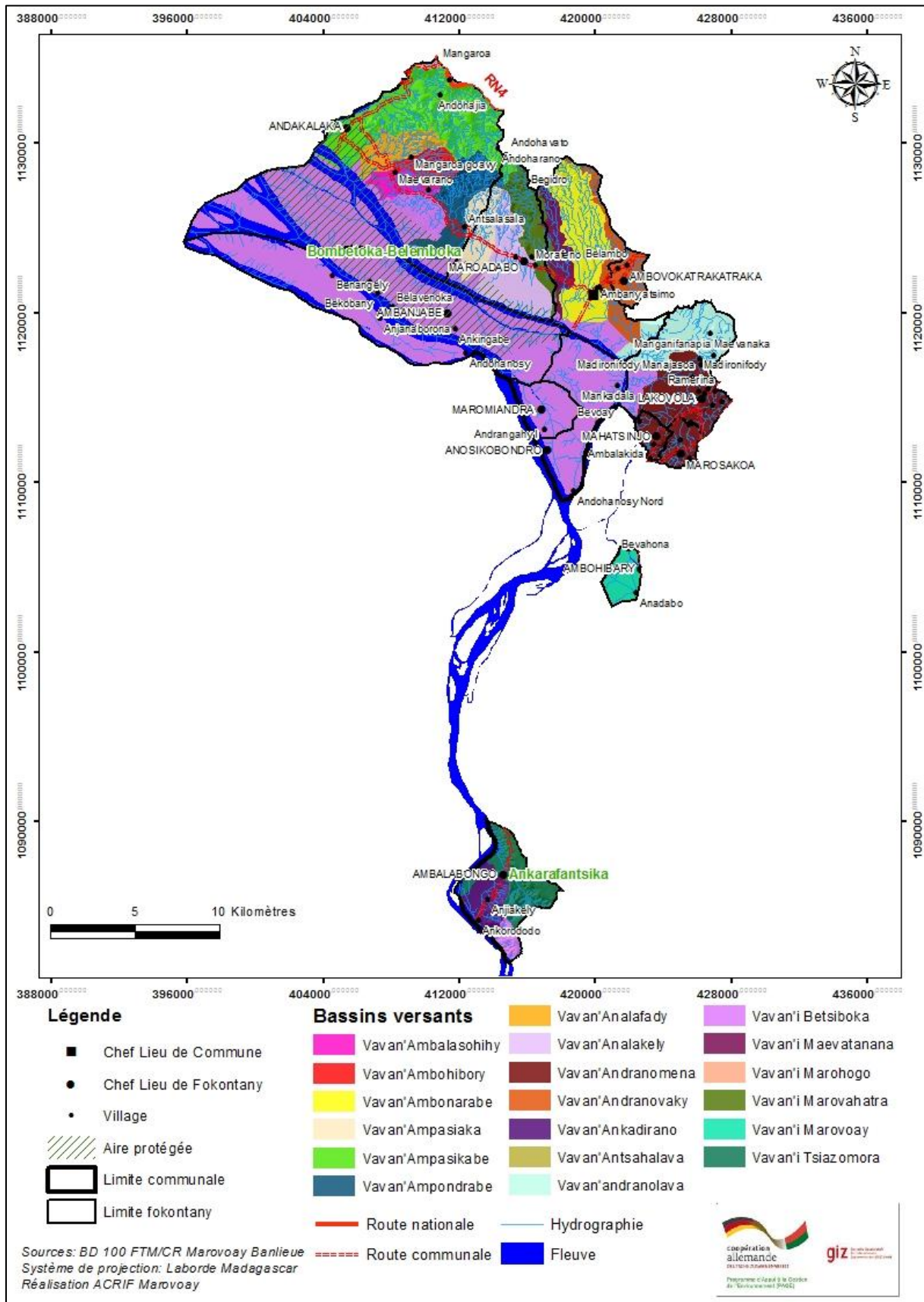
2.3.3. Le relief,

Le relief de la commune de Marovoay banlieue est globalement plat car elle fait partie de la grande plaine de Marovoay. Seules les parties Nord de la commune et la partie Est du fokontany d'Ambalabongo connaissent un relief un peu accidenté. L'altitude diminue au fur et à mesure qu'on se déplace vers l'Est et le Sud.

Dans l'ensemble, l'altitude moyenne est de 26 m et l'altitude maximale de 269 m, est relevée à Ambatobe. Apparemment, le relief de la commune lui permet d'être aménagé plus facilement en rizière car elle est constituée généralement constitué par des bas-fonds.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 10: Bassins versants et Ressource en Eau



2.3.4. Les bassins versants et les ressources en eau

La commune bénéficie d'un réseau hydrographique très dense. Les principaux cours d'eau correspondent aux rivières d'Ampasikabe à Andakalaka nécessitant la mise en place d'un barrage hydroagricole au niveau d'Andohajia, d'Analakely et de Maevatanana à Ambatobe, d'Andranomavo et d'Andrimabavirano à Miadana, d'Andranomena à Iakovola, de Tsiazomora et de Marolenao à Ambalabongo.

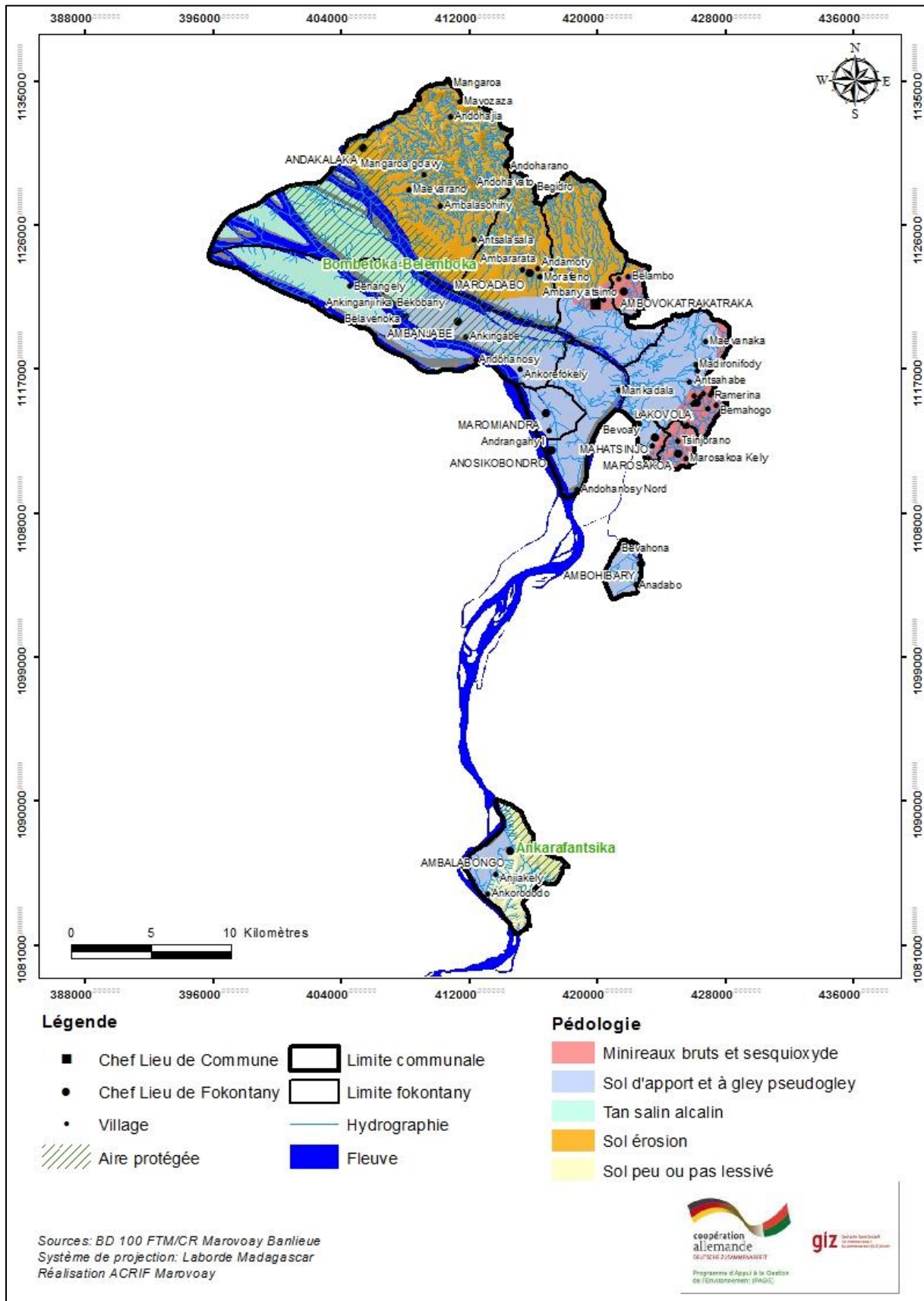
Les deux branches du fleuve de la Betsiboka et la rivière d'Andranolava sont des cours d'eau permanents. Les autres cours d'eau sont plus saisonniers. Mais actuellement, même le fleuve Betsiboka connaît des baisses de niveau considérable suite à l'ensablement.

Le bassin dit Vavan'i Betsiboka constitue le plus grand bassin versant, avec pratiquement la moitié de la superficie de la commune qui est de 185,6 km².

A part les cours d'eau, la commune dispose également de nombreux lacs dont le plus important se trouve à **Ambanjabe. avec une superficie de**

Bien que ces ressources en eau aient une importance vitale pour les besoins quotidiens et les activités économiques de la population locale, elles sont fortement menacées par les effets du changement climatique. En fait, une tendance vers le tarissement de ces ressources hydriques sont actuellement observés par la population locale sans compter de la dégradation des bassins versants due à l'action consécutive de l'érosion et de l'irrégularité de la pluviométrie.

Carte 11: Pédologie



2.3.5. Pédologie

Le territoire communal est composé de cinq (05) types de sols.

Le tableau suivant présente les cinq formations pédologiques identifiées au niveau de la commune de Marovoay banlieue.

Type de sol	Surface (Ha)
Minéraux brut et sesquioxyde	2 382,6
Sol d'apport et a gley pseudogley	7 779,2
Sol d'érosion	14 330,2
Sol salin ou alcalin	8 856,8
Sol peu ou pas lessive	2 249,6
TOTAL Commune	35 598,4

Tableau 8: les formations pédologiques dans la commune de Marovoay banlieue

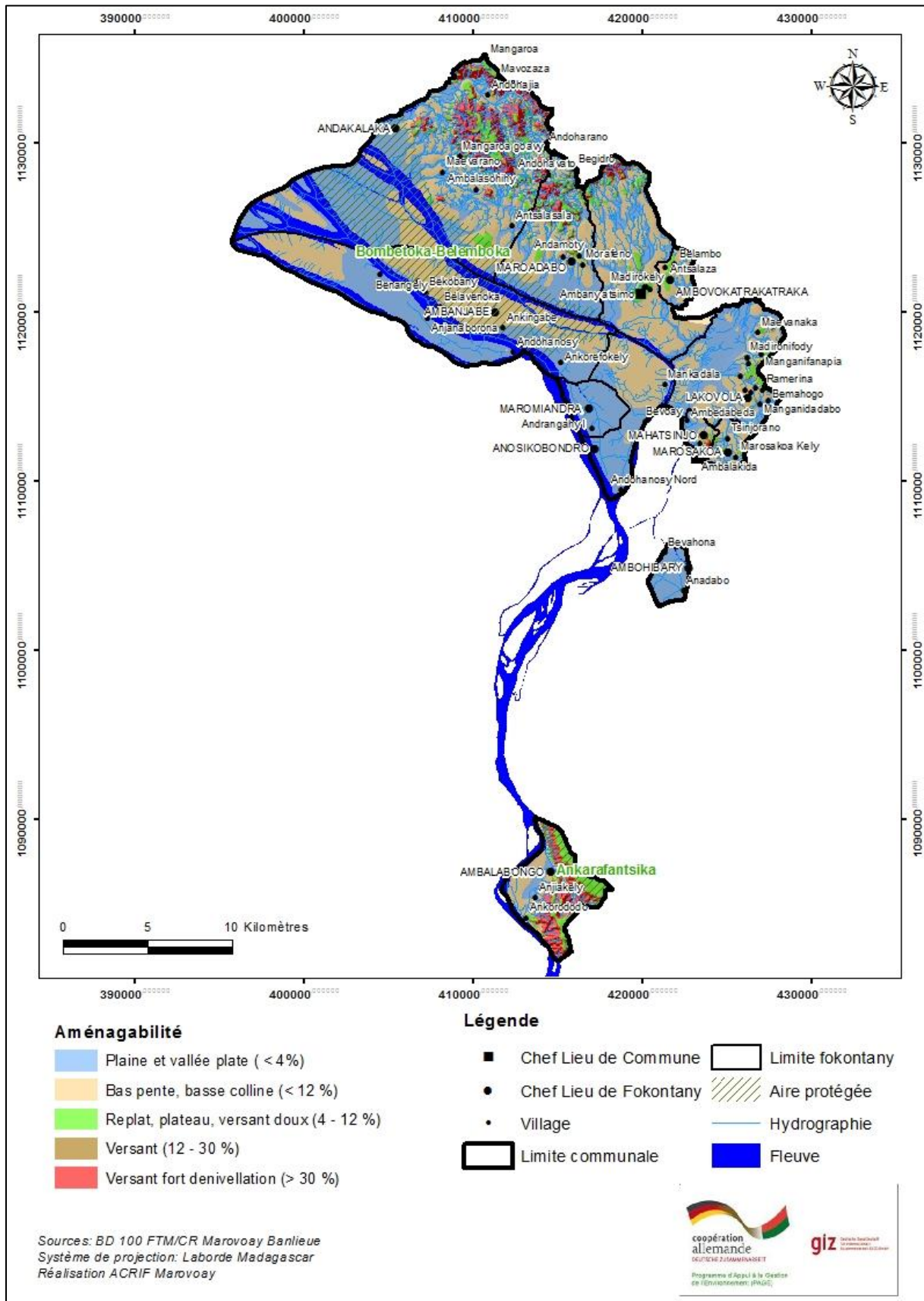
Le sol à minéraux brut et sesquioxyde est localisé en très petite partie à Ambovokatrakatraka et à Miadana et la totalité de Marosakoa. Il ne représente qu'une infime surface de la commune, à l'instar du sol peu ou pas lessivé trouvé uniquement sur la partie Est d'Ambalabongo qui jouit encore de la protection d'une couverture forestière (Parc d'Ankarafantsika)

Le sol d'érosion, appelé « tany mavo » se trouve sur les hauteurs, la plus grande partie Nord d'Andakalaka, d'Ambatobe et de Miadana. Il représente plus de 40% de la surface de la commune

Le sol salin et alcalin dû au mouvement de marée de la Betsiboka concerne la partie sud d'Andakalaka et la partie ouest d'Ambanjabe constitue le second type de sol dominant en termes de superficie

Enfin, le troisième type de sol le plus important en termes de surface est le sol d'apport à gley pseudogley qui se trouve sur la partie est d'Ambanjabe, la totalité de Maromiandra, d'Anosikobondro, de Mahatsinjo, le sud de Miadana, la majeure partie de Lakovola, et l'est d'Ambalabongo.

Carte 12: Aménageabilité



2.3.6. Aménageabilité

Les responsables de la cartographie ont confectionné une carte d'aménageabilité de la commune pour connaître les potentialités des zones et repérer les endroits à fortes pentes et les zones inondables.

Pour cette opération, les cartographes ont considéré les éléments suivants :

- Toutes les surfaces plates situées quasiment à la même altitude qu'une rivière qui les traverse sont considérées comme plaines ou bas-fonds. Proche de l'eau, le sol y est relativement humide et reçoit des apports colluviaux et alluviaux le rendant plus fertile que dans les autres unités de la toposéquence. La faible dénivellation par rapport aux cours d'eau y rend l'irrigation plus facile qu'ailleurs, mais augmente aussi le risque d'inondation. Les plaines et bas-fonds constituent donc le premier choix pour l'agriculture paysanne et la riziculture, mais sont à exclure des zones à bâtir.
- Pourvus également d'une faible pente, les replats, plateaux et versants doux se distinguent par leur plus grande élévation par rapport aux cours d'eau, qui leur confère un caractère plus sec que les unités précédentes. Ils succèdent soit directement aux bas de pente et/ou basses collines, soit ils en sont séparés par des versants. Adaptés à la mécanisation, mais présentant en général des caractéristiques moins favorables à l'agriculture vivrière que les plaines et bas-fonds, les replats, plateaux et versants doux se prêtent aux reboisements à grande échelle et aux investissements agricoles pour les cultures pérennes et/ou moins exigeantes.
- Les versants présentant une pente raide (> 30%) et/ou une forte dénivellation ne sont guère adaptés pour des aménagements agricoles ou des constructions. Il est primordial d'y maintenir le couvert végétal, de sorte que le reboisement manuel, le pâturage extensif (sans utilisation de feux) et la valorisation durable des ressources naturelles constituent les seules vocations possibles.
- Les versants avec une moindre valeur de pente peuvent cependant être considérés comme aménageables avec des mesures antiérosives.

En tenant compte de toutes ces instructions, l'aménageabilité par fokontany est présentée dans le tableau ci-après :

SAC Marovoay Banlieue

Fokontany (Ha)	Plaines, fonds de vallées <4%	Bas de pente, basse colline <12%	Replats, plateaux versants doux <12%	Versants aménageables avec mesures antiérosives 12-30%	Versants forte dénivellation >30%
Mahatsinjo	42%	45%	7%	3%	3%
Ambohibary	100%	0%	0%	0%	0%
Anosikobondro	51%	49%	0%	0%	0%
Ambanjabe	55%	45%	0%	0%	0%
Ambatobe	32%	37%	10%	6%	14%
Maromiandra	100%	0%	0%	0%	0%
Miadana	29%	58%	6%	2%	4%
Ambovokatrakatraka	20%	66%	13%	1%	0%
Lakovola	56%	40%	3%	1%	0%
Marosakoa	23%	64%	7%	4%	1%
Andakalaka	46%	32%	6%	3%	13%
Ambalabongo	9%	32%	21%	5%	34%
Commune	45%	39%	5%	2%	8%

Tableau 9: Surfaces des zones d'aménageabilité par fokontany selon SIG

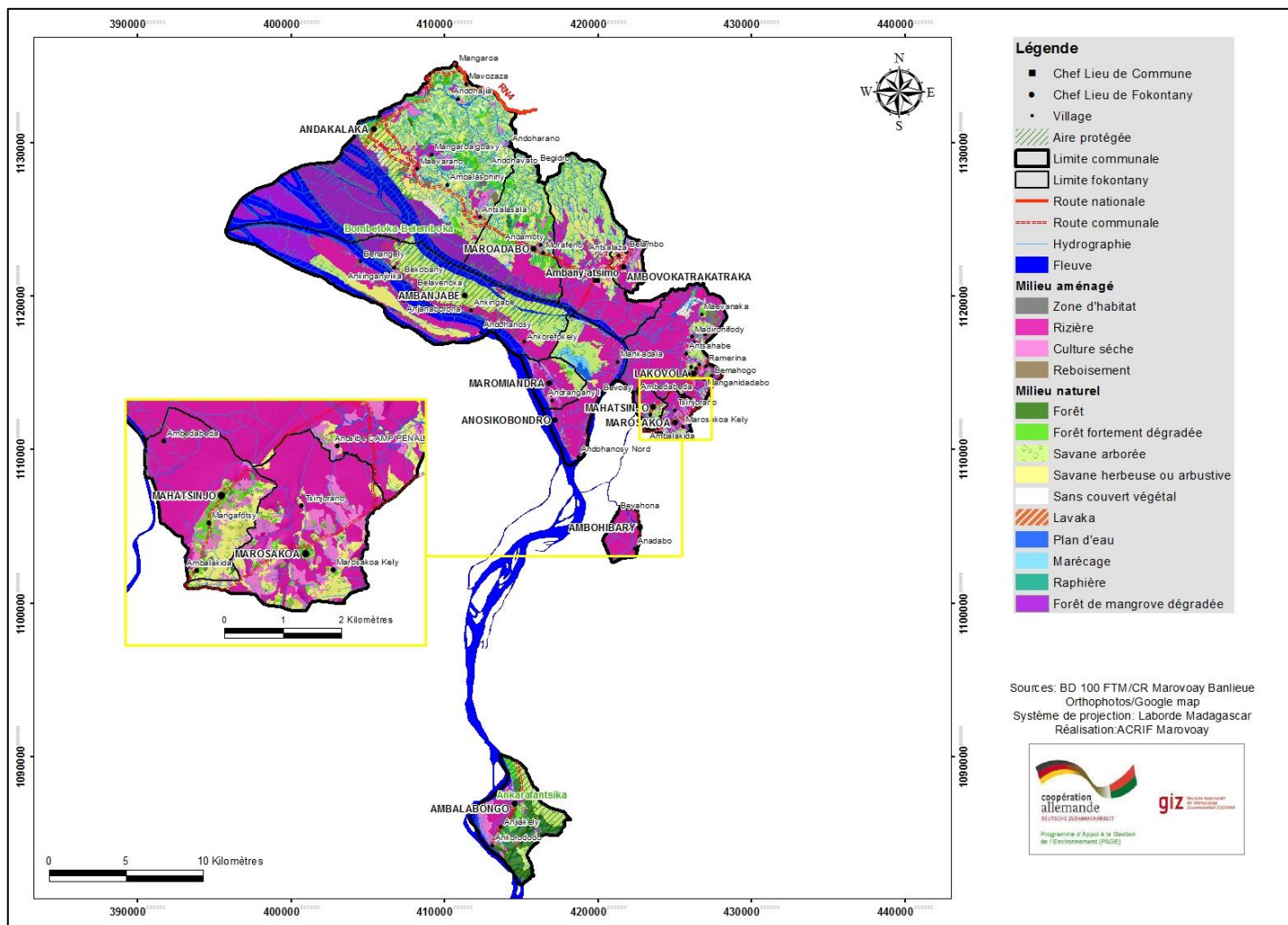
D'après le tableau, les plaines, les fonds de vallées (pente <4%) constituent la majeure partie du territoire communal (45%), suivies par les bas de pentes et basses collines (39%) et viennent ensuite les versants forte dénivellation (pente >30%) de l'ordre de 8%

De ce fait, la commune de Marovoay Banlieue est facilement aménageable en agriculture notamment pour les cultures de bas-fonds.

SAC Marovoay Banlieue

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Carte 13: Occupation du Sol 2015



2.3.7. Occupation du sol

L'interprétation et la digitalisation sur écran des orthophotos de la commune datant de 2007 a permis d'obtenir une carte sur laquelle figurent les différentes formations naturelles et les aménagements existants dans la commune.

Afin de garantir la fiabilité des statistiques obtenues, un recouplement des données issues des descentes dans les fokontany ont été effectuées à travers le téléchargement des images issues de google earth datant de 2015. La combinaison de toutes ces données a donné la carte d'occupation du sol actuelle de la commune.

Surface en hectares : Occupation de sol \ Fokontany	MAHATSINJO	AMBOHIBARY	ANOSIKOBONDRO	AMBANJABE	AMBATOBE	MAROMIANDRA	MIADANA	AMBOVOKATRAKATRAKA	LAKOVOLA	MAROSAKOA	ANDAKALAKA	AMBALABONGO	Commune
Milieu aménagé	277	616	1 417	1 872	674	604	1 977	394	2 900	427	944	619	12 722
Zone d'habitat	9	2	19	14	7	11	13	4	10	7	11	10	119
Rizière	229	613	1 297	1 744	596	467	1 833	198	2 597	305	485	332	10 695
Cultures sèches	38	2	101	115	70	127	86	192	180	115	329	248	1 604
Pâturage et savane	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reboisement	0	0	0	0	1	0	45	0	112	0	119	28	304
Milieu naturel	109	18	1 069	6 181	2 923	351	2 507	203	630	116	11 699	1 784	27 591
Forêt	1	0	8	67	33	0	3	0	27	0	36	860	1 034
Forêt fortement dégradée	36	0	38	13	625	30	110	22	84	22	790	210	1 980
Savane arborée	49	0	562	2 452	1 296	136	1 660	106	300	66	3 878	467	10 971
Mangrove	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mangrove dégradé	0	0	10	1 583	535	51	110	0	6	0	3 834	0	6 129
Marécage	0	0	130	0	7	12	1	0	0	0	17	1	169
Plan d'eau	4	18	296	1 601	195	121	195	23	113	2	1 946	241	4 755
Savane herbeuse ou arbustive	19	0	26	466	180	0	421	52	5	26	1 053	3	2 251
Lavaka	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10
Sans couvert végétal	0	0	0	0	42	0	7	0	96	0	144	0	290
Raphièrre dégradée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Total général	385	634	2 486	8 054	3 597	955	4 484	598	3 530	543	12 643	2 403	40 313

Tableau 10 : Les différentes unités de sol

En résumé, 67% du territoire communal sont des milieux naturels tandis que 33% sont aménagés.

SAC Marovoay Banlieue

Quatorze unités au sol se distinguent dans la commune de Marovoay banlieue.

- *Forêts:*

Les blocs importants de cette unité se trouvent dans le fokontany d'Andakalaka en petite partie, et surtout dans le fokontany d'Ambalabongo, le Parc national d'Ankarafantsika en l'occurrence.

L'unité des forêts denses sèches et des forêts fortement dégradées, couvre respectivement 1 034 Ha et 1 980 Ha. L'ensemble ne représente que 9,1% du territoire communal seulement.

Les ressources forestières sont en dégradations progressive causée par une exploitation forestière illicite servant à approvisionner la ville de Mahajanga en charbon de bois et en bois d'œuvre. La population locale procède par la suite à la conversion de ces terrains déboisés en zone de culture.

Cette dégradation combinée avec les sédiments en provenance des lavaka dans le parc national d'Ankarafantsika ont engendré l'ensablement des rivières à Andranolava et du fleuve de Betsiboka surtout au niveau d'Ambalabongo. Ce phénomène d'ensablement entraîne la salinité des rizières et de l'eau des puits pour les fokontany Anosikobondro et Ambanjabe, d'autant plus que les mangroves qui absorbent la salinité du sol disparaissent progressivement.

- *Mangroves:*

Les mangroves de la commune de Marovoay banlieue s'étendent sur une superficie de 6 128,6 Ha soit 10,2%. Sept (07) espèces de palétuviers, (Hafihafy, Honko, Tavela, Hazokoera, Lovindro, Moromony, Boaro) se rencontrent dans la commune. Selon les perceptions locales, cette formation végétale subit des pressions d'origine naturelle et anthropique.

Les plus importants blocs de mangroves restants se situent sur les seize îlots compris dans la partie ouest du territoire communal notamment dans le fokontany Ambanjabe et Andakalaka (Anosimangamanga, Anositavoahangy, Anosindoha, Antanindrazana, Tambohobe, Anosinangilay, Amorakara, Betaikilotra, Anosikary, Anosimbangobe, Boantsibe, Malaimbandy, Antanindraza, Anosinanambotra, Nosivao, Anosimalinolona)

Le résultat des analyses comparatives des cartes d'occupations du sol de l'année 2007 et celle de 2016 a montré un grand recul de la couverture des mangroves surtout du côté d'Ambanjabe. Ce phénomène s'explique d'un côté par l'exploitation abusive des ressources ligneuses de mangroves pour l'approvisionnement en bois de chauffe des usines de fabrication des chaux dans la commune de Belobaka à Mahajanga, la fabrication des charbons de bois pour ravitailler la ville de Mahajanga, et de l'autre côté, par l'apport en excès d'eau douce qui diminue la salinité de l'eau entraînant la détérioration progressive des mangroves.

Les principaux exploitants sont des migrants temporaires, souvent illicites et difficiles à contrôler car il se déplace en vedette et font le défrichage pendant la nuit.

Par ailleurs, les pêcheurs de crabes aussi sont responsables de la dégradation des mangroves. Les bois de palétuviers jusqu'à 4m de longueur sont coupés et servent ensuite de support pour les « treka ». En moyenne, un pêcheur de crabe possède 100 treka environ.

SAC Marovoay Banlieue

La population locale profite de ces terrains déboisés pour les transformer en terrains de culture. Jusqu'à maintenant, aucune activité de restauration de mangrove n'a été encore entreprise dans le territoire communal.

- *Savanes:*

Cette unité regroupe les savanes herbeuses ou arbustive et celles dites « arborées ». La différence entre les deux groupes se situe dans l'importance et la taille des arbustes qu'elles renferment. Cette unité occupe 13 222,2 Ha du territoire communal soit 6%
Les étendues de savanes les plus importantes se trouvent dans le fokontany d'Andakalaka.

- *Raphière:*

Les zones raphières se rencontrent surtout dans les bas-fonds ou petites vallées. La superficie occupée par cette unité ne représente que 2,3 Ha seulement, se trouvant dans le fokontany d'Ambalabongo. Or cette ressource revêt une importance capitale pour le maintien des sources d'eau qui irrigue certaines terres de cultures.

- *Plans d'eau:*

Cette unité regroupe les marécages, cours d'eau, lacs et étangs. Les plans d'eau permanents de la commune sont constitués de plusieurs fleuves, rivières et lacs d'importance variable. Cette unité représente 11,5% du territoire communal.

La population a constaté un ensablement progressif des cours d'eau de la commune depuis quelques années.

- *Rizières :*

Observées dans les bas-fonds et bas de pentes, les rizières couvrent 3 496 Ha, soit 8 % du territoire de la commune. Elles couvrent 32,9% du territoire communal soit 10 695,4Ha.

- *Cultures sèches :*

Cultures de décrue, elles se pratiquent surtout sur baibocho dans la commune d'Andranomamy. Elles se trouvent aussi sur les plaines, bas-fonds et bas de pentes. Elles occupent 1 603,9 Ha, soit 4,3 % du territoire de la commune.

- *Sans couverture végétale:*

Dans la commune, les sols nus sont particulièrement constitués par les lits de rivière en saison sèche, et non couverts par les forêts galeries. L'unité couvre 290 ha.

- *Zone d'habitat:*

Les contours des villages repérés à partir des orthophotos ont donné les zones d'habitat qui couvrent 118,7 Ha, soit 0,6% de la surface de la commune.

2.3.8. Biodiversité

La biodiversité de la commune de Marovoay banlieue regorge encore de plusieurs espèces endémique de la région Boeny, et ce malgré la réduction de la couverture végétale constatée depuis quelques années. La commune dispose des ressources aussi bien terrestres qu'halieutiques.

Ainsi, le Lac Nosilava dans le fokontany Anosikobondro abrite 31 espèces d'oiseaux dont quatre en voie de disparition.

Les échantillons suivants ont été cités : Vorombato (*Charadius thoracicus*), Vorofaly (*Zapornia olivieri*), vanobe fotsy, vagnamainty (*Ardea humbloti*), gisa rano (vivant en troupeaux de 400 individus), sarigana, sadakely (*Anas Bernieri*), samaka, sadoavava.

2.4. Aspects économiques

Le tissu économique de la commune de Marovoay banlieue est constitué par l'agriculture, la pêche, l'exploitation des ressources forestières et le tourisme. Mais le secteur primaire domine

LE SECTEUR PRIMAIRE

2.4.1. L'agriculture

Les terrains de cultures occupent 33% du territoire communal de Marovoay banlieue, soit 13 548,2 Ha. Les plus grandes superficies se trouvent dans les fokontany de Lakovola (2 597,4 Ha) et de Miadana (1 833,1 Ha).

- La riziculture :

La riziculture constitue la principale activité de subsistance de la population.

Trois types de cultures se pratiquent dans le territoire communal : la riziculture irriguée (vary jeby), la culture d'inter-saison (vary atriary) et la riziculture pluviale (vary asara). Les deux premiers types se pratiquent dans tous les fokontany, tandis que le dernier se fait uniquement dans les fokontany d'Ambalabongo, d'Ambohibary, d'Ambanjabe et d'Anosikobondro.

Les techniques culturales adoptées par les riziculteurs demeurent les pratiques traditionnelles. Le rendement moyen sur le territoire communal s'estime à 2T/Ha (selon la population).

Les riziculteurs se plaignent de l'ancienneté du réseau d'irrigation sise à Ambalabongo et de l'ensablement des principaux réseaux hydrauliques rendant l'approvisionnement et la gestion de l'eau des rizières difficile.

Le mode de faire valoir indirect se pratiquent dans le territoire communal, il s'agit du métayage : la moitié de la production est remise au propriétaire. Raisons pour lesquelles, les riziculteurs ne sont pas motivés à adopter les nouvelles techniques culturales améliorées.

Le riz est vendu à 400Ar le kilogramme aux mois de Mai et juin et est de 500 à 600Ar le kilogramme. Des sites de collecte de riz se trouvent à Antafia, Ambovomavo et à Diego kely. En général, les grands collecteurs et les intermédiaires sont les maîtres du prix du riz.

La commune dispose d'un grenier communautaire villageois (GCV) à Marosakoa, qui n'est plus fonctionnel, Marosakoa fait partie de la zone d'intervention du projet FRDA.

Certains collecteurs prennent fuite des ristournes sur les produits (20Ar/kg).

Pour les riziculteurs, le recours au système de microfinance paraît encore difficile à intégrer. Au début de la campagne de culture, les riziculteurs achètent les semences à 20 000Ar et qui seront retournés à l'équivalence d'un sac de riz pesant 70kg au moment de la récolte.

- Les cultures sèches :

A la fin de la saison des pluies, la majeure partie des agriculteurs pratiquent la culture de décrue dans les bas-fonds, bas de pentes et sur les plaines. Trois grands types de cultures y

SAC Marovoay Banlieue

sont pratiqués, il s'agit du manioc, de l'arachide, et du maïs. Les fokontany de Miadana, de Mahatsinjo et d'Andakalaka sont les principaux producteurs.

En général, les maniocs et les maïs sont vendus frais ou secs selon les besoins des paysans. Des lieux de collecte de manioc sec se trouvent à Miadana, à Antanambao et à Andranolava pour être vendus à Mahajanga à un prix de 250Ar/kg au cours des mois de mai et juin et de 400Ar/kg pendant le mois de septembre.

- *La cueillette des mangues :*

Cette activité est pratiquée dans les fokontany de Lakovola, Mahatsinjo, Marosakoa et à Ambalabongo. Les fruits sont écoulés à Antananarivo sur une production de 100 tonnes environ. Une soubique de 150 kg est vendue entre 5 000Ar et 6.000 Ar et un caisson de 200 Kg vaut entre 7.000 Ar à 9.000 Ar. Le prix est souvent dicté par les collecteurs.

Certains produits (10 tonnes environs) sont vendus à Marovoay à 400 Ar le kilogramme.

Les paysans ne pensent pas à ce que cette activité pourrait contribuer une source de revenus supplémentaires. De ce fait, aucuns travaux d'entretien des manguiers ne sont entrepris.

- *La culture de canne à sucre :*

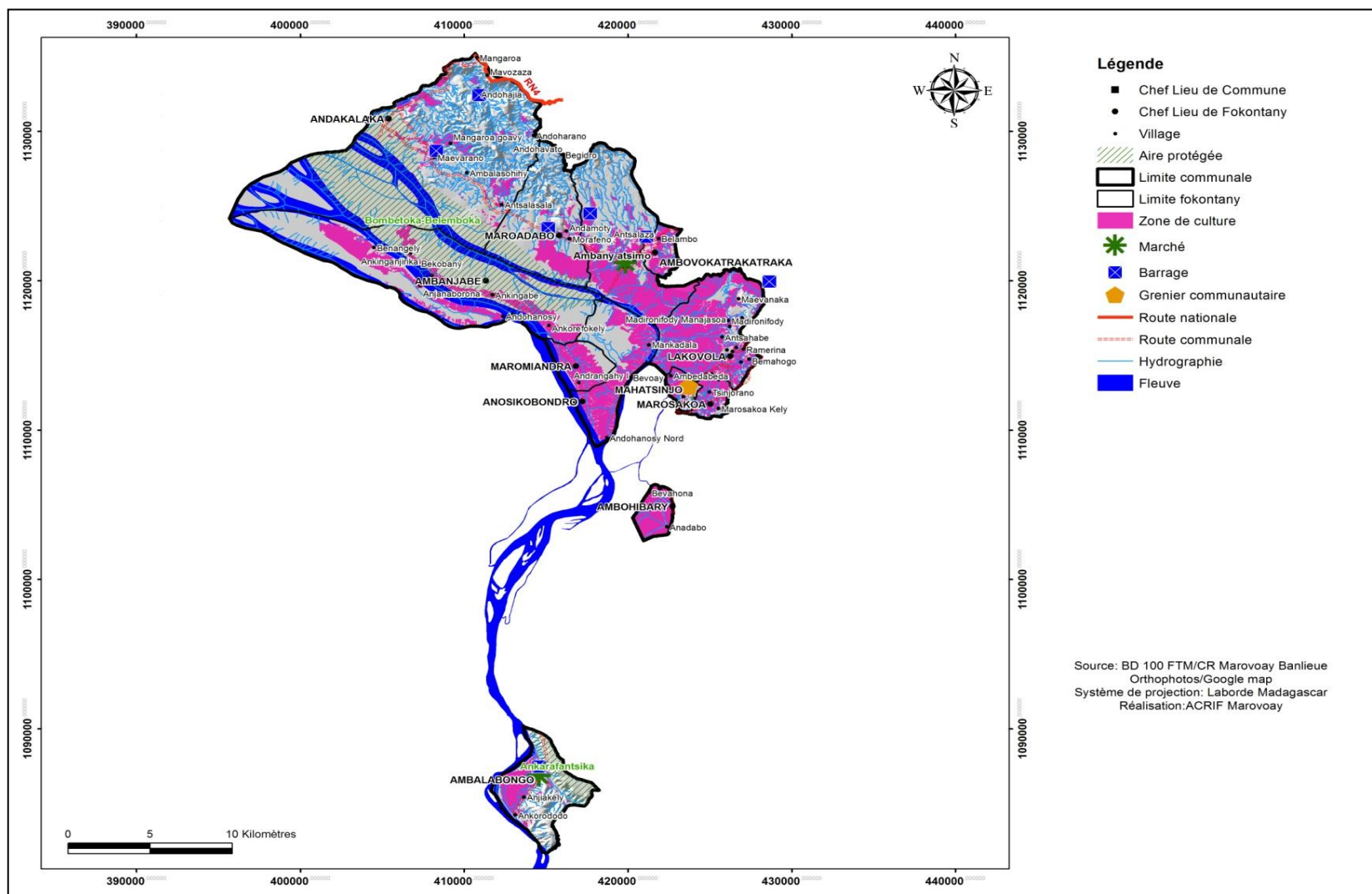
Cette activité est pratiquée dans les fokontany de Maroala, Antanimasaka, Ambanjabe et Anosikabondro. Elle s'est rapidement développée suite aux études de diagnostic sur la production d'éthanol mené dans la zone en 2010, qui est actuellement poursuivie par la fédération des femmes (FMT) et par la coalition des paysans de Madagascar en collaboration avec l'association FEKRITAMA.

La culture se fait sur les rizières ensablées et qui sont abandonnés, par son propriétaire ou sur les tannes¹. Les cannes à sucres sont ensuite transformées en alcool éthylique (toaka gasy) de manières informelles et illégales. Cette activité ne rapporte aucune recette pour la commune.

¹ Zone où les mangroves ne poussent plus

SAC Marovoay Banlieue

Carte 14: Agriculture 2015 et réseaux hydro-agricoles



2.4.2. L'élevage

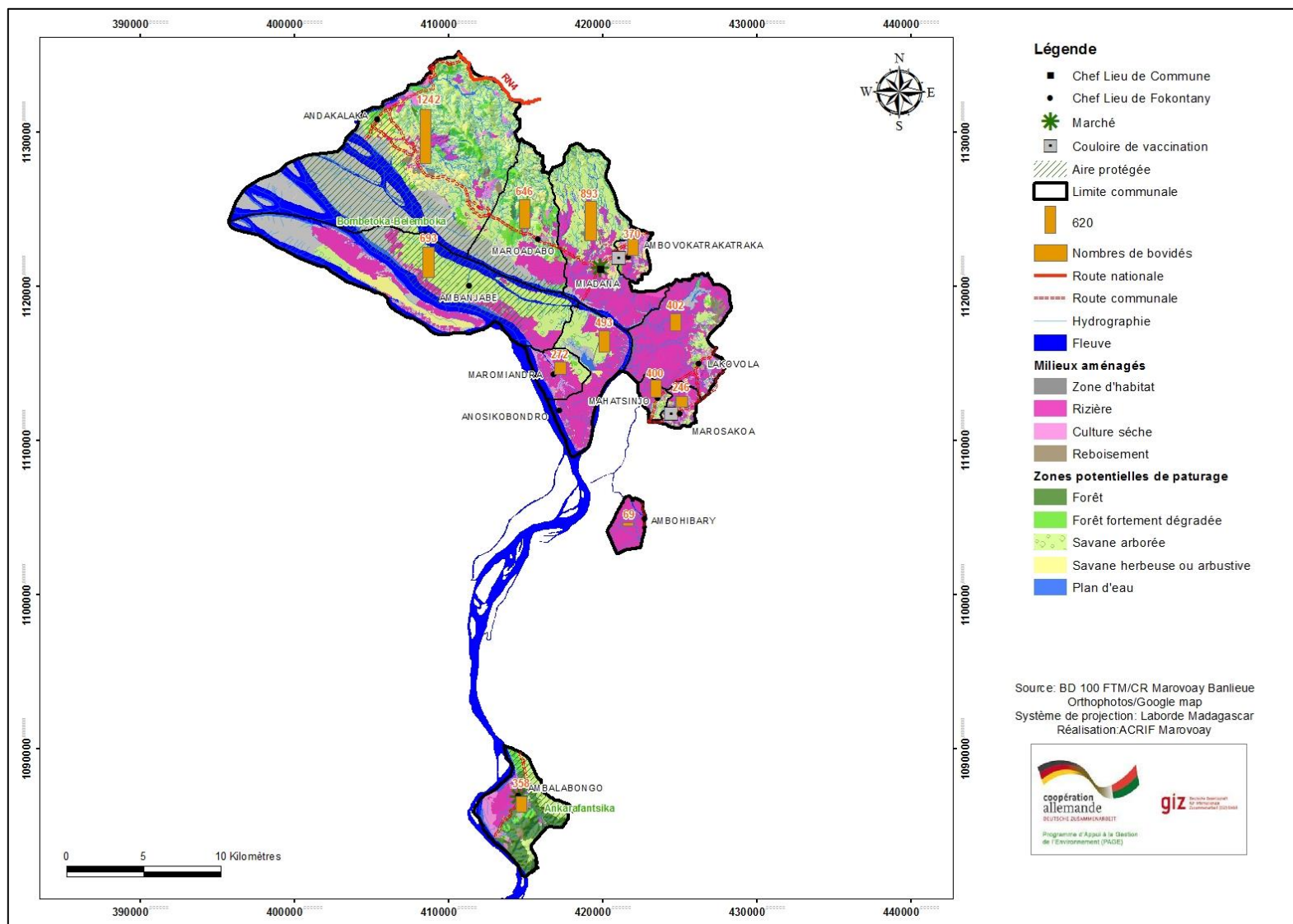
Beaucoup de ménages de la commune s'adonnent à l'élevage à petite échelle. L'élevage de bovins constitue le principal élevage pratiqué dans le territoire communal. L'élevage est de type extensif et traditionnel selon lequel le cheptel n'est que rarement parqué. En général, il divague librement dans les lieux de pâture naturels tels que les forêts et les vastes savanes, avec ou sans bouviers.

Non seulement, les zébus sont utilisés pour le piétinement des rizières mais, les populations se servent aussi des zébus pour le déplacement en charrette vu l'état du relief dans la partie Nord.

D'après les éleveurs, leur plus grand problème, ces dernières années, concerne l'insécurité,, la multiplication des vols de bovidés et la prolifération des maladies bovines.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 15: Elevage de Bovidés 2015



2.4.3. La pêche

La commune de Marovoay banlieue est dotée d'une grande potentialité en matière de pêche continentale.

Plusieurs lacs (Matsabory) servent de sites de peches: Ambanjabe, Matsabory Nosy Lava, Matsabory Manitomamy, Matsaborin'I Marofisoko, le fleuve de Betsiboka est également un site de pêche.

Trois catégories de produits de pêche sont à distinguer :

- Les poissons de grande taille: Gogo, besisika, karapapaka, trondrovahiny, fibata, amborodo (acheté frais à 4000 Ar/Kg), Anguilles (2000Ar/Kg), Karara, Tilapia (acheté frais à 3000 Ar/Kg)
- Les crevettes et les poissons de petite taille : Varilava, camaron (acheté frais à 40 000 Ar – 20 000Ar/Kg, et séché à 6000 Ar/Kg), bika, besisika, iabaniboto, tsivakia (4 000 Ar/ boanamaro). Le boanamaro est une unité de mesure locale équivalente à 12 ou 13 boîtes de nestlé)
- Les crabes

La pêche se trouve encore au stade traditionnel : les matériels restent rudimentaires et sont souvent confectionnés localement: pirogues avec ou sans toile moustiquaire, palangrottes, crochets, harpon, nasses. Le piégeage de crabe est ainsi un très gros consommateur de bois de mangrove qui sont utilisés comme poteaux d'accrochage des nasses.

Les produits sont écoulés à Mahajanga ou à Maevatanàna voire même à Tsaratanàna à un prix de 600Ar le kilo. Aux mois de mai et juin, une production de 10 tonnes de maimbokely et de tsitsika est exportée vers Antananarivo. Le séchage constitue la seule technique de conservation pratiquée. Le conditionnement varie selon la taille des produits : la soubique pour les gros poissons et les produits frais, mais le sac pour les petits.

La commune effectue un prélèvement de taxe sur les filets utilisés à un tarif de 30.000Ar/filet (en 2015) qui a été relevé à 50.000Ar/filet pour l'année 2016.

La pêche tient une place importante pour la population car cette activité peut lui assurer une source de revenu non négligeable et complémentaire :

A Anosikobondro par exemple, dans la localité de Mankadala et de Bevoay de ce fokontany, c'est la principale source de revenu, l'agriculture est une activité tout à fait secondaire.

La plupart des agriculteurs s'adonnent à cette activité de pêche après la récolte du riz, et les font en tant qu'activité complémentaire ou principale activité. D'autres migrants s'y activent également en tant que collecteurs ou mareyeurs.

En général, les pêcheurs n'ont pas de carte pêcheur mais certains louent des permis auprès des personnes qui en détiennent à un tarif de 60.000Ar/mois.

Les collecteurs sont toujours les maîtres du prix des produits. Et ils en tirent largement profit.

La commune compte six (06) associations de pêcheurs officielles dont 02 à Anosikobondro et 04 à Ambanjabe.

Selon la population locale, une diminution en quantité et en variété des poissons capturés ont été enregistrés depuis quelques années. Cela est dû à la destruction des mangroves et aux effets du changement climatique.

Mais les poissons ne sont pas uniquement des produits de la pêche, mais également un produit touristique : A Ambalabongo, un petit cours d'eau sert à élever des poissons

destinés à la contemplation touristique. La pêche y est strictement interdite par l'ensemble de la communauté d'Ambalabongo. Ils constituent également la réserve de nourriture des oiseaux qui vivent aux abords de ces marais et étendues d'eau.

Ceci souligne ainsi l'importance de la préservation de ces sites et de leurs environnements

2.4.4. Les autres activités

L'exploitation forestière

Cette activité a pris une ampleur depuis l'année 2015. Il s'agit de la coupe des bois de palétuviers et la production de charbon clandestinement. La carbonisation est une activité à source de revenu rapide selon les charbonniers. Cinq (05) fokontany de la commune sont concernés par cette activité. Il s'agit des fokontany d'Ambanjabe, d'Ambalabongo, d'Andakalaka et d'Ambatobe.

Le besoin en charbon pour un ménage composé de six personnes est estimé à un sac par mois. Le prix du sac de charbon de 60 à 70kg est de 4.000 Ar. Les charbons sont transportés soit par charrette pouvant contenir 10 à 14 sacs, soit en pirogue ayant une capacité de charges maximale de 16 sacs. Les charbons exportés vers la ville de Mahajanga sortent par les fokontany d'Andakalaka ou d'Ambatobe, tandis que ceux destinés aux consommateurs de Marvoay Ville sont acheminés en pirogue, jusqu'au Port fluvial d'où ils partent au marché par charrette.

Pour les bois de palétuviers, la coupe demeure illicite, les bois sont vendus à 1 400 Ar l'unité et les gaulettes à 100 Ar l'unité. Ces ressources sont complètement épuisées du côté d'Anosikobondro et d'Ambanjabe La partie intacte des mangroves se trouve dans une partie de l'aire protégée de Beleboka Bombetoka.

Le tourisme

La commune dispose de plusieurs sites d'intérêt touristiques ayant d'énormes potentialités non exploitées, à savoir:

- Le lac d'Anosilava à Anosikabondro abritant trente-et-une espèce d'oiseaux aquatiques dont quatre sont en voie de disparition. Des oiseaux migrateurs y passent d'août à novembre à savoir les kilandimamy et vorombato. Une association, membre de l'office du tourisme Boeny, sise à marovoay assure la protection de ces oiseaux. Cependant, la dégradation des mangroves a causé une forte diminution de ces oiseaux et une perte de leur habitat. Cette potentialité est insuffisamment connue par le public. Les infrastructures touristiques d'accueil, le transport des visiteurs aux normes, la compétence techniques de guidage et d'accueil des guides locaux font défaut également.
- Le « doany de Marodoria » à Ambalabongo : 2^{ème} doany dans la royauté sakalava Boeny. Cet endroit culturel attire environ 5000 visiteurs par an composés d'étrangers et de résidents nationaux. Le moyen de transport pour y parvenir reste le bac. La visite dure environ six (06) jours. Pourtant, les infrastructures d'accueil, les sanitaires publics font défaut sur le lieu. Cette activité constitue une source de revenu importante pour la population locale.

Extraction minière

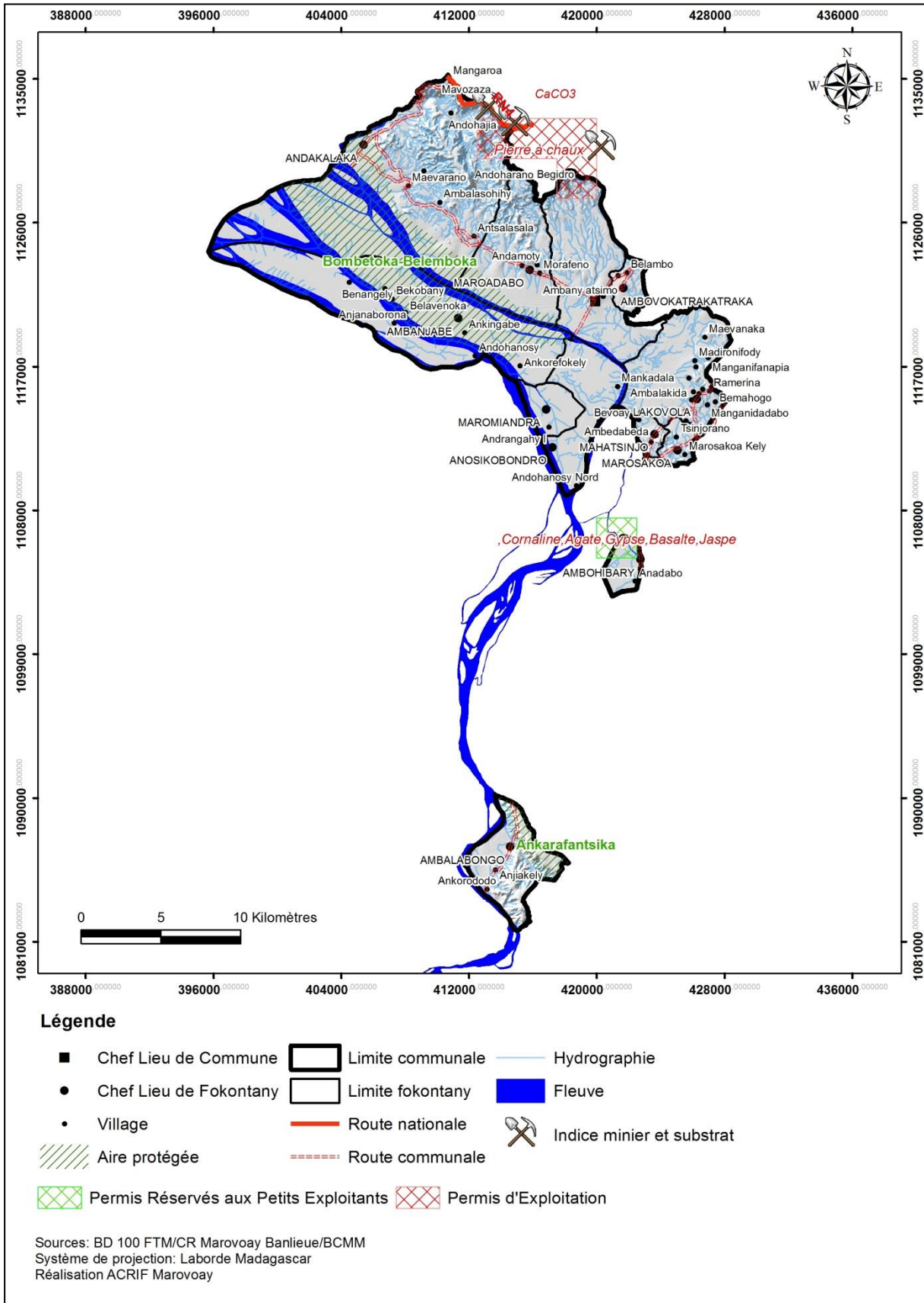
Le territoire de la commune comporte des minerais exploitables. Dans la partie Nord du côté de Mahakasika, d'Andakalaka, d'Ambatobe et de Miadana se trouve les pierres à chaux et les calcites. La localité d'Ambohibary referme de la cornaline, de l'agate, du gypse, du

SAC Marovoay Banlieue

basalte et de la jaspe. Le BCMM (bureau des cadastres miniers malgaches) a déjà délivré des permis d'exploitation pour ces sites. Pour celui d'Ambohibary, il s'agit d'un permis réservé aux petits exploitants ou PRE et pour celui dans la partie Nord, il s'agit de permis d'exploitant. Pourtant, aucune discussion n'a encore eu lieu entre la commune et les titulaires du permis d'exploitation.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 16: Carte minière 2015



III. LES ENJEUX DU TERRITOIRE COMMUNAL

L'analyse de l'état des lieux de la commune en matière territoriale, démographique, sociale, environnemental et économique, a permis aux participants du premier atelier communal de cerner les enjeux du territoire communal.

3.1. Enjeux liés à la territorialité et à l'urbanisme

3.1.1. Clarification de la délimitation administrative de la commune

Afin d'éviter tous risques de tensions et conflits avec les communes voisines (Ankazomborona, Antanambao, Ankaboka), la commune de Marovoay banlieue doit clarifier de manière officielle les limites de son territoire. Une délimitation claire du territoire communal permettra d'optimiser la gestion et l'administration de la commune. Il en va ainsi de la gestion des ressources foncières, et des ressources naturelles, le recensement de la population, le recouvrement fiscal.

Il s'avère ainsi indispensable ainsi la concertation, en premier lieu, des responsables des communes, Districts concernés, sous la direction de la Région et des Ministères de tutelle (Intérieur et Décentralisation). Puis, la détermination des limites définitive devrait inclure l'avis des populations, et de la FTM.

3.1.2. Assurer la continuité effective du territoire communal

Ambalabongo est séparés de l'ensemble du grand territoire communal mais lié à travers le fleuve de Betsiboka. Tous les flux, aussi bien de produits que de personnes trnasitent par le port fluvial sis dans le territoire de Marovoay Ville. La commune de Marovay Banlieue n'en tire aucun bénéfice.

Ambohibary est également isolé du reste de la commune par la ville de Marovoay. A l'instar d'Ambalabongo, la commune ne tire aucun profit du flux (produit rizicole uniquement) partant de ce fokontany.

La continuité de gouvernance n'est pas effective pour ce qui concerne ces deux fokontany

L'existence du fleuve Betsiboka a divisé naturellement la commune en trois sous-zones provoquant ainsi un problème de circulation pour se déplacer d'une sous-zone à une autre ou pour aller vers la ville de Marovoay par exemple. Le déplacement est conditionné par le mouvement de marais (sens du courant) du fleuve Betsiboka.

Le problème est aggravé pendant la période de pluie durant laquelle certaines localités sont inaccessibles. Seule la ligne Marovoay-Ambalabongo bénéficie de services de transports par bacs offerts par des opérateurs privés. Les traversées par pirogue ne peuvent se réaliser aisément sur ces fleuves en raison de l'absence de lieux d'accostage sécurisés et aux normes.

L'accès aux services sociaux de base se ressent de ces difficultés liées aux transports, mais également l'effectivité de la gouvernance de la partie Ouest du territoire de la commune qui est hors de tout essai de contrôle exercé depuis sa partie Est où se trouve le siège de la commune

Les produits locaux ne s'écoulent pas non plus commodément et le ravitaillement en produits de première nécessité est interrompu. La commune doit tenir compte des possibilités de développement et d'organisation régulière et rigoureuse du transport fluvial, ainsi que de l'amélioration des infrastructures et équipements rattachés aux transports.

Il importe aussi que la commune prévoie une solution pertinente au problème de liaison téléphonique pour la couverture totale du territoire communal.

3.1.3. Amélioration de la recette communale

Confronté aux problèmes financiers, la commune de Marovoay banlieue n'arrive pas à exécuter ses responsabilités et engagements envers sa population. La commune devra ainsi faire des efforts pour faire face à cette situation.

3.1.4. Renforcement de la sécurisation foncière

Un risque de litige foncier est à craindre. En effet, 57% de la surface communale correspond à des Propriétés Privées Non Titrées, communément appelé terrains domaniaux. Afin d'éviter ces risques mentionnés précédemment, la commune devra intensifier les efforts de sensibilisation des populations pour la régularisation du statut des terres qu'elles mettent en valeur.

3.1.5. Amélioration de l'attractivité des localités pouvant devenir le pôle de développement

Marovoay Banlieue n'a pas de chef –lieu à proprement parler actuellement, étant donné que le bureau de la commune est situé à l'Est mais en dehors de son territoire. De plus c'est une commune de très grande envergure dont les chef-lieux de fokontany sont dépourvus d'infrastructures pouvant offrir aux usagers des services publics et sociaux.

Autant qu'ils le peuvent ces usagers résidents ou non-résidents se tournent vers des établissements publics extérieurs à leurs fokontany pour accéder à des services sociaux ou à des services administratifs tels que le paiement des ristournes, la légalisation de dossiers.

C'est pour tenter de remédier à cette situation que les localités de Mahatsinjo et de Miadana ont été envisagées pour être les futurs pôles de développement, et pour ce faire, elles doivent être dotées des infrastructures idoines.

3.1.6. Assurer la sécurité des biens et personnes

Devant l'absence en permanence des éléments de la gendarmerie dans le territoire communal malgré l'existence des postes fixes et avancés, les actes de banditismes sévissent et mettent en danger la population et leurs biens. Cette situation empêche les populations de travailler et produire dans la sérénité.

Pour faire face à cette situation, la mise en place des comités de vigilance, la demande de subventionnement pour permettre le paiement des éléments de la force de l'ordre et la mise en place d'un dispositif de sécurité local comme le DINA ainsi que son application sont impératifs pour la commune.

3.2. Enjeux démographiques et sociaux

De 14 170 Habitants en 2015, la population passera à 16 426 en 2020 et à 22 077 en 2030. Ainsi, les principaux enjeux de la commune sont axés sur la :

3.2.1. Satisfaction des besoins de la population en infrastructures sociales de base

D'ici 15 ans, la commune connaîtra une augmentation importante de sa population. Cette évolution induira un accroissement de certains besoins fondamentaux de la population:

logements, soins médicaux, approvisionnement en eau potable, éducation des enfants, alimentation de base, emplois, équipements publics de base.

Pour permettre à la population de profiter de services de qualité, la mise aux normes et la réhabilitation des infrastructures communautaires existantes s'avère nécessaire pour la commune.

Ainsi, le défi pour la commune résidera dans la satisfaction des besoins fondamentaux de la génération actuelle en mettant toute la population et les localités de la commune sur un même pied d'égalité, et en anticipant les réponses à apporter aux besoins des générations futures. Le changement d'habitude de la population concernant la défécation à l'air libre constitue cependant des préalables indispensables parallèlement à ces actions.

3.2.2. Amélioration de la répartition de la production et la satisfaction en alimentation de base

Les résultats des estimations des besoins et de la production en riz blanc montrent que la commune de Marovoay banlieue entière ne connaîtra pas, à priori un déficit en alimentation de base.

Cependant plusieurs aspects sont à considérer :

Le rendement agricole est très bas, l'extension constitue la stratégie d'augmentation de la production. L'accès à la terre conditionne donc la satisfaction des besoins alimentaires. Mais avec la détérioration des surfaces rizicoles (Assèchement des rizières, ensablement) qu'on observe actuellement, du fait du changement climatique, le risque de raréfaction des terres appropriées à l'agriculture risquent d'empêcher l'extension

Par ailleurs, deux sortes de prélèvement obligatoires grèvent la production obtenue par l'exploitant : les réserves de semences pour la campagne suivante d'une part et le paiement de la rente foncière (50% de la production) au propriétaire terrien d'autre part.

D'un autre côté, les besoins monétaires obligent le producteur à vendre une partie de sa production, même si son autosubsistance en pâtit, alors qu'il ne maîtrise pas le prix de sa production

De ce fait la concrétisation de cet enjeu nécessite des mesures liées à l'intensification agricole, à l'accès de la maîtrise des prix des produits agricoles par le producteur, et également à des mesures visant à atténuer les effets du changement climatique sur le milieu édaphique.

3.3. Enjeux environnementaux et économiques

3.3.1. Renforcement de la protection des bassins versants contre le phénomène d'érosion

Marovoay banlieue est une commune qui se trouve dans la grande plaine de Marovoay donc la riziculture tient une importante dans la vie économique de la population

La régression des forêts en amont entraîne l'ensablement des cours d'eau et surtout des canaux d'irrigation en aval et des étendues de rizières entraînant la réduction en surface rizicole, la défaillance des réseaux d'irrigation, et ainsi la chute de production

Pour les surmonter, la commune devrait impérativement prévoir des actions de lutte biologique par l'augmentation des surfaces boisées en amont qui assurent à la fois la réduction des effets du changement climatique et la protection des bassins versants.

3.3.2. Restauration des ressources naturelles restants et renforcement de leurs protections

L'équilibre de l'écosystème dépend en grande partie de la disponibilité des ressources naturelles. La dégradation de ces dernières en particulier, les mangroves entraînent des pertes aussi bien écologiques qu'économiques. En effet, la dégradation des mangroves qui sont les lieux de ponte des nombreuses espèces de crustacées et des poissons, et les lieux d'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux crée un déséquilibre du milieu naturel et une régression de la production économique.

La commune de Marovoay Banlieue dispose d'une énorme potentialité en matière de pêche et en écotourisme grâce à l'existence des espèces d'oiseaux endémiques qui trouvent leur habitat dans cette zone. Si la dégradation actuelle continue à ce rythme, la commune n'aura pas la possibilité de valoriser ces potentialités encore mal exploitées.

Ainsi, l'enjeu environnemental et économique de la commune réside dans la restauration des ressources naturelles qui restent et d'assurer leur utilisation durable à travers la mise en place d'un mode de gestion communautaire durable notamment dans les fokontany Andakalaka et d'un système de surveillance des ressources forestières.

3.3.3. L'augmentation du rendement rizicole par l'amélioration de la technique culturale

Le terroir de la commune de Marovoay Banlieue a une vocation rizicole indéniable. Son développement économique passera toujours en partie sur l'augmentation de la production, et à ce sujet, l'extension a ses limites qu'on déjà évoquées par ailleurs.

L'introduction progressive des techniques d'intensification constitue l'unique stratégie pour y parvenir. Mais elle requiert des mesures touchant aussi bien la productivité que les techniques culturales ou la maîtrise de l'eau ou encore le financement de la production, et enfin la maîtrise du prix de la production par les producteurs

3.3.4. Favoriser la diversification des activités génératrices de revenus

En 2030, la population active de la commune comptera 11 149 individus : l'agriculture seule ne pourra pas absorber ce volume de demandes d'emploi et satisfaire les besoins monétaires que cette évolution démographique va générer, étant donné que l'accès à la terre peut constituer un facteur limitant.

Ainsi, pour éviter les départ des jeunes (notamment s'ils ont pu accéder à de la formation professionnelle), il est important pour la commune de favoriser le développement de plusieurs activités génératrices de revenu en ciblant dès maintenant les filières qui pourraient être renforcées. Citons la production et la transformation de mangues, de canne à sucre (pour la production d'éthanol), la professionnalisation des activités de pêches.

L'existence de vestiges de ressources en mangroves dans le fokontany d'Andakalaka pourrait être mise à profit, pour susciter l'émergence de la filière vers à soie qui est déjà en cours dans la commune de Boanamary. Une étude dans ce sens mérite d'être menée.

3.3.5. Promotion du tourisme

SAC Marovoay Banlieue

La commune de Marovoay banlieue a besoin de diversifier ses sources de revenus, et ne pas se reposer uniquement sur les prélèvements de taxes sur la pêche, l'agriculture, le foncier, et le bovidé. Etant donné que les exploitations forestières actuelles sont illicites, elles ne lui procurent aucun revenu. Le tourisme peut générer non seulement des sources de revenus pour la commune, mais aussi créer des emplois pour la population locale. Mais ce secteur ne connaît aucune promotion à Marovoay Banlieue.

Le pèlerinage des ethnies Sakalava au doany de Marodoria à Ambalabongo draine annuellement 5000 visiteurs. Pour l'heure, la commune de Marovoay ne tire que peu de profit de cette affluence et par ailleurs, étant donné l'inexistence d'un minimum d'infrastructures d'accueil de ces visiteurs, le fokontany d'Ambalabongo voit son environnement pollué par les déchets qu'ils laissent.

Par ailleurs, le grand lac de Nosy Lava d'Anosikobondro, lieu de vie de plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux laisse entrevoir un potentiel de tourisme spécialisé, le birdwatching.

La promotion du tourisme dans la commune est possible si on l'intègre dans un circuit touristique du Boeny. Ces deux sites (dont les thèmes sont différents) sont autant d'atouts d'intégration notamment, si on varie le système de transport en combinant le moyen terrestre et le moyen fluvial.

IV. LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

4.1. Vision de la commune

L'analyse de l'état des lieux et l'identification des enjeux du territoire ont conduit les représentants de la population à formuler comme suit leur vision de leur territoire pour l'horizon 2030 :

« Commune rurale de première catégorie, moderne et alimentairement autonome, attrayante et pôle de développement, leader, respectueuse de l'environnement ».

Cette vision trace le chemin souhaité jusqu'en 2030, auquel devront contribuer toutes les décisions politiques et actions de développement à entreprendre par les acteurs locaux et partenaires en faveur de la commune.

4.1.1. Principe de base

Les générations futures qui sont l'avenir du développement ont besoin d'un cadre de vie de qualité, attractif et harmonieux. Ainsi, le SAC de Marovoay banlieue s'aligne aux exigences d'un véritable développement durable stipulées dans la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire en adoptant des principes pour les 15 années à venir:

- La satisfaction des besoins fondamentaux pour la génération actuelle et future, en assurant équitablement la satisfaction de tous les groupes sociaux en services et en équipements, facteurs d'épanouissement humain, social et culturel ;
- La préservation de la qualité des milieux naturels, en garantissant une agriculture durable et une gestion durable des ressources naturelles ;
- L'efficacité économique en assurant la reproduction et l'innovation des systèmes économiques, en créant des richesses matérielles et immatérielles au profit des populations concernées, autrement dit l'amélioration des revenus et l'augmentation de l'emploi ;
- La promotion de la cohésion sociale en préservant la culture locale et l'aménagement existant ;
- La participation publique et une responsabilisation citoyenne accrue pendant le processus de mise en œuvre du SAC.

4.1.2. Intégration des normes sectorielles

Du point de vue technique, les analyses et orientations contenues dans ce SAC se basent sur la prospective démographique et la prise en compte des normes en vigueur dans chaque secteur.

Pour le secteur le social, les normes concernant les infrastructures sanitaires, scolaires, d'approvisionnement en eau potable, ainsi que les normes de rayonnement géographique correspondantes ont été appliquées.

L'application des normes a conduit à l'estimation et la localisation des besoins actuels et futurs en infrastructures sociales de base. Et les besoins ainsi déterminés ont servi de base pour définir les orientations stratégiques pour les quinze années à venir.

Puisqu'il s'agit d'estimation de besoins, les taux de satisfaction considérés correspondent à des hypothèses optimistes :

- Un taux de scolarisation de 100% pour chaque fokontany et une mise aux normes des infrastructures scolaires pour l'éducation fondamentale

- Un taux de desserte en adduction d'eau potable de 100% pour chaque fokontany et mise aux normes des points d'eau garantissant la santé publique ;
- Un accès équitable à la santé pour tous les fokontany, et respect de la norme « un médecin pour 10 000 habitants », avec mise à la norme du centre de santé de base niveau II ;
- Un accès accru de la population aux services publics de base notamment dans les zones de concentration humaine.
- La résolution des problèmes d'enclavement en donnant la priorité à des critères humanitaires et alimentaires.

4.1.3.Principes de l'organisation de l'espace communal

De manière générale la définition de l'utilisation future des terres doit tenir compte des vocations naturelles des terres, de leurs caractéristiques physiques et de leur vulnérabilité écologique. Ainsi, les principes suivants ont été adoptés :

▪ ***Pour assurer un cadre de vie de qualité***

- Priorisation de l'extension des zones de l'habitat en fonction de l'accroissement démographique
- Prise en compte des besoins en surface pour l'implantation des infrastructures et équipements de base dans les zones à concentration humaine
- Placement des zones d'extension de l'habitat en dehors des zones inondables ou présentant des risques d'érosion.
- Prévision de nouvelles zones de l'habitat pour les futures zones d'investissement économique.
- Vocation de protection et de gestion durable de ressources naturelles pour toutes les zones sensibles définies dans les normes environnementales (ressources en eau, marécage, forêt, raphières et autres zones humides)
- Interdiction de mise en place d'extension des zones d'habitat ou d'extension de zone agricole dans les zones sensibles
- Limitation de l'utilisation des zones sensibles au repeuplement des espèces autochtones.

▪ ***Pour garantir une cohésion sociale durable***

- Respect des aménagements existants tels que les surfaces agricoles, les zones habitées, et les zones reboisées
- Régularisation des litiges fonciers les concernant les zones déjà aménagées

▪ ***En matière de sécurité alimentaire***

- Viabilisation et valorisation des plaines favorables à l'agriculture, facilement aménageables et irrigables
- Attribution de priorité pour l'agriculture paysanne sur les terrains à proximité des zones de cultures actuelles et de zone d'habitat.

▪ ***Pour augmenter la création d'emplois***

- Mise en place de zones d'investissements économiques pourvoyeurs d'emplois
- Valorisation des espaces « à grand potentiel économique » selon leurs vocations respectives (élevage, miniers, agrobusiness, etc.).
- Incitation d'investissements sur les terrains dont l'aménagement nécessite un apport technologique et un capital financier conséquent, et dont l'occupation et l'état actuel ne sont sujets ni à des conflits fonciers ni à des rejets de la population locale (espaces sous-exploitées non à proximité des villages, ni de leurs zones d'intérêt économique et socioculturel et en dehors des zones sensibles)

▪ ***Pour le reboisement***

- Priorisation de l'approche bassin versant en reboisant les versants en amont des périmètres agricoles.

▪ ***Pour réduire les tensions entre les agriculteurs et les éleveurs***

- Délimitation de zones de pâturage
- Séparation des zones de pâturage et zones de cultures par des reboisements villageois et privés.

▪ ***Pour prévenir les risques d'érosion***

- Vocation de reboisement ou de pâturage pour les surfaces à forte pente (> 30%)
- Ainsi, tous les aménagements futurs doivent se faire en priorité aux dépens des savanes, mais tout en considérant le relief, la distance par rapport à un village et/ou à un cours d'eau, à une route.

4.2. Les objectifs et les orientations sectorielles

Cinq (05) objectifs ont été définis lors de l'atelier communal:

- Objectif 1 : Améliorer l'accès de la population aux services sociaux et infrastructures aux normes répondant à ses besoins fondamentaux et conformément à l'évolution démographique;
- Objectif 2: Assurer un cadre de vie sécurisé et suffisamment équipé pour la population ;
- Objectif 3: Garantir la continuité territoriale et la facilité des échanges à l'intérieur et avec l'extérieur ;
- Objectif 4: Favoriser l'amélioration de la production et de la rentabilité des activités de la population, et l'exploitation des ressources valorisables;
- Objectif 5: Garantir la disponibilité en quantité suffisante et la durabilité des ressources naturelles de la commune.

Objectif 1: Améliorer l'accès de la population aux services sociaux et infrastructures aux normes répondant à ses besoins fondamentaux et conformément à l'évolution démographique

4.2.1. Orientations pour le secteur éducation

Estimation des besoins

Les principes suivants ont conduit à la détermination des besoins en salles et des axes d'aménagement du secteur :

- Un taux de scolarisation de 100% pour tous les enfants âgés de 5 à 14 ans de la commune, d'ici 2030, en partant des perspectives démographiques ;
- Respect de la norme de ratio 50 élèves/salle. ;
- Répartition équitable pour tous les fokontany, en tenant compte des besoins réels au niveau des hameaux ;
- Rayonnement de 3 km pour chaque école, conformément aux normes éducationnelles ;
- Application des normes techniques pour chaque établissement scolaire (un bloc sanitaire à deux compartiments pour latrine, 01 logement pour enseignant et un point d'eau).

Le tableau suivant présente les détails de la répartition des besoins par fokontany :

Fokontany	2015			2030		
	Enfants scolarisables	Enfants scolarisés	Salles existantes (I)	Enfants scolarisables	Besoins en salles (II)	Besoins en constructions (II)-(I)
Ambalabongo	401	152	4	624	13	9
Ambanjabe	353	76	0	550	11	11
Ambatobe	183	75	0	285	6	6
Ambohibary	229	0	0	356	8	8
Ambovokatraktraka	114	85	0	177	4	4
Andakalaka	342	333	0	532	11	11
Anosikobondro	524	142	0	817	17	17
Lakovola	334	185	3	521	11	8
Mahatsinjo	231	113	2	360	8	6
Maromiandra	308	110	0	480	10	10
Marosakoa	189	103	0	295	6	6
Miadana	377	302	5	587	12	7
Total Commune	3 585	1 676	14	5 584	117	103

Tableau 11: Besoins en salles de classes selon ZAP Marovoay et projection

Les besoins en salle de classe pour l'éducation fondamentale sont estimés à 103 d'ici 2030.

Axes d'aménagement :

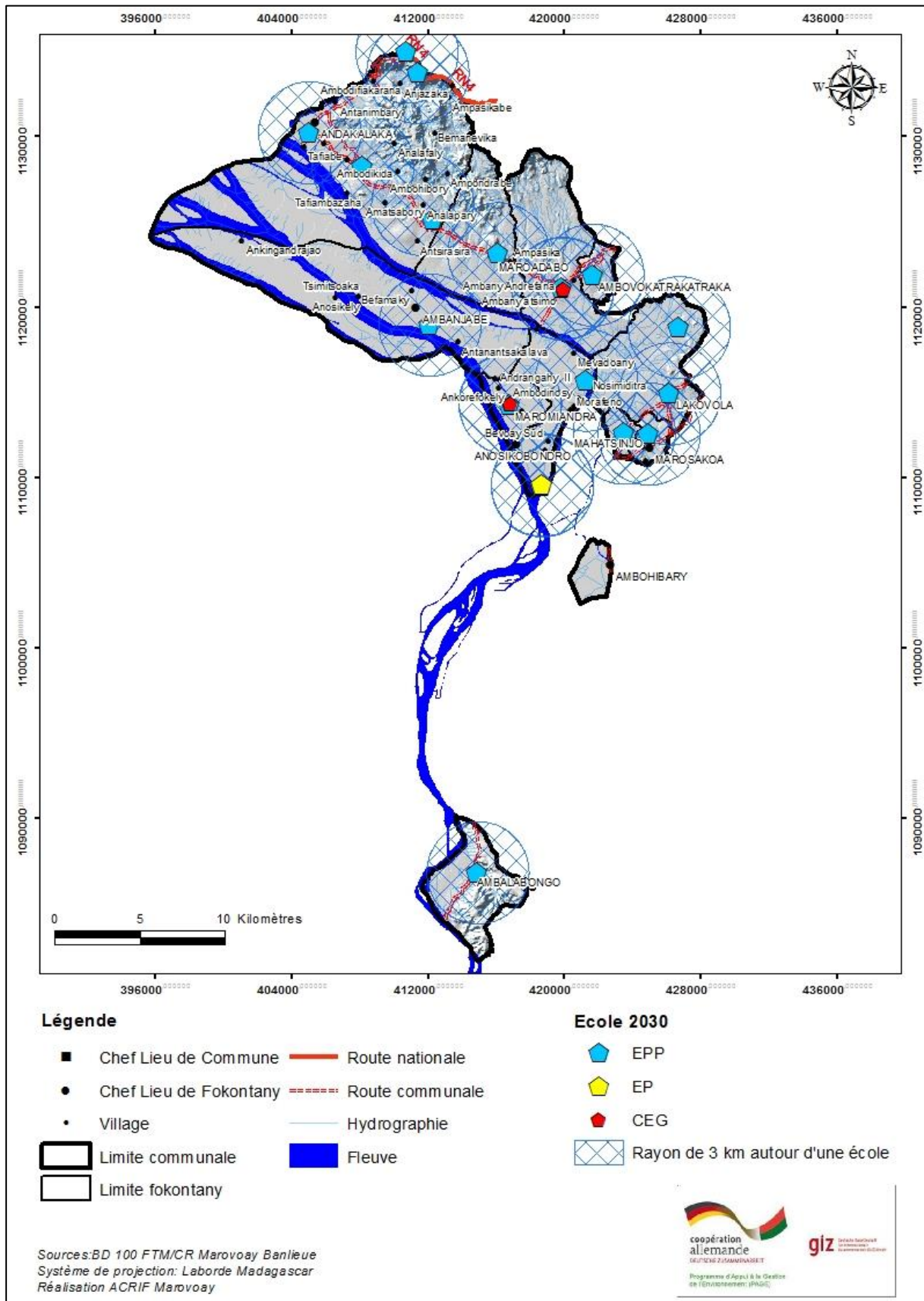
- Mise aux normes des salles de classes existantes : réhabilitation ou extension selon les défauts constatés actuellement ;
- Transformation des EC en EPP ;
- Construction de 103 salles de classes primaires aux normes pour répondre aux besoins actuels et futurs, et réparties selon les besoins estimés ;
- Construction de CEG à Miadana et à Maromiandra ;
- Intensification des efforts de sensibilisation sur la scolarisation des enfants par l'organisation, par les responsables de la commune et du ZAP, de descente dans les fokontany où le taux de scolarisation se situe en dessous de 50% ;

SAC Marovoay Banlieue

- Demande d'enseignants dans les écoles qui en manquent ;
- Renforcement des règlements sociaux par fokontany relatifs à l'éducation pour la maîtrise de la scolarisation des enfants relatant que les enfants scolarisables devraient tous être inscrits à l'école, éradication de l'abandon scolaire, prises en charge régulière des besoins des enseignants par les parents d'élèves.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 17: Accès à l'Education 2030



4.2.2. Orientations pour le secteur santé publique

Estimation des besoins

Pour définir les axes d'aménagement, les besoins en formations sanitaires ont été estimés sur la base des principes suivant :

- Application des normes ministérielles qui dictent la nécessité d'avoir 1 médecin pour 10 000 habitants et 1 CSB II pour 10 000 habitants;
- Respect des normes techniques en matière d'infrastructures connexes dans le CSB II existant;
- Rayonnement de 10km entre un centre de santé et la zone d'habitation ;
- Accès équitable de l'ensemble de la population à la santé toute l'année.

Le nombre actuel des formations sanitaires se situe déjà en dessous des normes définies par le Ministère de la Santé (01 médecin pour 10 000 habitants, 01 CSB II pour 10 000 habitants) puisque la population atteint actuellement le nombre de 14 170. D'ici 2030, la commune aura besoin d'au moins un deuxième CSB I à Maromiandra puisque la population atteindra un effectif de 22 077.

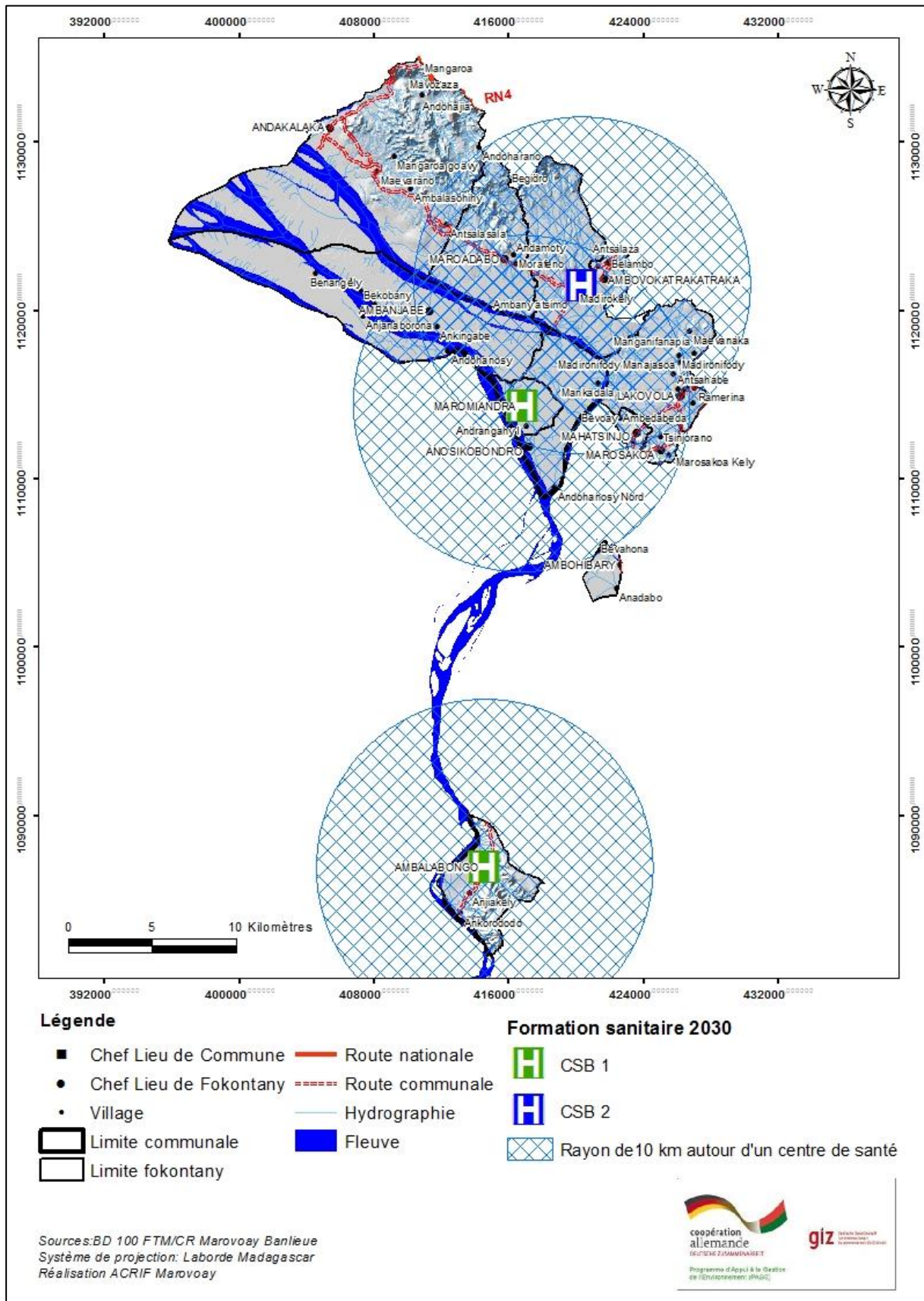
Les participants à l'atelier communal ont néanmoins soulevé le sous équipements et le manque d'infrastructures connexes des centres de santé existants.

Axe d'aménagement

- Mise aux normes du CSB II à Miadana par l'installation de clôture, d'une salle pour les malades, l'équipement en eau et électricité, la mise en place d'un château d'eau permanent et de bloc sanitaire ;
- Entretien de la piste reliant Andakalaka et Miadana ;
- Construction d'un deuxième CSB I à Maromiandra pour assurer les besoins des populations situées à l'autre bout du fleuve betsiboka et celles à Anosikobondro et à Ambanjabe ;
- Mise en place de vedette motorisée pour les urgences pendant la saison de pluie
- Demande d'augmentation de l'effectif du personnel soignant ;
- Sensibilisation et éducation de la population pour l'utilisation des latrines et contre la défécation à l'air libre.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 18: Accès à la Santé 2030



4.2.3. Orientations pour le secteur eau potable

Force est de mentionner que la commune ne dispose aucun puits aux normes. Le taux d'accès des populations à l'eau potable est nul. Si l'effectif actuel de la population atteint 14 170, la capacité des points d'eau fonctionnels existants ne parvient pas répondre aux besoins de 22 077 habitants en 2030.

L'adduction en eau potable constitue ainsi le grand défi pour la commune.

Estimation des besoins :

Les besoins en approvisionnement en eau potable et les axes d'aménagement ont été définis en suivant les principes suivants :

- taux de desserte de 100% pour la population de tous les fokontany d'ici 2030, en partant des perspectives démographiques
- Respect de la norme de 250 personnes pour un puits.
- Répartition spatiale équitable pour tous les fokontany (voir carte) en tenant compte des besoins réels au niveau des hameaux
- Respect des normes techniques qui garantissent la potabilité de l'eau fixées par le ministère compétent.

Estimation des besoins en points d'eau potable par fokontany selon cartographies participatives et projections:

Années	2015		2030			
	Fokontany	Population	Puits et pompe aux normes existants	Population	Besoins (II)	Puits à construire (II)-(I)
	Ambalabongo	1 584	0	2 468	8	8
	Ambanjabe	1 394	0	2 172	7	7
	Ambatobe	724	0	1 128	4	4
	Ambohibary	904	0	1 408	5	5
	Ambovokatrakatraka	450	0	701	2	2
	Andakalaka	1 350	0	2 103	7	7
	Anosikobondro	2 073	0	3 230	11	11
	Lakovola	1 322	0	2 060	7	7
	Mahatsinjo	912	0	1 421	5	5
	Maromiandra	1 219	0	1 899	6	6
	Marosakoa	749	0	1 167	4	4
	Miadana	1 489	0	2 320	8	8
	Total Commune	14 170	0	22 077	74	74

Tableau 12: Estimation des besoins en points d'eau potable par fokontany selon cartographies participatives et projections

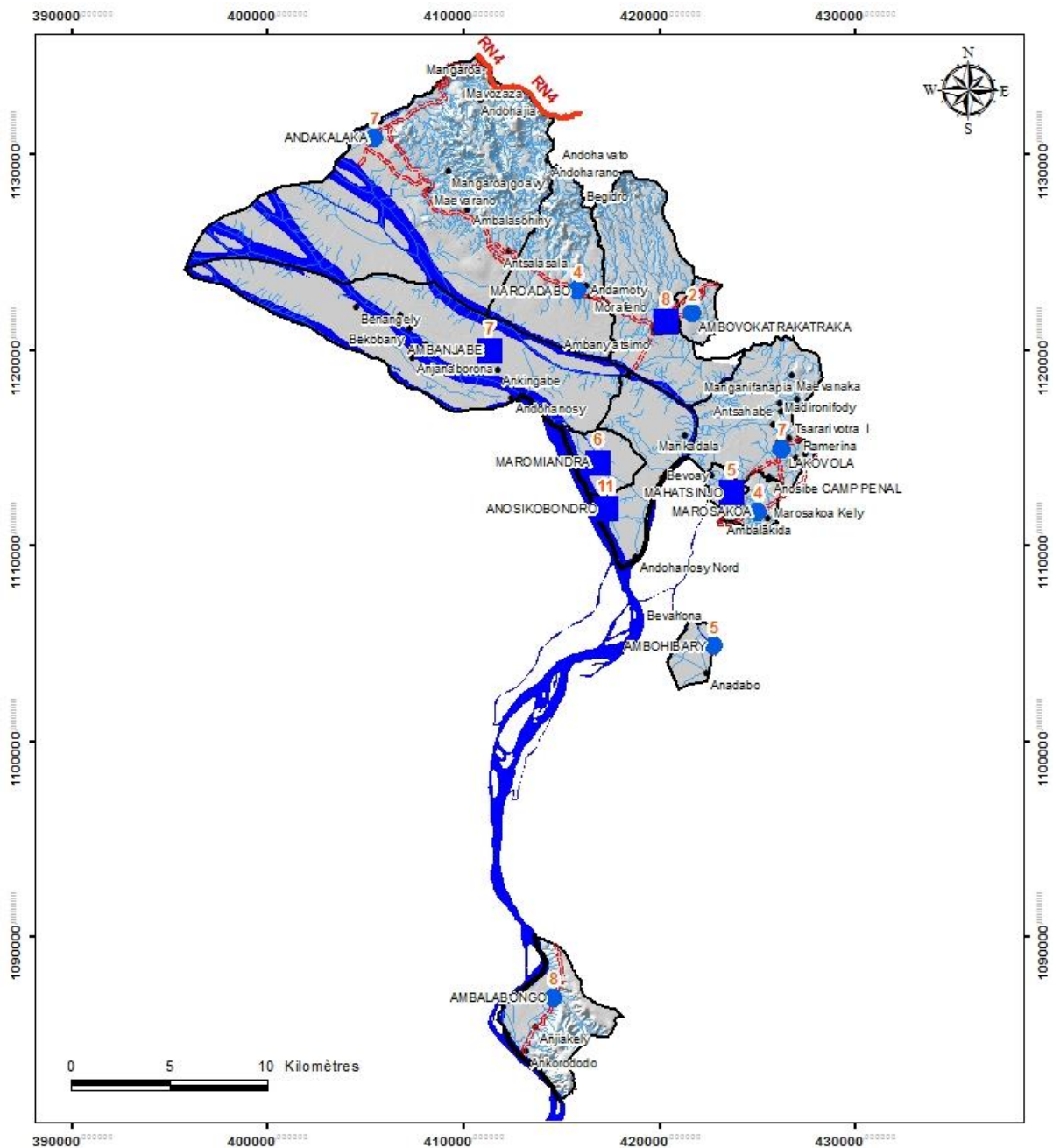
Puisque la commune ne dispose d'aucun puits aux normes, alors elle devrait prioriser la mise en place de puits aux normes dans tous les fokontany.

Axes d'aménagement:

Pour répondre à ces besoins, les axes d'aménagement suivants ont été formulés:

- Constructions de 74 puits aux normes, repartis selon le tableau établi pour l'estimation des besoins ;
- Pour Mahatsinjo : mise en place de château d'eau fonctionnant avec du panneau solaire pour assurer l'approvisionnement en eau de 5 bornes fontaines et pour alimenter en eau les équipements publics à installer ainsi que les sanitaires publics
- Pour Miadana : construction d'un château d'eau pour alimenter en eau les formations sanitaires
- Pour Anosikobondro, Maromiandra et Ambanjabe : construction d'un château d'eau de chaque fonctionnant avec le panneau solaire pour faire remonter l'eau prélever au niveau du fleuve pour ensuite alimenter les bornes fontaines.
- Pour les autres fokontany : mise aux normes des puits existants en s'inspirant des 5 systèmes certifiés par l'autorité compétente pour les forages et les puits et construction de nouvelles puits aux normes pour ceux qui en ont besoins.
- Regroupement des usagers de l'eau dans une association locale pour assurer la gestion durable et l'entretien des infrastructures.

Carte 19: Accès à l'eau Potable 2030



Légende

- | | | | | | | |
|---|------------------------|--|---------------------------------|---|-----------------|-----------------|
| ■ | Chef Lieu de Commune | □ | Limite fokontany | — | Route nationale | |
| ● | Chef Lieu de Fokontany | Accessibilité en eau potable 2030 | | | - - - - - | Route communale |
| • | Village | ■ | Borne fontaine et château d'eau | — | Hydrographie | |
| □ | Limite communale | ● | Puits-forage selon normes | ■ | Fleuve | |

Sources: BD 100 FTM/CR Marovoay Banlieue
 Système de projection: Laborde Madagascar
 Réalisation ACRIF Marovoay



Objectif 2 : Assurer un cadre de vie sécurisé et suffisamment équipé pour la population

4.2.4. Orientations pour le secteur habitat

Estimation des besoins en surface d'extension

En attendant la publication officielle des normes nationales portant sur l'habitat en milieu rural, l'estimation des besoins d'extension des zones d'habitat est calculée selon les principes suivants : proportionnellement à la croissance démographique tout en tenant compte des surfaces nécessaires pour les équipements publics (50% de la surface d'extension), une surface minimale de 600 m² par ménage, et la disponibilité des zones aménageables non inondables et non sensibles.

Désignation	MAHATSINJO	AMBOHIBARY	ANOSIKOBONDRO	AMBANJABE	AMBATOBE	MAROMIANDRA	MADANA	AMBOVOKATRAKATRA KA	LAKOVOLA	MAROSAKOA	ANDAKALAKA	AMBALABONGO	COMMUNE
Population totale 2015	912	904	2 073	1 394	724	1 219	1 489	450	1 322	749	1 350	1 584	14 170
Zones habitats (Ha)	9,1	1,6	19,1	13,7	7,4	10,8	13,3	4,4	10,2	7,0	11,5	10,5	119
Population totale 2030	1 421	1 408	3 230	2 172	1 128	1 899	2 320	701	2 060	1 167	2 103	2 468	22 077
Besoin en surface pour l'habitat (Ha)	10,1	0	35	0,5	4,2	0	14,8	2,7	10,2	4,7	10	4,1	96,4

Tableau 13: Répartition des besoins en surfaces d'extension par fokontany selon projections et calculs SIG

Estimation des besoins en équipements et infrastructures publiques selon la perception locale :

Pour la localité de Mahatsinjo :

- Construction d'un nouvel bureau de la commune : bâtiment à étage, équipé et aéré
- Installation de réseau électrique
- Elaboration d'un plan d'urbanisme sommaire

Pour la localité de Miadana :

- Réhabilitation du bureau du fokontany
- Réhabilitation du marché
- Réhabilitation du CSB II, avec les installations connexes (clôture, point d'eau et électricité)
- Installation de centre culturel, électrifié et pourvu d'eau et d'internet
- Mise en place des sanitaires publics, des bacs à ordures et d'un lien de décharge
- Mise en place d'une barrière économique au niveau de l'intersection de Miadana

Axes d'aménagement :

- Concertation pour la clarification de la délimitation du territoire communal avec les communes voisines, les services des Domaines une démarche pilotée par le Ministère en charge de l'Intérieur, de la Décentralisation, le Préfet de Région, le chef de Région et le Chef de district ;
- Demande de dotation de terrains au profit de la commune pour les zones d'extension de l'habitat et des nouveaux équipements publics;

- Mise en place des nouvelles zones d'habitat tenant compte des besoins estimés, des statuts fonciers, de l'aménageabilité du territoire communal et des contraintes physiques (zones inondables, zones à fortes pentes);
- Élaboration de plans d'urbanisme sommaires où ?avec l'aide du Ministère compétent. Ceux-ci devront inclure les différentes infrastructures et équipements listés par la population elle-même;
- Intensification de l'information et la sensibilisation de la population pour la régularisation des statuts des terrains aménagés actuellement;

4.2.5. Orientations pour le secteur sécurité publique

Estimation des besoins en surface d'extension

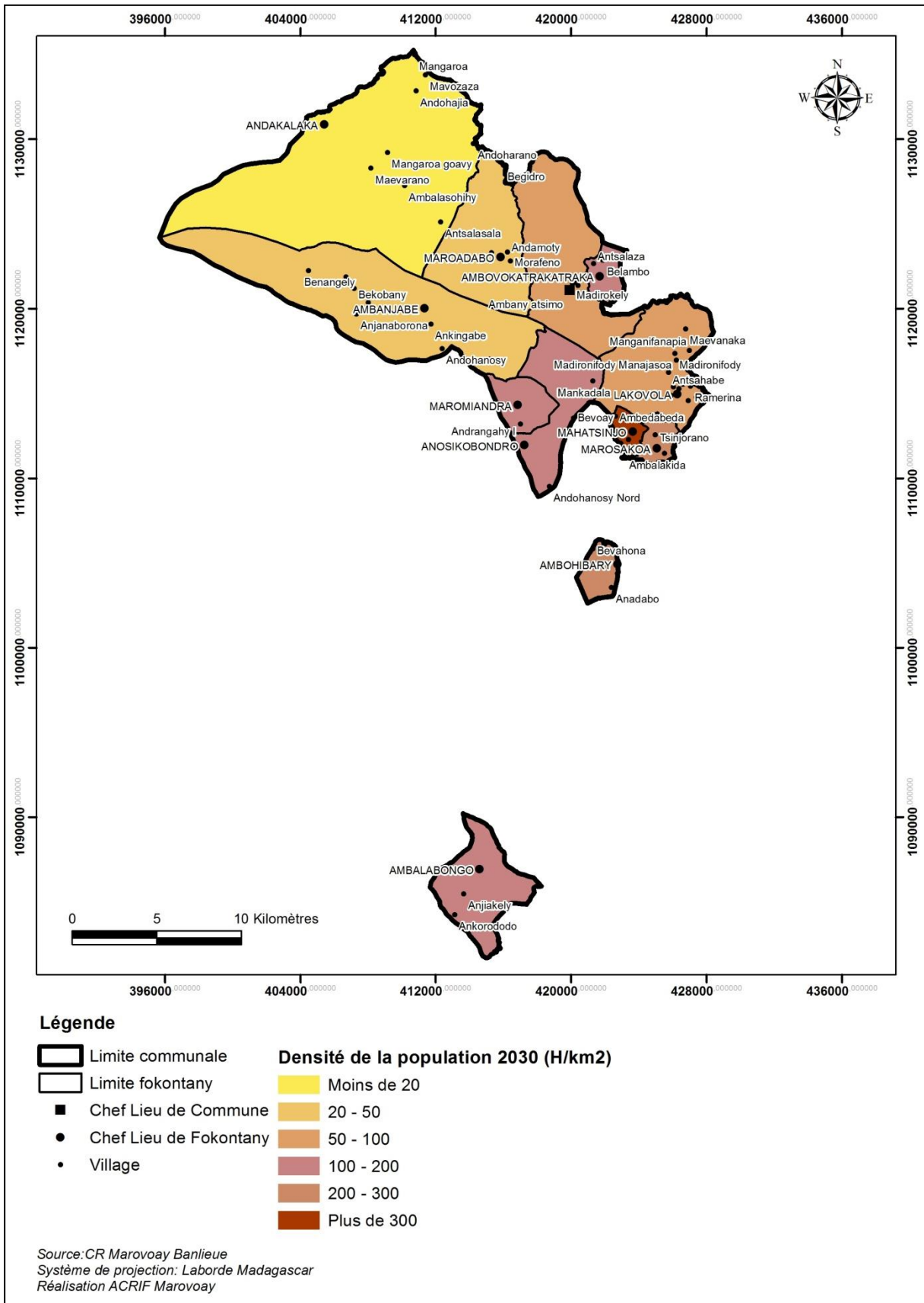
Les séances de cartographie participatives dans les fokontany et l'atelier communal, ont révélé la nécessité de renforcer la présence des forces de l'ordre dans l'ensemble du territoire communal.

Axes d'aménagement :

- Mise en place de poste avancée de la gendarmerie à Ambalabongo, à Ambatobe et une seule poste pour les trois fokontany (Iakovola, Marosakoa et Mahatsinjo) ;
- Réhabilitation totale de la poste avancée à Ambatobe ;
- Demande d'appui auprès du tribunal et de l'administration forestière de prendre en charge les dépenses relatives aux activités d'arrestation ;
- Demande de renforcement d'effectif pour la gendarmerie ;
- Elaboration et accélération de l'homologation du DINA communal ;
- Mise en place et multiplication des comités de vigilances en collaboration (quartier mobile et andrimasom-pokonolona) dans chaque fokontany.

SAC Marovoay Banlieue

Carte 20: Population 2030



Objectif 3 : Garantir la continuité territoriale et la facilité des échanges à l'intérieur et avec l'extérieur

4.2.6. Orientation pour le secteur transport et communication

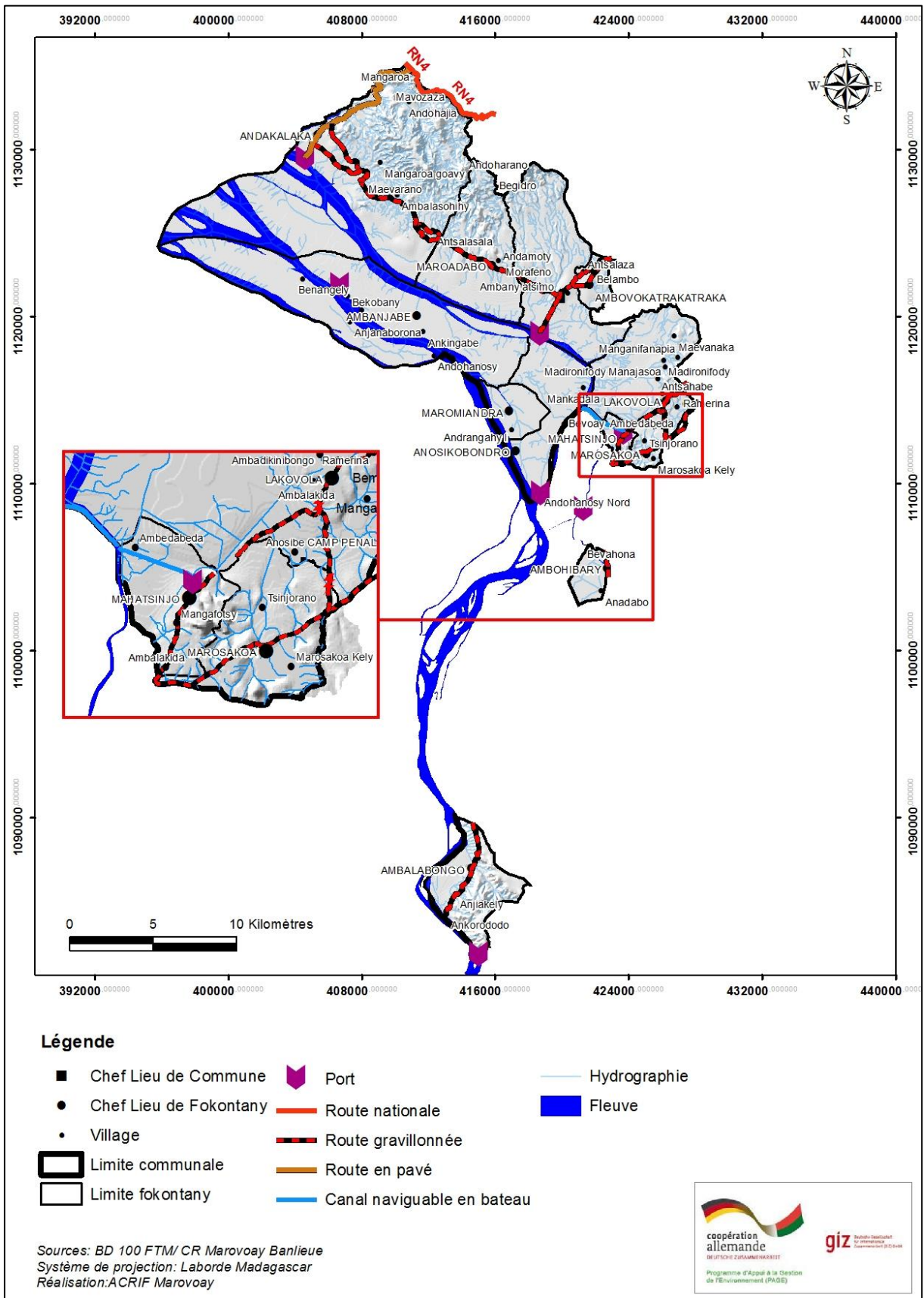
Pour assurer le déplacement aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune, la commune a jugé nécessaire l'amélioration de la praticabilité permanente des pistes qui relient les fokontany et avec un accent sur l'amélioration du transport fluvial afin d'assurer un service public de transport fluvial sur toutes les trois lignes existantes. Il s'avère aussi crucial de régulariser l'organisation du transport fluvial par la mise en place d'un guichet unique sur toutes les lignes.

Axes d'aménagement :

- Revêtement de la piste reliant Andakalaka et le RN4 avec de la bitume
- Création d'un canal long de 1 km en partant du fleuve betsiboka vers Mahatsinjo et mise en place d'un embarcadère au niveau de Mahatsinjo.
- Ouverture de nouvelle ligne de transport fluvial avec bateau à moteur de Mahatsinjo jusqu'au niveau du fleuve Betsiboka
- Installation d'un lieu d'accostage aux normes pour le bac, les bateaux et barques à Anosikobondro
- Installation d'un parking réservé aux transports publics avec les infrastructures connexes à Mahatsinjo

SAC Marovoay Banlieue

Carte 21: Routes 2030



Objectif 4 : Favoriser l'amélioration de la production et de la rentabilité des activités de la population, et l'exploitation des ressources valorisables

4.2.7. Orientation pour le secteur économie

Estimation des besoins

La majorité de la population tire ses revenus du secteur primaire, la commune a donné la priorité ce secteur, tout en diversifiant les sources. L'estimation des besoins tient compte de la croissance de la population active, estimée au nombre de 22 077 en 2030, et la disponibilité des zones aménageables par type de vocation.

En termes de surfaces agricoles

Les hypothèses suivantes ont servi de base :

- Une consommation annuelle moyenne de 138 kg de riz blanc par personne (Ministère de l'Agriculture)
- Un rendement moyen de 1 T à l'hectare par an (selon la population locale).
- Le paddy perd 35% de son poids lors de sa transformation en riz blanc.

La répartition de manière équitable en alimentation de base constitue un majeur défi pour la commune devant le mode de faire valoir « métayage ». Même si la production de la commune parvient à répondre les besoins en alimentation de base de la génération actuelle, elle devrait prévoir pourtant l'extension des surfaces rizicoles pour satisfaire les besoins des générations futures.

SAC Marovoay Banlieue

Les besoins en surfaces agricoles par fokontany peuvent s'évaluer comme suit :

Désignation	MAHATSIJUNO	AMBOHIBARY	ANOSIKOBONDRO	AMBANJABE	AMBATOBE	MAROMIANDRA	MADANA	AMBOVOKATRAKATRA KA	LAKOVOLA	MAROSAKOA	ANDAKALAKA	AMBALABONGO	COMMUNE
Population totale (2030)	1 421	1 408	3 230	2 172	1 128	1 899	2 320	701	2 060	1 167	2 103	2 468	22 077
Besoin de riz blanc [t] (138 kg/habitant)	196	194	446	300	156	262	320	97	284	161	290	341	3 047
Surface rizicole nécessaire [ha] (65% * 2 t/ha)	151	149	343	231	120	202	246	74	219	124	223	262	2 344
Surface agricole totale selon scénario concerté [ha]	290	614	1 631	3 132	1 467	721	3 174	545	2 990	493	3 038	585	18 681

Tableau 14: Evaluation des besoins en surfaces agricoles en 2030 par fokontany selon calcul SIG

Axes d'aménagement :

- Extension de la superficie rizicole à 2 344 Ha.
- Entretien et réhabilitation des pistes reliant les fokontany afin de faciliter l'écoulement des produits
- Tenue de réunion entre les propriétaires des terrains et la commune pour discuter de l'amélioration du système de mode de faire valoir au profit des sans terrains
- Négociation auprès des fokontany ayant un excès en aliment de base de partager aux autres qui en manquent

En termes d'irrigation :

- Réhabilitation des infrastructures agricoles pour la maîtrise de la gestion de l'eau
- Construction des barrages hydrauliques à Andranomena pour irriguer une superficie de 700Ha, à Ampasikabe, à Analakely (Ambatobe), à Maevatanana (Ambatobe), à Andranomvao (Miadana)
- Rehabilitation du canal principal long de 2 km et des canaux secondaires long de 6km à Ambalabongo.

Secteur agriculture :

- Promotion de semences résistantes aux intempéries et aux conditions climatiques
- Développement de la technique culturale garantissant le renouvellement des éléments minéraux du sol.
- Affectation à l'état les terrains des colons pour être possible à valoriser de nouveaux par les populations locales
- Mise en place d'un grenier communautaire villageois par fokontany pour la maîtrise de la fluctuation du prix du riz
- Mise en place d'un grenier communautaire villageois par fokontany pour la maîtrise de la fluctuation du prix du riz
- Réhabilitation du GCV à Marosakoa

Secteur pêche :

SAC Marovoay Banlieue

- Regroupement des pêcheurs dans une coopérative
- Facilitation de l'obtention des permis pêcheurs
- Mise en place de chambre froide à Mahatsinjo pour la conservation des produits de pêche
- Réhabilitation du magasin de stockage à Mahatsinjo
- Equipement de la coopérative en filet, bateau à moteur
- Renforcement de la surveillance de la pêche (respect du calendrier de fermeture de la campagne de pêche)
- Reboisement de mangroves par la coopérative des pêcheurs sur un îlot chaque année parmi les 16 îlots.

Secteur tourisme :

Doany à Marodoria et à Ambalabongo

- Mise en place d'infrastructure touristique d'accueil au niveau du doany
- Mise en place de sanitaire public
- Mise en place de lieu de stockage
- Amélioration du transport fluvial par l'acquisition d'une vedette rapide à moteur
- Réhabilitation des embarcadères

Lac Nosilava

- Reboisement de mangrove autour du lac
- Installation d'infrastructures touristiques d'accueil équipé de sanitaire
- Formation des guides locaux en technique de guidage
- Formation des populations surtout les femmes sur les techniques d'accueil des visiteurs
- Promotion du site

Autres secteurs :

Filière mangue : Valorisation de la filière mangue : commercialisation et transformation

- Incitation des paysans d'intégrer le GCV riz ou manioc pour en tirer profit afin d'entretenir les manguiers et d'en multiplier le nombre de pieds
- Incitation au regroupement des paysans de former une coopérative productrice et transformatrice des fruits de mangue, et la création de pépinière individuelle de manguiers
- Mise en place d'une unité de transformation des fruits de mangues gérée par la coopérative locale

Filière canne à sucre : valorisation de la filière canne à sucre

- Poursuite de l'étude filière de production d'éthanol menée par la fédération des femmes (FMT) et la coalition des paysans de Madagascar (CPM) en collaboration avec le FEKRITAMA
- Réutilisation de rizières ensablées pour la culture de canne à sucre
- Recherche de clients potentiels pour collecter l'éthanol produit.

Objectif 5 : Garantir la disponibilité en quantité suffisante et la durabilité des ressources naturelles de la commune

4.2.8. Orientations pour secteur environnement

L'état actuel des ressources naturelles de la commune a poussé la population à estimer comme besoins impératifs le renforcement de la préservation des zones sensibles, la gestion durable des ressources naturelles, l'augmentation de la couverture forestière, de renforcer la lutte contre l'érosion du sol, de soutenir les reboisements à vocation protectrice.

Axes d'aménagement :

Protection des bassins versants

- Reboisement sur les pentes fortes pour lutter contre l'ensablement en aval
- Reboisement communal le long du fleuve Betsiboka pour la protection des berges
- Promotion du reboisement villageois individuel (RVI) à Lakovola, Miadana, Mahatsinjo et à Marosakoa
- Mise en place de structure de stratégie de suivi des reboisements réalisés

Protection des mangroves restantes

- Restauration des zones déboisées
- Reboisement de mangroves sur tous les 16 ilots
- Négociation avec DELC, le nouvel gestionnaire de la baie de Bombetoka-Belemboka sur les collaborations pouvant être entamées
- Mise en place et application de DINA sur la protection de l'environnement
- Mise en place des polices de l'eau pour veiller la surveillance des exploitations illicites des bois de palétuviers

4.3. Zonage des vocations des terres

En se basant sur les principes d'aménagement et en tenant compte des objectifs et orientations sectoriels susmentionnés, la Commune de Marovoay banlieue a procédé au zonage concerté de son territoire.

La commune a ainsi défini six (06) grandes vocations pour son territoire (Voir Carte 22) :

- Zone d'habitat,
- Zone d'agriculture locale,
- Zone d'investissement économique,
- Zone de reboisement,
- Zone de pâturage et savane à préserver,
- Écosystèmes naturels à préserver, comprenant les forêts naturelles et les zones humides.

▪ Zone d'habitat

Définition: Il s'agit des zones où vit actuellement la population de la commune, et les surfaces destinées à l'extension des villages. Ces zones comprennent également les surfaces prévues pour la mise en place des infrastructures sociales et des équipements publics prédéfinis.

Surfaces affectées: 215 ha dont 96,4 ha pour l'extension.

Usages dominants : Habitations, installation de bâtiments pour l'exercice d'activités économiques (secteurs secondaire et tertiaire).

Usages compatibles: installation d'infrastructures sociales, d'équipements publics, réseaux routiers internes, espaces verts individuels ou collectifs, structures de protection antiérosive ou contre les feux.

Bases légales de référence: code et autres textes liés à l'urbanisme et l'habitat, textes sur les zones sensibles, normes sectorielles sur les infrastructures sociales et équipements publics, dina local homologué, législation foncière.

▪ Zone d'agriculture locale

Définition : Il s'agit des surfaces destinées aux activités agricoles de la population locale.

Surfaces affectées : 18 680 ha dont 6 381,5 ha pour l'extension

Usages dominants : riziculture, rizi-pisciculture, autres cultures paysannes (cultures de décrue et contre saison), l'arboriculture paysanne, les friches ;

Usages compatibles : Installation d'ouvrages et d'infrastructures liés à l'agriculture paysanne (barrages, canaux, unités de stockage, etc...), aménagement de pistes d'évacuation des produits, installation de protection antiérosives et contre les feux.

Bases légales de référence : textes sectoriels relatifs à chaque activité et infrastructures installée ; législation foncière ; textes sur la protection des zones sensibles avoisinantes (forêts, raphière).

▪ Zone d'investissements économiques

Définition : Il s'agit des espaces réservés pour les investissements privés dont les impacts devront profiter à la population locale et améliorer l'attractivité communale en termes d'infrastructures (création de richesses et d'emplois, impacts sociaux et économiques).

Surfaces affectées : 1 023,6 ha dont 39,8 ha pour les investissements agricoles et 13,6 ha pour l'investissement touristique

Usages dominants : Exploitation agricole, exploitation industrielle pour la transformation des produits de l'agriculture, protection contre les feux.

Usages compatibles : construction des bases à vies et des infrastructures sociales.

Bases légales de référence : Textes sectoriels relatifs aux activités et infrastructures installées, MECIE, cahiers des charges respectifs, législation foncière.

- **Zones de pâturage et de savane**

Définition : il s'agit des surfaces destinées à l'élevage et aux pâturages afin de réduire les conflits perpétuels entre les éleveurs et les agriculteurs.

Surfaces affectées : 406,7 ha

Usages dominants : pâturages naturels ou pâturages améliorés.

Usages compatibles : Installation d'infrastructures liées à l'élevage (couloirs de vaccination, abreuvoir, étable, etc.), aménagement de pistes d'accès.

Bases légales de référence : Textes sectoriels relatifs aux activités et infrastructures installées, législation foncière, DINA locaux homologués.

- **Zone de reboisement**

Définition : Il s'agit des surfaces destinées au reboisement qui peut être à vocation environnementale et à vocation économique.

Surfaces affectées : 3 905,2 ha pour le reboisement forestier ; et 1 343,4 ha pour reboisement de mangrove

Usages dominants : réserves foncières de reboisement à gérer par le service déconcentré des forêts et la Région ; reboisement communal pour améliorer la couverture végétale ; reboisement individuel à vocation énergétique (charbon), autres reboisements à vocation économique. Protection contre les feux et les divagations des bovidés.

Usages compatibles : pépinières, apiculture, production de charbon, production de bois d'œuvre, collecte des fibres végétales, production des huiles essentielles à base de racine et des feuilles. Installation d'ouvrages ou d'infrastructures liés à la foresterie ; aménagement de piste d'accès.

Bases légales de référence : législations forestière et foncière ; cahiers des charges pour TGRN et RFR.

- **Ecosystèmes naturels à préserver**

Définition: Il s'agit d'écosystème naturel à préserver et/ou à gérer durablement, constituées des forêts naturelles, des savanes arborés, des raphières, des marécages, des plans d'eau et de sol nu dont la gestion peut être assurée par l'État ou par la communauté de base conjointement avec la collectivité locale.

Surfaces affectées: 14 738,1 ha.

Usages dominants: conservation, préservation, restauration ou valorisation durable selon la nature et l'état des ressources.

Usages compatibles: installation d'ouvrages ou d'infrastructures annexes liés à la conservation, la restauration ou l'exploitation forestière, l'éco tourisme et autres valorisations durables des ressources, Aménagement de pistes d'accès.

SAC Marovoay Banlieue

Normes: Législations sur les zones sensibles, les règles sur le régime forestier, les règles sur le transfert de gestion et la gestion forestière; code de gestion des aires protégées ; les DINA homologués auprès des entités compétentes ; les contrats de gestion ou les conventions d'exploitation ainsi que les cahiers de charges ; la législation foncière.

SAC Marovoay Banlieue

Surface en hectares : Vocation \ Fokontany	MAHATSINJO	AMBOHIBARY	ANOSIKOBONDRO	AMBANJABE	AMBATOBE	MAROMIANDRA	MIADANA	AMBOVOKATRAKA TRAKA	LAKOVOLA	MAROSAKOA	ANDAKALAKA	AMBALABONGO	Commune
Valorisation locale	344,6	615,9	1 837,2	3 970,1	2 159,7	740,7	4 058,3	551,8	3 204,9	506,6	5 853,9	707,4	24 551,1
Zone d'habitat	19,2	1,6	54,2	14,2	11,6	10,8	28,2	7,1	20,4	11,7	21,5	14,6	215,0
Agriculture locale	289,7	614,2	1 631,3	3 132,0	1 466,9	720,8	3 174,5	544,7	2 990,4	493,4	3 037,8	585,2	18 680,8
Pâturage et savane	0,9	0,0	0,0	0,0	90,5	0,0	292,5	0,0	6,0	0,0	16,9	0,0	406,7
Reboisement	34,8	0,0	0,0	0,1	590,7	0,0	563,3	0,0	188,2	1,5	2 419,0	107,6	3 905,2
Zone de reboisement de mangrove	0,0	0,0	151,8	823,8	0,0	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	358,7	0,0	1 343,4
Investissements économiques	0,0	0,0	167,7	820,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,9	21,2	1,5	1 023,6
Zone d'investissement touristique	0,0	0,0	12,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	13,6
Zone d'investissement agricole	0,0	0,0	129,4	820,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,9	21,2	0,0	983,8
Zone d'investissement aquacole	0,0	0,0	26,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,2
Ecosystèmes naturels	40,8	18,3	481,1	3 263,5	1 437,7	214,4	425,7	45,8	325,2	23,8	6 767,7	1 694,0	14 738,1
Forêt et bois à préserver	36,9	0,0	45,7	79,4	658,0	30,3	112,5	22,3	110,8	21,7	826,3	449,7	3 393,6
Forêt de mangrove à préserver	0,0	0,0	9,6	1 583,2	535,2	51,1	110,0	0,0	5,8	0,0	3 833,6	0,0	6 128,6
Zone humide à préserver	0,0	0,0	129,9	0,0	7,3	12,0	0,8	0,0	0,0	0,0	17,2	3,7	171,0
Plan d'eau	3,9	18,3	295,7	1 600,9	194,8	121,0	195,0	23,5	112,6	2,2	1 946,5	240,7	4 754,9
Surface sans couvert végétal	0,0	0,0	0,0	0,0	42,3	0,0	7,5	0,0	96,0	0,0	144,1	0,0	290,0
Total général	385,4	634,2	2 486,0	8 053,9	3 597,4	955,1	4 484,1	597,6	3 530,2	543,3	12 642,8	2 402,9	40 312,8

Tableau 15: Les vocations des terres par fokontany selon zonage

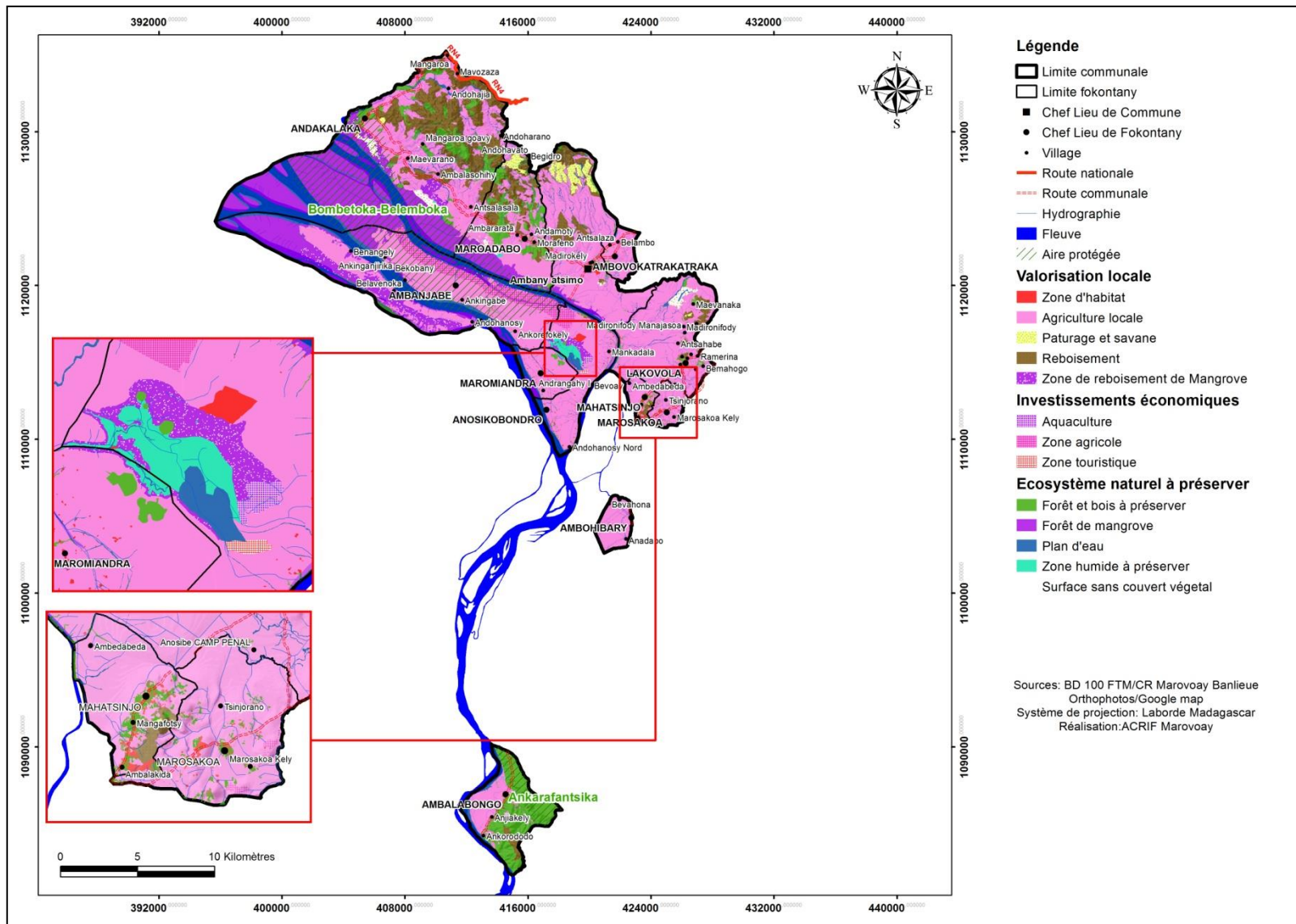
4.4. La carte de zonage des vocations des terres

La carte d'aménagement est la traduction spatiale du zonage du territoire communale contenant :

- Les aménagements existants qui comprennent les zones d'habitat, les zones d'agriculture et d'investissement économique, de reboisement ainsi que les tracés de route et de piste ;
- Les zones sensibles à préserver d'ici 2030 comprenant les plans d'eau, les marécages, les raphières et les forêts ;
- Les projets d'infrastructures routières et hydro agricoles à mettre en place d'ici 2030. Les vocations futures des zones homogènes du territoire communal qui intègrent les orientations sectorielles et qui ont été définies par la population pendant le processus de zonage.

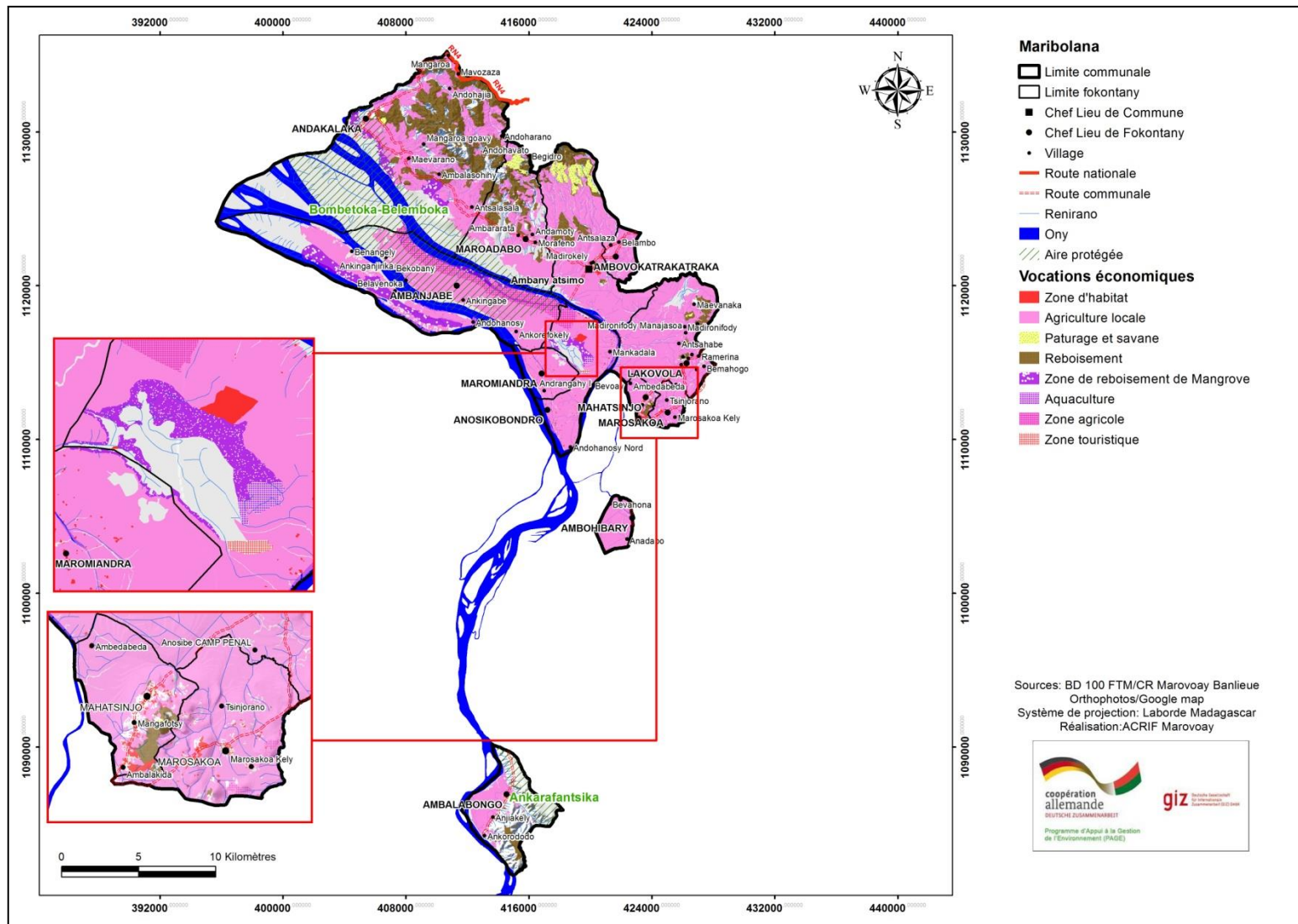
SAC Marovoay Banlieue

Carte 22: Zonage et vocation des terres 2030



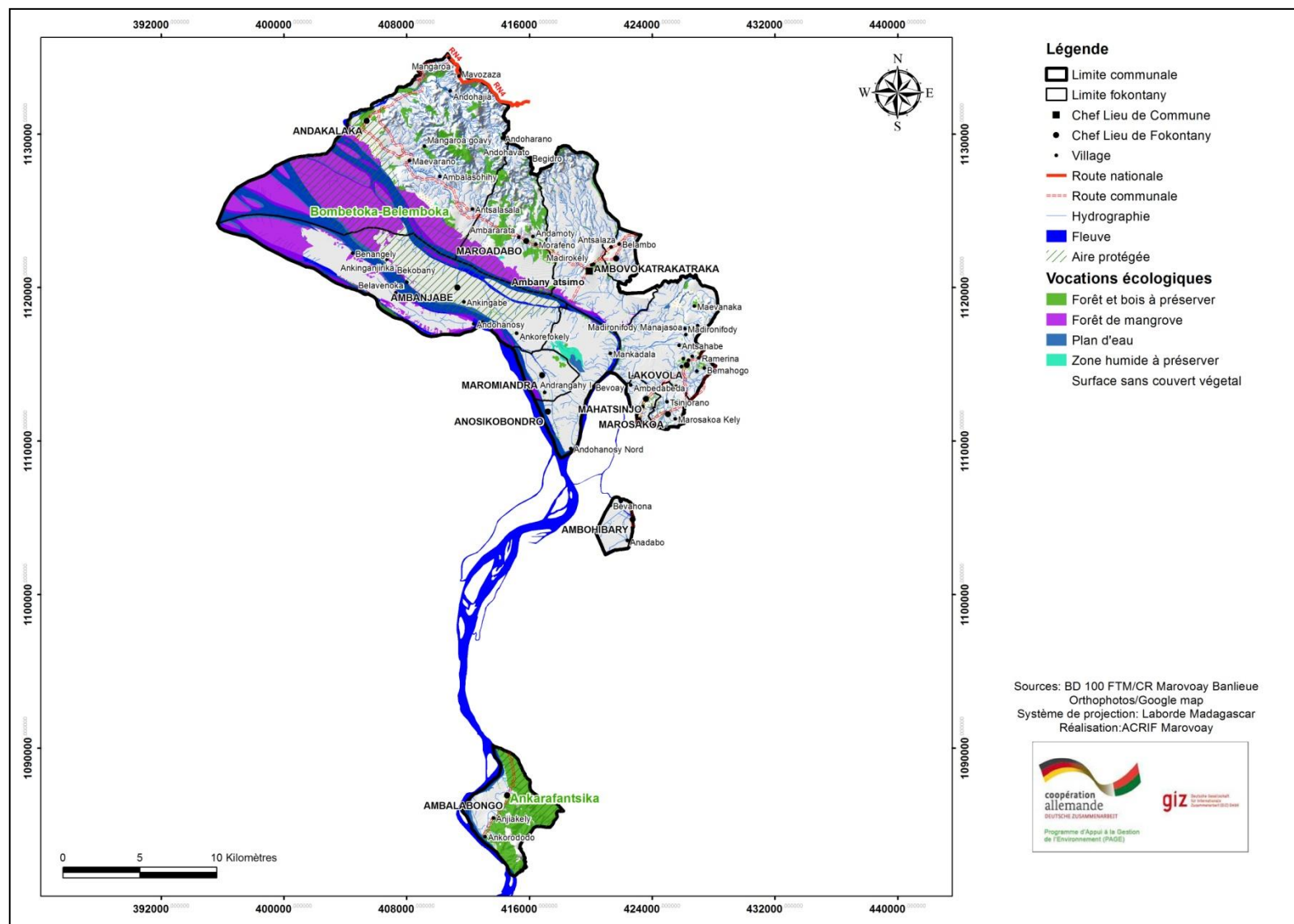
SAC Marovoay Banlieue

Carte 23: Vocation économique pour 2030



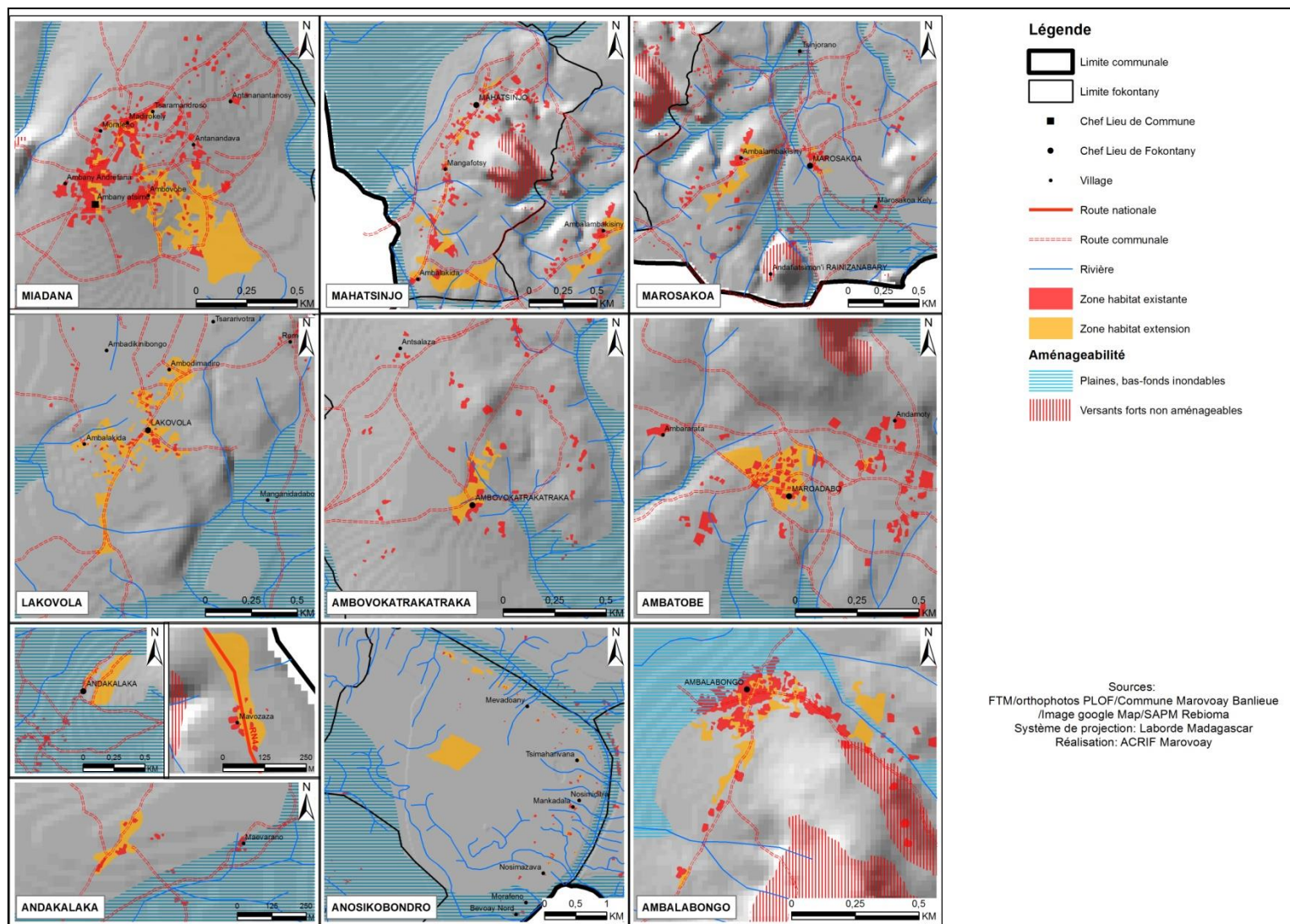
SAC Marovoay Banlieue

Carte 24: Vocation écologique pour 2030



SAC Marovoay Banlieue

Carte 25: Zones d'habitat pour 2030



V. ORIENTATION POUR LA PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE

5.1. Assurer la promotion et la mise en œuvre du schéma d'Aménagement élaboré

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Reproduction du document				Commune
Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre				COM, SRAT, Région
Plaidoyer du SAC auprès des branches de l'administration et des PTF potentiels				COM, partenaires
Développement de coopérations décentralisées				COM, Min Inter et Décentralisation

5.2. Améliorer l'accès de la population aux services sociaux et infrastructures aux normes répondant à ses besoins fondamentaux et conformément à l'évolution démographique

5.2.1. Accès à l'éducation

La priorité est accordée à la mise aux normes des infrastructures existantes dans ce secteur, suivie de la construction de nouvelles salles de classes dans les localités qui souffrent le plus de manque d'infrastructures.

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Recherche d'appuis et de financements				COM, CISCO
Mise aux normes des salles de classes existantes				COM, CISCO, ZAP, Partenaires
Transformation des EC en EPP ;				CISCO, ZAP
Intensification des efforts de sensibilisation sur la scolarisation des enfants par l'organisation, par les responsables de la commune et du ZAP, de descente dans les fokontany où le taux de scolarisation se situe en dessous de 50% ;				ZAP, CISCO, COM
Construction de 103 salles de classes primaires aux normes pour répondre aux besoins actuels et futurs, et réparties selon les besoins estimés				COM, CISCO, ZAP, Partenaires
Construction de CEG à Miadana et à Maromiandra				COM, CISCO, ZAP, Partenaires
Demande d'enseignants dans les écoles qui en manquent				COM, CISCO, DREN, MEN
Renforcement de la sensibilisation sur l'intérêt de la scolarisation				COM, ZAP

Tableau 16: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à l'éducation

5.2.2. Accès à la santé

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Mise aux normes du CSB II à Miadana				COM, SSD, MINSAN
Entretien de la piste reliant Andakalaka et Miadana ;				COM, SSD

SAC Marovoay Banlieue

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Construction d'un deuxième CSB I à Maromiandra pour assurer les besoins des populations situées à l'autre bout du fleuve betsiboka et celles à Anosikobondro et à Ambanjabe ;				COM, SSD, MINSAN
Mise en place de vedette motorisée pour les urgences pendant la saison de pluie				COM, SSD, Partenaires
Demande d'augmentation de l'effectif du personnel soignant ;				COM, SSD, MINSAN
Sensibilisation et éducation de la population pour l'utilisation des latrines et contre la défécation à l'air libre.				COM, SSD

Tableau 17: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à la santé

5.2.3. Accès à l'eau potable

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Constructions de 74 puits aux normes, repartis selon le tableau établi pour l'estimation des besoins ;				COM, DREAH, Partenaires
Pour Mahatsinjo : mise en place de château d'eau fonctionnant avec du panneau solaire pour assurer l'approvisionnement en eau de 5 bornes fontaines et pour alimenter en eau les équipements publics à installer ainsi que les sanitaires publics				COM, DREAH, Partenaires
Pour Miadana : construction d'un château d'eau pour alimenter en eau les formations sanitaires				COM, DREAH, Partenaires
Pour Anosikobondro, Maromiandra et Ambanjabe : construction d'un château d'eau de chaque fonctionnant avec le panneau solaire pour faire remonter l'eau prélever au niveau du fleuve pour ensuite alimenter les bornes fontaines.				COM, DREAH, Partenaires
Pour les autres fokontany : mise aux normes des puits existants en s'inspirant des 5 systèmes certifiés par l'autorité compétente pour les forages et les puits et construction de nouvelles puits aux normes pour ceux qui en ont besoins.				COM, DREAH, Partenaires
Regroupement des usagers de l'eau dans une association locale pour assurer la gestion durable et l'entretien des infrastructures.				COM, DREAH, Partenaires

Tableau 18: Délais et responsabilités pour assurer l'accès à l'eau potable

5.3. Assurer un cadre de vie sécurisé et suffisamment équipé pour la population

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Concertation pour la clarification de la délimitation du territoire communal avec les communes voisines, les services des Domaines				COM, district, préfecture, ministères
Demande de dotation de terrains au profit de la commune pour les zones d'extension de l'habitat				COM, M2PATE, Domaines
Mise en place des nouvelles zones d'habitat tenant compte des besoins estimés, des statuts fonciers, de l'aménageabilité du territoire communal et des contraintes physiques (zones inondables, zones à fortes pentes)				COM, SRAT, Domaines, M2PATE
Élaboration de plans d'urbanisme sommaires,				COM, M2PATE, Domaines
Intensification de l'information et la sensibilisation de la population pour la régularisation des statuts des terrains aménagés actuellement;				COM, Domaines
Recensement des occupants qui ont valorisé des terres incluses dans des lots coloniaux ou des zones d'élevage, ainsi que dans les réserves indigènes ;				COM, Domaines
Demande de transfert des terres incluses dans les lots coloniaux ou les zones d'élevage, ainsi que les réserves indigènes à la commune, et transfert aux occupants qui ont effectué les valorisations ;				COM, Domaines
Demande de transformation du « guichet papier » en « guichet standard » en sachant que l'agent du guichet a déjà bénéficié de formation.				COM, Domaines, District
Mise en place de poste avancée de la gendarmerie à Ambalabongo, à Ambatobe et une seule poste pour les trois fokontany (Iakovola, Marosakoa et Mahatsinjo) ;				COM, PTF, ZP
Réhabilitation totale de la poste avancée à Ambatobe ;				COM, ZP, PTF
Demande d'appui auprès du tribunal et de l'administration forestière de prendre en charge les dépenses relatives aux activités d'arrestation ;				COM, District
Demande de renforcement d'effectif pour la gendarmerie ;				COM, ZP
Elaboration et accélération de l'homologation du DINA communal ;				COM, District
Mise en place et multiplication des comités de vigilances en collaboration (quartier mobile et andrimasom-pokonolona) dans chaque fokontany				COM, ZP

Tableau 19: Délais et responsabilités en matière d'équipement public

5.4. Garantir la continuité territoriale et la facilité des échanges à l'intérieur et avec l'extérieur

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Revêtement de la piste reliant Andakalaka et le RN4 avec de la bitume				COM, DRTP
Création d'un canal long de 1 km en partant du fleuve betsiboka vers Mahatsinjo et mise en place d'un embarcadère au niveau de Mahatsinjo.				COM, DRTP, PTF
Ouverture de nouvelle ligne de transport fluvial avec bateau à moteur de Mahatsinjo jusqu'au niveau du fleuve Betsiboka				COM, DR Trans, PTF
Installation d'un lieu d'accostage aux normes pour le bac, les bateaux et barques				COM, PTF, DRTrans
Installation d'un parking réservé aux transports publics avec les infrastructures connexes				COM, PTF, DRTrans

Tableau 20: Délais et responsabilités pour améliorer la territorialité

5.5. Favoriser l'amélioration de la production et de la rentabilité des activités de la population, et l'exploitation des ressources valorisables

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Extension de la superficie rizicole à 2 344 Ha.				COM, DRAE
Entretien et réhabilitation des pistes reliant les fokontany				COM, DRTP
Tenue de réunion entre les propriétaires des terrains et la commune pour discuter de l'amélioration du système de mode de faire valoir au profit des sans terrains				COM, DRAE, Domaines
Négociation auprès des fokontany ayant un excès en aliment de base de partager aux autres qui en manquent				COM, FKt
Réhabilitation des infrastructures agricoles pour la maîtrise de la gestion de l'eau				COM, DRAE
Construction des barrages hydrauliques à Andranomena, à Ampasikabe, à Analakely, à Maevatanana, à Andranomvao				COM, DRAE
Réhabilitation du canal principal long de 2 km et des canaux secondaires long de 6km à Ambalabongo.				COM, DRTP
<i>Secteur agriculture :</i>				
Promotion de semences résistantes aux intempéries et aux conditions climatiques				COM, DRAE
Développement de la technique culturale garantissant le renouvellement des éléments minéraux du sol.				COM, DRAE
Affectation à l'état les terrains des colons pour être possible à valoriser de nouveaux par les populations locales				COM, Domaines

SAC Marovoay Banlieue

Mise en place d'un grenier communautaire villageois par fokontany pour la maîtrise de la fluctuation du prix du riz				COM, DRAE, PTF
Mise en place d'un grenier communautaire villageois par fokontany pour la maîtrise de la fluctuation du prix du riz				COM, DRAE, PTF
Réhabilitation du GCV à Marosakoa				COM
<i>Secteur pêche :</i>				
Regroupement des pêcheurs dans une coopérative				COM, DRPRH
Facilitation de l'obtention des permis pêcheurs				COM, DRPRH
Mise en place de chambre froide à Mahatsinjo pour la conservation des produits de pêche				COM, PTF
Réhabilitation du magasin de stockage à Mahatsinjo				COM
Equipement de la coopérative en filet, bateau à moteur				COM, PTF, DRPRH
Renforcement de la surveillance de la pêche (respect du calendrier de fermeture de la campagne de pêche)				COM, DRPRH
Reboisement de mangroves par la coopérative des pêcheurs sur un ilot chaque année parmi les 16 ilots.				COM, DRPRH, DREEF
<i>Secteur tourisme culturel :</i>				
<u>Doany à Marodoria et à Ambalabongo</u>				
Mise en place d'infrastructure touristique d'accueil au niveau du douane				COM, ORTB, DRTour
Mise en place de sanitaire public				COM, ORTB, DRTour
Amélioration du transport fluvial par l'acquisition d'une vedette rapide à moteur				COM, DRTP, PTF
Réhabilitation des embarcadères				COM, DRTP, PTF
<u>Lac Nosilava</u>				
Reboisement de mangrove autour du lac				COM, DREEF, DR Tour, ORTB
Installation d'infrastructures touristiques d'accueil équipé de sanitaire				COM, DRTOur, ORTB
Formation des guides locaux en technique de guidage				COM, ORTB, DRTou
Formation des populations surtout les femmes sur les techniques d'accueil des visiteurs				COM, ORTB, DRTou
Promotion du site				COM, ORTB, DRTou
<u>Filière mangue : Valorisation de la filière mangue : commercialisation et transformation</u>				
Incitation des paysans d'intégrer le GCV riz ou manioc pour en tirer profit afin d'entretenir les manguiers et d'en multiplier le nombre de pieds				COM, DRAE

SAC Marovoay Banlieue

Incitation au regroupement des paysans de former une coopérative productrice et transformatrice des fruits de mangue, et la création de pépinière individuelle de manguiers				COM, DRAE
Mise en place d'une unité de transformation des fruits de mangues gérée par la coopérative locale				COM, DRAE, PTF
<u>Filière canne à sucre</u> : valorisation de la filière canne à sucre				
Poursuite de l'étude filière de production d'éthanol menée par la fédération des femmes (FMT) et la coalition des paysans de Madagascar (CPM) en collaboration avec le FEKRITAMA				COM, PTF
Réutilisation de rizières ensablées pour la culture de canne à sucre				COM, DRAE
Recherche de clients potentiels pour collecter				COM

Tableau 21: Délais et responsabilités pour promouvoir le développement économique

5.6. Garantir la disponibilité en quantité suffisante et la durabilité des ressources naturelles de la commune.

Activités	2020	2025	2030	Responsables
Reboisement sur les pentes fortes pour lutter contre l'ensablement en aval				COM, DREEF, Partenaires
Reboisement communal le long du fleuve Betsiboka pour la protection des berges				COM, DREEF, Partenaires
Promotion du reboisement villageois individuel (RVI) à Lakovola, Miadana, Mahatsinjo et à Marosakoa				COM, DREEF, Partenaires
Mise en place de structure de stratégie de suivi des reboisements réalisés				COM, DREEF
<u>Protection des mangroves restantes</u>				
Restauration des zones déboisées				COM, DREEF
Reboisement de mangroves sur tous les 16 ilots				COM, DREEF
Négociation avec DELC, le nouvel gestionnaire de la baie de Bombetoka-Belemboka sur les collaborations pouvant être entamées				COM, DREEF
Mise en place et application de DINA sur la protection de l'environnement				COM, DREEF, District
Mise en place des polices de l'eau pour veiller la surveillance des exploitations illicites des bois de palétuviers				COM, DREEF

Tableau 22: Délais et responsabilités pour protéger l'environnement

Annexes

SAC Marovoay Banlieue

Annexe 1: Arrêté de désignation des animateurs des travaux de l'équipe technique

Repoblikan'IMadagasikara
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

Faritany: Mahajanga
Faritra: Boeny
Distrika: Marovoay
Kaominina: Ambanivohitra Marovoay Banlieue

Didi-pitondrana Kaominaly

Antony : **Fanendrena ny vaomiera maharitra manetsiketsika ny asan'ny Ekipa Tekinika**

Ho fanohizana ny fandrafetana ny Drafitra ifoton'ny Fanajariana ny Tanin'ny Kaominina Marovoay Banlieue izay sahanin'ny Ekipa Tekinika,

Ho fandrindrana ny asan'ny Ekipa Tekinika

Noho izany,

Ny Ben'ny Tanana dia mamoka izao didi-pitondrana izao, manendry ireto olona voalaza anarana sy antonantony manaraka ireto, handrafitra ny vaomiera voalaza antony etsy ambony, dia Andriamatoalsany :

- RANDRIAMANANTENA Prosper
- RAZAFINDRATSIMBA Daniel
- RAZAFIMANDIMBY (dit Fidèle)
- RATSIMANARY Rivo Fanomezana
- RAZAFITSIFAHANANA Bemba Jacques

Araka izany dia izy ireo no hiaramiasa akaiky amin'ny Kaominina sy ny tan-tsoroka avy amin'ny GIZ, amin'ny dingana fanataterahanany DIFT.

Marovoay Banlieue, faha- 24/03/ 2016



Tovana : Ny mombamomba ireo voatendry
Dikamitovy : GIZ

SAC Marovoay Banlieue

Annexe 2 : PV de validation de l'atelier communal 1

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA – TANINDRAZANA - FAHAMARINANA

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA
DECENTRALISATION
PREFECTURE MAHAJANGA
DISTRICT MAROVOAY
COMMUNE RURALE MAROVOAY BANLIEUE

FANDRAFETANA NY DRAFITRA IFOTON'NY FANAJARIANA NY TANY (DIFT) MAROVOAY Banlieue
ATRIKASA KAOMINALY VOALOHANY
FITANANA AN-TSORATRA
FANOVANA SY FANATSARANA ARY FAMENOANA NY ZAVA-MISY SY NY FANAMBY ARY TOROMARIKA

IREO NANATRIKA : Jereo ny lisitra fanamarina-pahatongavana mitovana amin'ity firaketana ity

FANDAHARA-POTOANA : Jereo ny fandaharam-potoana mitovana amin'ity firaketana ity

NY MPAMPAKA-TENIN'NY EKIPA TEKNIKA .

- RAZAFIMANDIMBY Fidèle : Mpanamora
- RAZAFINDRATSIMBA Daniel : Mpanolotra
- RANDRIAMANANTENA Prosper : Mpitan-tsoratra sy Mpanolotra

FANOKAFANA :

- Kabary nifandimbiasan'ny Ben'ny Tanàna sy ny Solotenan'ny Distrika, izay nanokatra ny atrikasa tamin'ny fomba ofisialy
- Fifankahafantaran'ny mpizaika : fanononan'ny tsirairay ny mombamomba azy sy ny andraikitra ary ny toerana niaviany

SAC Marovoay Banlieue

FANEHOANA NY ZAVA-BITA

1. FAMPAHATSIAHIVANA MOMBA NY DIFT SY NY DINGANA EFA VITA : eo amin'ny dingana famolavolana no tanteraka izao
2. FAMPAHAFANTARANA NY KAOMININA AMIN'NY ANKAPOBENY : Neken'ny mpizaika, tsy nisy nandà izay voatolotra
3. LAFI-TANY
 - 3.1. FANGITRY NY KAOMININA : tsy nasiam-panovana
 - 3.2. FITSINJARANA ARA-PANJAKANA : nampidirina ny fanamarihana fa Ankazomborona (fkt Ambanjabe ankehitriny dia hivaky ho roa ka Ankazomborona ny iray, noho ny antony ara-pifidianana (tsy mamonjy biraom-pifidianana ny mponina any fa voatery miampita rano)
 - 3.3. FIRAFITRA IVELANY : tsy nasiam-panovana
 - 3.4. FIRAFITRY NY TANÀNA SY NY TOERAM-PONENANA : tsy nasiam-panovana
 - 3.5. FANANAN-TANY : tsy nasiam-panovana
 - 3.6. BIRAOM-PANJAKANA SY FOTODRAFITRASA IOMBONANA ; nisy ny famenoana tabilao momba ny Station FOFIFA
 - 3.7. TRANGA MAHERY VAIKA : tsy nasiam-panovana
 - 3.8. FIDIRAM-BOLAN'NY KAOMININA : tsy nasiam-panovana
 - 3.9. FIFANDRAISANA : tsy nasiam-panovana

Rehefa izany dia nolanian'ny mpizaika tsy nisy nitsipaka intsony izay voatolotra sy voahitsy momba ny Fanamby ary toromarika momba ny lafi-tany

4. SOSIALY
 - 4.1. MPONINA : tsy nasiam-panovana
 - 4.2. FANDRIAM-PAHALEMANA : Tsy nasiam-panovana
 - 4.3. FAHASALAMANA : nahitsy ny tabilao momba ny CSB 1 Miadana : Infirmerie d'état no mihazona azy fa tsy sage-femme
 - 4.4. RANO FISOTRO : tsy nasiam-panovana
 - 4.5. FANABEZAZANA : Nasiam-panovan'ny Chef ZAP ny antontan'isa momba an'Andakalaka : Tsy 0% ny taha-pidirana an-tsekoly any fa 97%, noho izany lasa 50% ny taha-pidirana an-tsekoly manerana ny kaominina fa tsy 32%

Tsy mbola am-pelatanana ny tatitra momba ny fialana an-daharana sy ny taha-pahafahana fanadinanana (CEPE)

 - 4.6. FAHAMPIANA ARA-TSAKAFO FOTOTRA : tsy nasiam-piovana
 - 4.7. FILANA ARAK'ASA : tsy nasiam-panovana

Rehefa izany dia nolanian'ny be sy ny maro tsy nisy nitsipaka ny fanamby sy toromarika momba ny Sosialy

5. LAFINY FIZIKA
 - 5.1. SAHAN-DRIAKA

Nisy ny famenoana ny anaran'ireo sahan-driaka izay tsy hita tamin'ny pré-analyse

- 5.2. HAABON'NY Kaominina : tsy nasiam-piovana
- 5.3. NOFON-TANY :

Nofenoina ny fiantsoan'ny mponina amin'ny teny Malagasy ireo karazana nofon-tany

- 5.4. FAHAFAHA-MANAJARY : tsy nasiam-panovana
- 5.5. FIOVAN'NY TOETR'ANDRO

Nampian'ny mpizaika izay voalaza, ka ny lafiny fiantraikany amin'ny jono no nampiana

- 5.6. FAHASIMBAN'NY TONTOLO IAINANANeken'ny mpizaika izay voatolotra

SAC Marovoay Banlieue

LAFINY FIHARIANA

Nisy ny fanovana sy famenoana antontam-baovao mikasika ny fihariana, koa indro taterina ny fanovana nisy teo amin'ny fanamby ary toromarika

VOLY VARY

Ny fiovaovan'ny Vidin'ny vary eny amin'ny tantsaha

Nampiana hoe "Varimaitso : Vola 20 000 Ar indramina volana Desambra, sandaina vary 1 Gony (70 Kg) miaka-bokatra (Mai – Juin)"

VOLIMAINTY :

Nampiana hoe "Mangahazo no tena misongadina"

Toera-panangonana roa no misy :

- Antanambao Andranolava
- Miadana

Vanim-potoana ivarotana :

- Mai – Juin, manalefaka ny fivarotam-bary : 25 000 Ar/Gony 100Kg (=250 Ar/Kg), mangahazo maina
- Septembre : 40 000 Ar/Gony 100 Kg (=400 Ar/Kg)

MANGA :

Nampiana hoe : "**Mora vidy ny manga : Tsy lahara-pahamehan'ny fandaniem-bola ny fikarakarana manga : sarotra ny mindram-bola amin'ny micro finance fa sarotra ny taratasy (tsy fisiana kara-tany)**"

FARY :

Nampiana hoe : "volimainty mety hisandratra"

JONO AN-DRANOMAMY:

- Nampiana hoe "Isan'ny Tompon'arato 140, haban-drano 2015 : 30 000 Ar/harato"

FITRANDRAHANA ALA HONKO

Nampiana hoe "Marovoay Banlieue no mpamatsy hazo (indrindra ny ozinina mpanao simenitra) sy saribao an'i Mahajanga"

I. FITRANDRAHANA HAZO

Nampiana ireto :

- Tsy misy toera-panaraha maso ny fivezivezena an-dranomamy
- Tsy misy tombony ara-bola ho an'ny Kaominina Marovoay Banlieue ny fandripahana ny ahrena voajanahariny

FIZAHAN-TANY

1. Doany : Ambalabongo, 3 Km avy eo amin'ny renivohitra no misy ny doany
Nampiana hoe "Mampidi-bola ho an'ny mponina fa miteraka loto"

2. Vorona ao Nosilava (Anosikobondro)

Nampiana hoe "Olana : ripaka ny mangrove tsy tamàna ny vorona, na lany taranaka"

SAC Marovoay Banlieue

FANAMBY SY TOROMARIKA

TONTOLO IAINANA

Fiarovana ny ala honko sisa tavela, ary famerenana ireo ala honko simba

Fandraisana andraikitra amin'ny fambolen-kazo manerana ireo nosy 16 : atao programan'asan'ny kaominina ny fambolena kai san-taona misy nosy iray fara faharatsiny voavoly hazo

FAMBOLEM-BARY

Fifehezana ny vidim-bary

Nampiana hoe "Fanamorana ny resaka an-taratasy ilaina mikasika ny fahazoana vola GCV amin'ny alàlan'ny Fanavaozana ny fanana-tany : Fangatahana ny hamerenana amin'ny fanjakana ireo tany misoratra titre amin'ny "colon" nefa hajarian'ny zana-tany mba hampirisihana ny fanaovana kara-tany".

MANGA

Nampiana hoe : "Fampirisihana ny tantsaha hiditra GCV vary na mangahazo hahazoana vola enti-manana ny fanavaozana miandàlana ny fototra manga "

JONO :

Nampiana hoe :Mijoro ho mpiaro ny tontolo iainan'ny hazan-drano ny fikambanan'ny mpanarato ":

- o manao fambolen-kazo ala honko toy ny ataon'ireo Fikambanana roa efa mijoro ao Anosikobondro: Mandray nosy kely iray isan-taona (amin'ireo 16 ao anatin'ny faritry Marovoay Banlieue) ka mamboly hazo, mamerina ireo ala honko.

VINA : toy izao manaraka izao no fanononan'ny mpizaika ny vinan'ny Kaominina Marovoay Banlieue

Raha ireo fanamby rehetra ireo no tratra ary tanteraka ihany koa ireo toro-marika fanajariana, afaka 15 taona , ny kaominina Marovoay Banlieueu dia ho lasa:

«Kaominina Maoderina sy mahavelo-tena,mahate-honina sady ivon-toeran'ny fampandrosoana no sangany, manaja ny tontolo iainana, ary lasa kaominina ambonivohitra sokajy Faharoa.»

Rehefa vita izay dia naira nandany tsy nisy nitsipaka intsony ny lafiny fihariana sy tontolo iainana

Firaketana an-tsoratra, natao teto Marovoay Banlieue, androany Zoma 19 Aogositra



SAC Marovoay Banlieue

Annexe 3 : Délibération conseil communal

REPOBILIKAN'NY MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BOENY
DISTRICTE MAROVOAY
COMMUNE RURALE MAROVOAY BANLIEUE

FANAMPAHAN-KEVITRA

LAHARANA FAHA 03/16/CR/MB/CONS du 19 Septambra 2016

NY FILOHAN'NY FILAN-KEVITRA KAOMINALY MAROVOAY BANLIEUE

Araka ny lalam-panorenana tamin'ny 18 Septambra 1992 nasiam-panovana

Araka ny lalam-panorenana faha 94-027

Araka ny lalam-panorenana faha 94 – 008

Araka ny lalam-panorenana ny fitanana an-tsoratra ny fivoriana laharana faha: 03/16/CR/MB/CONS

- Momba ny DIFT (Drafitra Ifotony Fanajariana ny Tany)
- Fito (07) no isan'ny Mpanolon-tsaina
- Tonga daholo izy ireo ary naira nanaiky .

MADNDRAY IZAO FANAMPAHAN-KEVITRA IZAO NY FILAN-KEVITRA

And 01 : Noraisin'ny filan-kevitra ny vokatry ny fivorian'ny atrikasa Kaominaly faharoa nataon'ireo EKIPA TEKNIKA sy solotenam-pokonolona

And.02 : Ny tolo-kevi-panajariana naroson'ny teknisianan'ny CRAT no nankatoavina rehefa vita ireto fanamarihana .

- Fametrahana CEG ao amin'ny Fokontany Marimiandra
- Fametrahana Poste Avancée sy tsenan'omby eo anelanelan'ny Fokontany Marosakoa sy Mahatsir
- Fiaraha-miasa amin'ny DELK amin'ny fiarovana ny Mangrove sy ny atihala sisa tavela ary fampahafantarana ataon'ny DELK amin'ireo fokontany voakasika momban'ny fanajariana ny faritra misy Honko.

- Fambolena Honko manamorina ny Betsiboka
- Fanintsiana ny taon-tsarin-tany ao amin'ny Fokontany Andakalaka sy Ambatobe (Antsalasala lasa an'ny amin'ny fokontany Andakalaka fa tsy hoan'ny Fokontany Ambatobe)
- Fampiroboroboana ny fiompiana ny Akoho amam-borona (fampiofanana sy fitadiavana ny lalam-barotra)

Rehefa samy nandray ny fitenenana ny ireo mpivory dia samy resy lahatra tamin'ny fanapahan-kevi voalaza etsy ambony dia nirava tamin'ny filaminana ny fivoriana tamin'ny 03 ora tolakandro .

Ny MPITAN-TSORATRA

NY MAMBRA

NY FILOHAN'NY FILAN-KEVITRA

DIKA MITOVY AMIN'NY REJISTRA NY FILAN-KEVITRA

Marovoay Banlieue 19 Septambra 2016

